

Ville de
Versoix

**RAPPORT ADMINISTRATIF ET
COMPTES RENDUS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
2008**



AVANT-PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,
Mesdames, Messieurs;

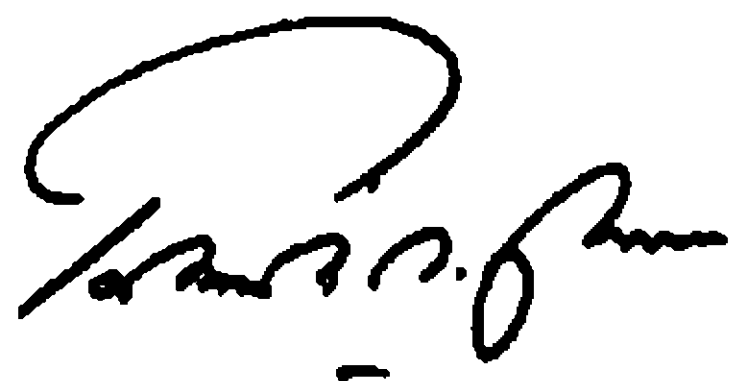
Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier qui porte sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

En premier lieu, le Conseil Administratif est heureux de constater la régulière croissance démographique de notre Commune (12 749 habitants au 31 décembre 2008) qui démontre la dynamique de croissance rattachée à notre Ville de Versoix.

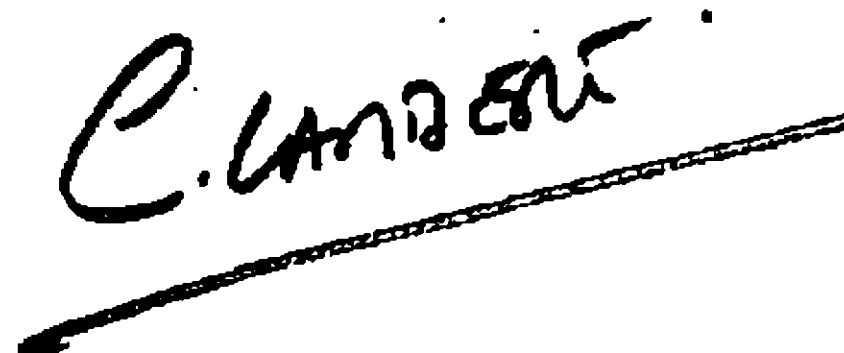
Concernant, l'année 2008, elle a été marquée par l'aboutissement de nombreux projets, et nous tenons à mettre en évidence trois d'entre eux :

- **Le label Cité de l'Energie** décerné à la Ville de Versoix courant 2008. Cette distinction fait suite à un travail d'audit approfondi réalisé en collaboration avec un bureau spécialisé.
- **Le projet de construction de Versoix Centre-Ville** a été présenté devant un parterre de près d'une centaine de décideurs dans les locaux de la Fédération des Entreprises Romandes sis à Genève. Cette présentation a reçu un écho très positif, tant des personnes présentes que de la presse locale.
- Suite à la rénovation du **bâtiment de la Papeterie**, espace très connu des Versoisien, un grand groupe international y a installé son service informatique, en regroupant plus de cent collaborateurs sur tout un étage du bâtiment.

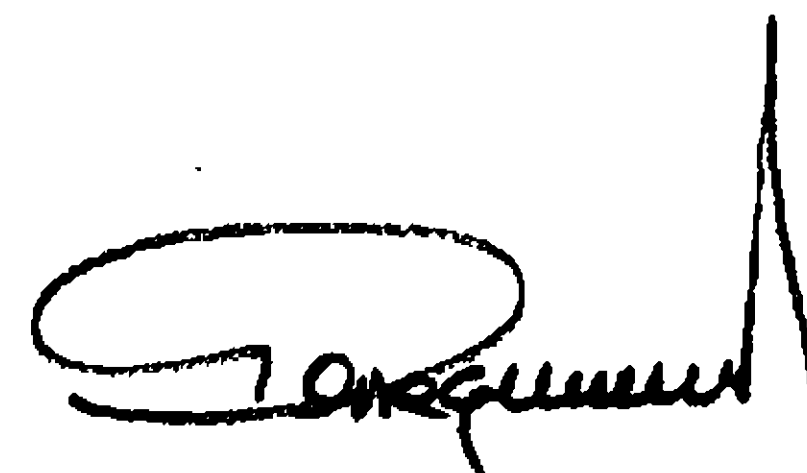
En conclusion les Autorités de Versoix se réjouissent de la dynamique positive dont notre Ville bénéficie et entendent continuer à travailler au développement et à l'attractivité chers à l'ensemble de nos citoyennes et citoyens.



Patrick Malek-Asghar
Maire



Cédric Lambert
Conseiller administratif

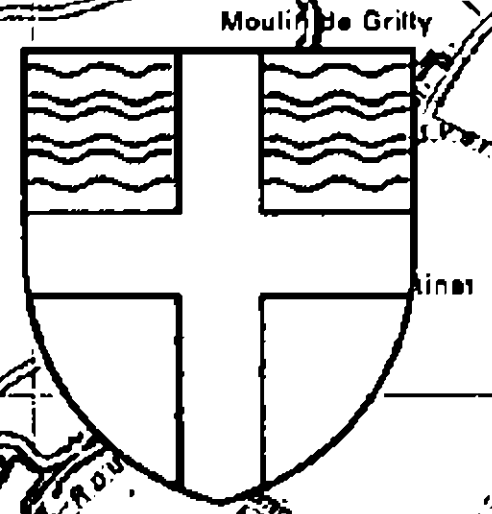
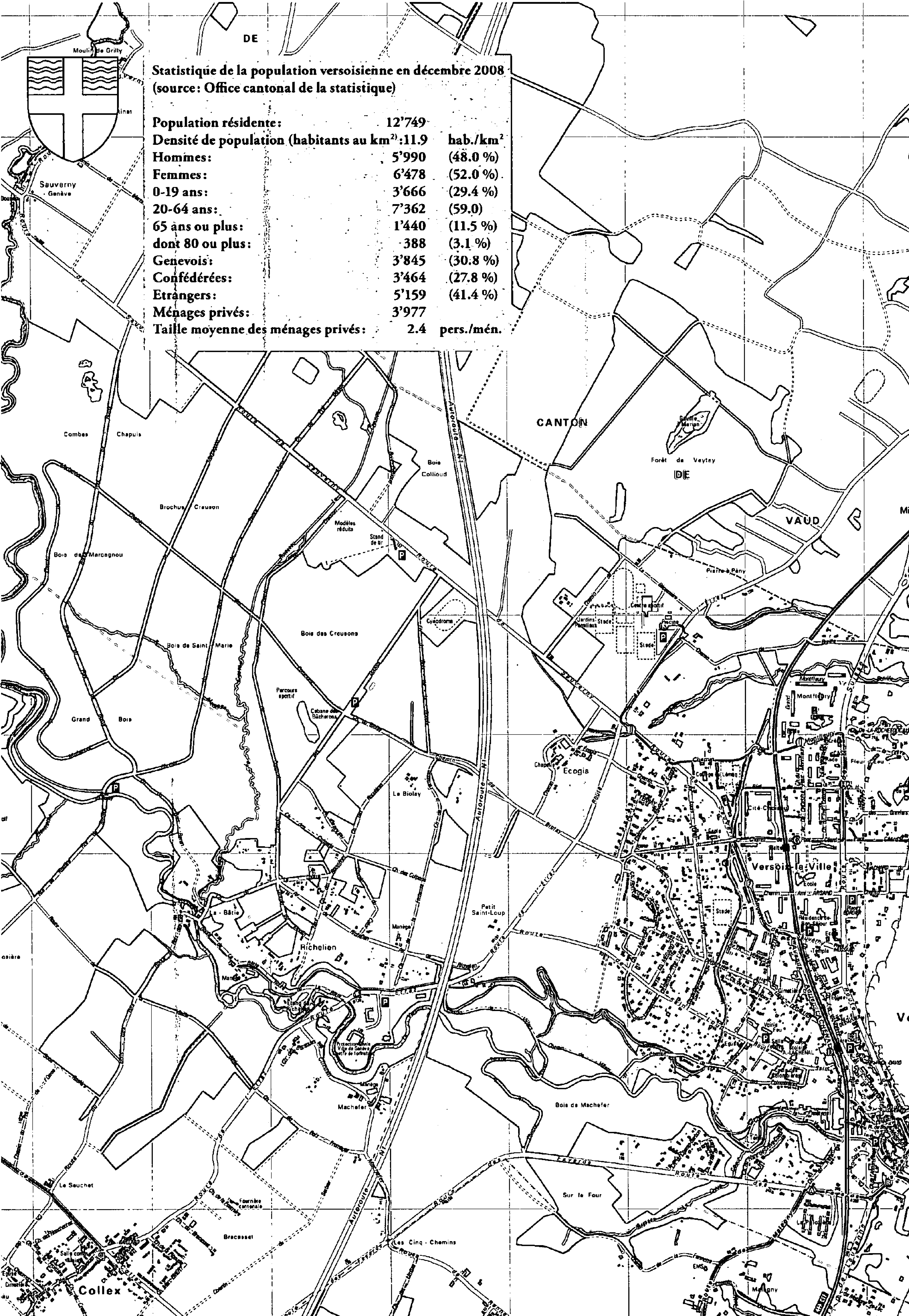


Claude Genequand
Conseiller administratif

DE

Statistique de la population versoisienne en décembre 2008 (source: Office cantonal de la statistique)

Population résidente:	12'749	
Densité de population (habitants au km²):	11.9	hab./km²
Hommes:	5'990	(48.0 %)
Femmes:	6'478	(52.0 %)
0-19 ans:	3'666	(29.4 %)
20-64 ans:	7'362	(59.0 %)
65 ans ou plus:	1'440	(11.5 %)
dont 80 ou plus:	388	(3.1 %)
Genevois:	3'845	(30.8 %)
Confédérées:	3'464	(27.8 %)
Etrangers:	5'159	(41.4 %)
Ménages privés:	3'977	
Taille moyenne des ménages privés:	2.4	pers./mén.



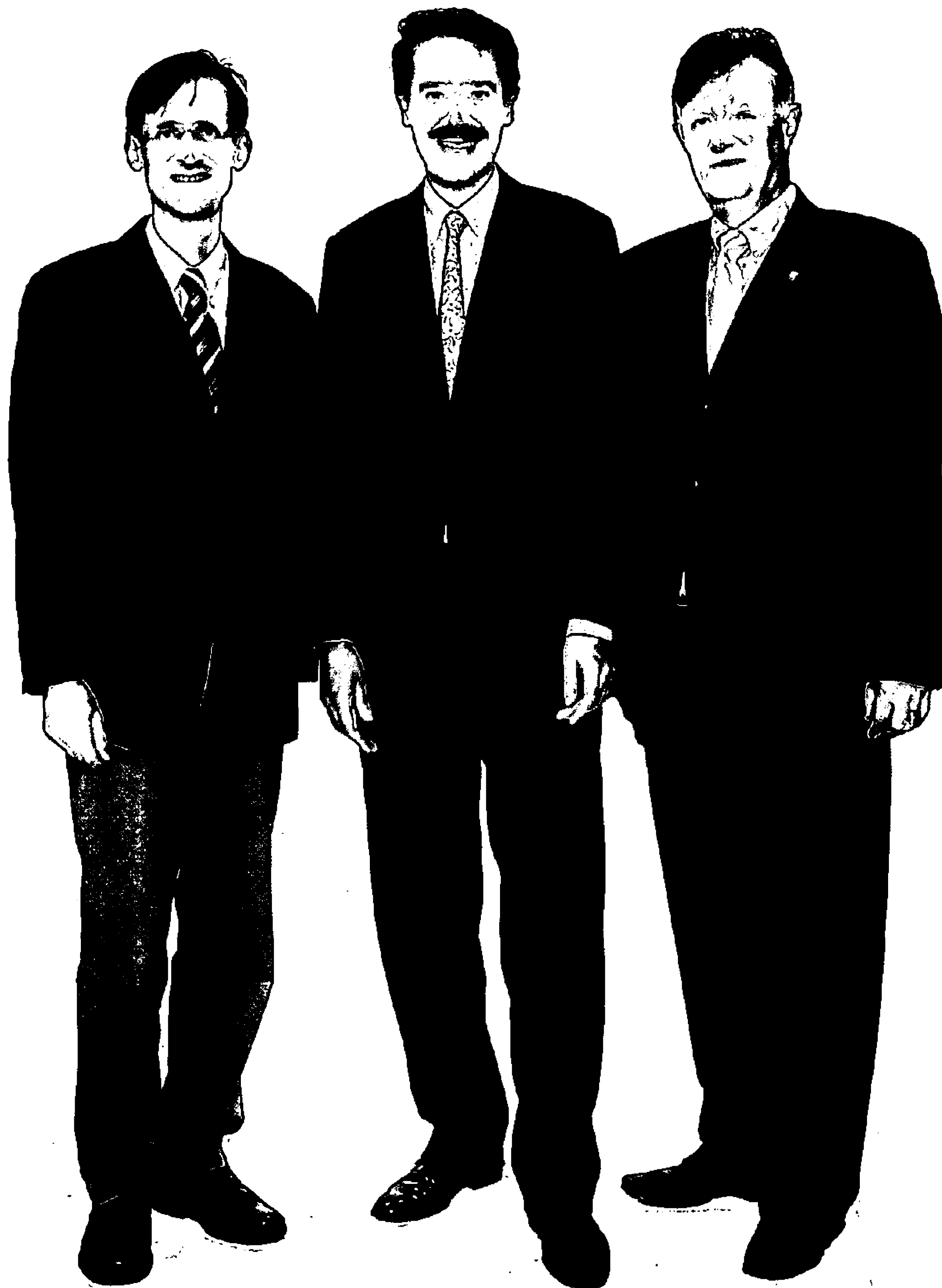
Sauverny
Genève

Collex

TABLE DES MATIERES

Le Conseil administratif	1	Aménagement et Urbanisme	75
		Urbanisme	76
		Statistiques	79
Le Conseil Municipal	5	Bâtiments	81
Bureau du Conseil municipal	5	Gérance et Informatique	85
Composition au 31 décembre 2008	5		
Représentation du Conseil municipal	5		
Activités du Conseil municipal	7		
Les commissions	8		
Les Fondations	9		
Secrétariat Général	11		
Administration communale	12		
Etat civil	14		
Travaux, Voirie et Environnement	15		
Travaux	16		
Voirie, Espaces verts, CSV	21		
Environnement	30		
Social, Jeunesse, Sécurité et Sports (transport)	35		
Social Jeunesse	37		
Affaires sociales	38		
Jeunesse	41		
Sécurité	44		
Sports et Transports	47		
Finances et Comptabilité	49		
Bouclément des comptes 2008	50		
Détail par nature	52		
Détail recettes fiscales	53		
Charges du compte de fonctionnement	54		
Revenus du compte de fonctionnement	55		
Résumé du compte de fonctionnement	56		
Tableau de la dette communale	57		
Bilan au 31 décembre 2007	60		
Crédits d'investissement au 31 décembre 2008	62		
Rapport de la fiduciaire	64		
Culture et Communication	65		
Affaires culturelles	66		
Bibliothèque	70		
Manifestations	71		
Les Caves	72		
Communication	74		

COMPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF



**M. Cédric Lambert,
parti PDC**

Maire
Conseiller administratif délégué
aux services :

Social – Jeunesse – Sécurité –
Culture et Communication

Suppléant :
M. Claude Genequand

**M. Patrick Malek-Asghar,
parti radical**

Conseiller administratif délégué
aux services :

Finances – Administration –
Economie – Bâtiments – Gérance –
Développement durable

Suppléant :
M. Cédric Lambert

**M. Claude Genequand,
parti libéral**

Conseiller administratif délégué
aux services :

Aménagement – Environnement –
Transports – Espaces publics –
Sports

Suppléant :
M. Patrick Malek-Asghar

LE CONSEIL MUNICIPAL

Composition au 31 décembre 2008

Parti radical	Année d'entrée	Parti socialiste	Année d'entrée
Mme Myriam Marcuzzo	2008	M. Patrice Marro	2003
M. Jérôme Laederach	2007	Mme Ornella Enhas	2007
M. Jean-Marc Leiser	1998	M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
M. Serge Pellaton	2003		
Mme Isabelle Zwygart	1996	Parti des Verts	Année d'entrée
M. Christophe Sudan	2007	M. Sergio Mazzone	1991
M. Christian Varonier	2007	M. Yves Richard	2004
		Mme Margaret Richard-Mikel	2007
Parti démocrate-chrétien	Année d'entrée	Mme Marie-José Sauter	1994
M. Jean-Jacques Busino	2007	M. Jean-François Sauter	2007
M. Gilles Chappatte	2008		
M. Radu Eftimie	2008	Bureau du Conseil municipal:	
M. Jean-Pierre Piccot	1975	Président: M. Jean-Marc Leiser	
M. Daniel Ricci	2002	Vice-président-e: M. Daniel Ricci	
M. Ernest Wagner	1998	Secrétaire: Mme Ornella Enhas	
Parti libéral	Année d'entrée		
Mme Anne-Marie Gaillet	1999		
M. Cédric Miche	2003		
M. Gilbert Rumo	2007		
Mme Doris Schneckenburger	2003		
M. Jean-Louis Sonney	2003		
M. Jacques Fritz	1987		

Le Bureau du Conseil municipal



Jean-Marc Leiser
Président



Daniel Ricci
Vice-Président



Ornella Enhas
Secrétaire

Représentations du Conseil municipal:

Ecole & Quartier

Mme Ornella Enhas
M. Jean-François Sauter

Les Mouffets

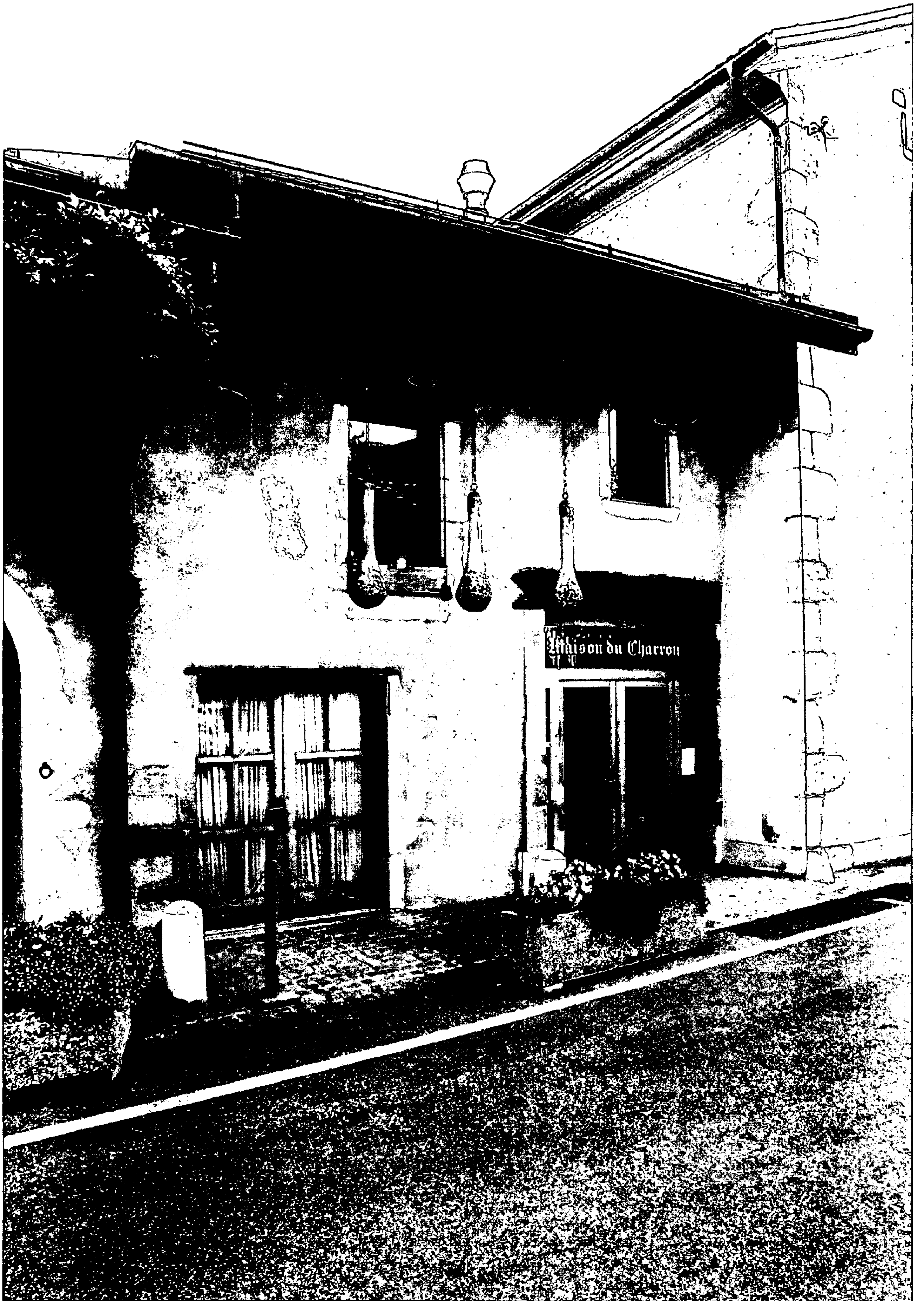
M. Yves Richard
M. Jérôme Burdet

Musique Municipale de Versoix

M. Radu Eftimie (dès le 28 janvier 2009)
M. Serge Pellaton

Le Rado

M. Daniel Ricci
Mme Doris Schneckenburger



La Maison du Charron

ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal

Pour la période administrative s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 :

Séance du 10 mars 2008

- Règlement du Fonds de décoration
- Assermentation de M. Gilles Chappatte.

Séance du 21 avril 2008

- Présentation des comptes 2007
- Acceptation d'un crédit de CHF 900 000.- : aménagement Choiseul
- Autorisation à la FIVEAC d'acheter l'immeuble Mettaz
- Désignation des Jurés pour les Tribunaux 2009
- Autorisation de créer un fonds de décoration.

Séance du 19 mai 2008

- Vote des comptes 2007
- Vote des crédits complémentaires de fonctionnement (comptes 2007)
- Approbation d'un crédit de CHF 220 000.- : concept d'éclairage événementiel
- Acceptation d'un crédit de CHF 416 000.- pour des travaux gérance
- Acceptation d'un crédit de CHF 44 000.- : crédit d'étude amiante
- Election du Bureau du Conseil municipal.

Séance du 23 juin 2008

- Validation d'une nouvelle fiduciaire pour l'EMS de Bon-Séjour
- Nomination d'un Sapeur-Pompier au grade de Lieutenant
- Approbation des comptes 2007 de la Fondation Communale de Versoix Samuel-May
- Autorisation à la Fondation Communale de Versoix Samuel-May d'acheter un terrain
- Acceptation d'un crédit complémentaire de CHF 510 000.- pour EVE
- Votation du PLQ îlot sud, Versoix Centre-Ville
- Acceptation d'un crédit d'étude de CHF 100 000.- pour un contre-projet à l'initiative VRAC
- Assermentation de Mme Anne-Marie Gaillet.

Séance du 15 septembre 2008

- Désignation de la Présidence et de la Vice-Présidence du local de vote
- Approbation des comptes 2007 de la Fondation Bon-Séjour
- Acceptation d'un crédit de CHF 175 000.- pour l'achat de véhicules pour le STVE.

Séance du 13 octobre 2008

- Assermentation de Mme Myriam Marcuzzo
- Approbation des comptes 2007 de la FIVEAC
- Approbation des comptes 2007 de la Crèche Fleurimage
- Vote d'un crédit de CHF 44 200.- pour l'assainissement de la chaufferie Courvoisier
- Acceptation d'un crédit de CHF 246 225.- : crépi et charpente ferme d'Ecogia
- Démission et nominations à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Versoix
- Présentation du budget 2009.

Séance du 17 novembre 2008

- Approbation du budget 2009 de la Crèche Fleurimage
- Approbation du budget 2009 de la Ville de Versoix
- Acceptation d'un crédit de CHF 412 050.- pour l'aménagement Dégallier/Peter/Dessous-Saint-Loup en zone 30 km/heure.

Séance du 15 décembre 2008

- Approbation de la résolution : contre-projet « Espace Culturel de Versoix » à l'initiative « Créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre, d'arts et de cinéma »
- Acceptation d'un crédit de CHF 311 550.- pour la construction d'une crypte à Versoix Centre-Ville
- Vote d'un crédit de CHF 114 570.- : AMO et réaménagement de l'avenue Lachenal
- Acceptation d'un cautionnement d'un emprunt pour la Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées
- Assermentation de M. Radu Eftimie.

LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commissions permanentes

Aménagement, urbanisme et transports

Au 31 décembre 2008 :

M.-J. Sauter (Présidente)

J.-M. Leiser (Vice-Président)

J. Fritz, S. Mazzone, J.-P. Piccot, J.-C. Rothlisberger,
G. Rumo, E. Wagner, I. Zwygart.

Sécurité

Au 31 décembre 2008 :

J.-L. Sonney (Président)

C. Sudan (Vice-Président)

J.-J. Busino, A.-M. Gaillet, J. Laederach, P. Marro,
Y. Richard, J.-F. Sauter, E. Wagner.

Bâtiments et gérance

Au 31 décembre 2008 :

C. Miche (Président)

D. Ricci (Vice-Président)

S. Mazzone, M. Melo, J.-C. Rothlisberger, J.-F. Sauter,
D. Schneckenburger, C. Sudan, C. Varonier.

Sociale, jeunesse

Au 31 décembre 2008 :

J. Laederach (Président)

Y. Richard (Vice-Président)

G. Chappatte, O. Enhas, A.-M. Gaillet, D. Ricci,
M.-J. Sauter, D. Schneckenburger, I. Zwygart.

Culture et communication

Au 31 décembre 2008 :

S. Pellaton (Président)

J.-F. Sauter (Vice-Président)

J.-J. Busino, O. Enhas, C. Miche, J.-P. Piccot,
M. Richard-Mikel, D. Schneckenburger, I. Zwygart.

Sports

Au 31 décembre 2008 :

J.-P. Piccot (Président)

P. Marro (Vice-Président)

G. Chappatte, M. Marcuzzo, M. Richard-Mikel,
G. Rumo, M.-J. Sauter, J.-L. Sonney, C. Varonier.

Environnement et espaces publics

Au 31 décembre 2008 :

J.-C. Rothlisberger (Président)

D. Ricci (Vice-Président)

J. Fritz, A.-M. Gaillet, S. Pellaton, J.-P. Piccot,
M. Richard-Mikel, J.-F. Sauter, C. Varonier.

Développement durable

Au 31 décembre 2008 :

Y. Richard (Président)

S. Pellaton (Vice-Président)

G. Chappatte, O. Enhas, M. Marcuzzo, G. Rumo,
J.-F. Sauter, J.-L. Sonney, E. Wagner.

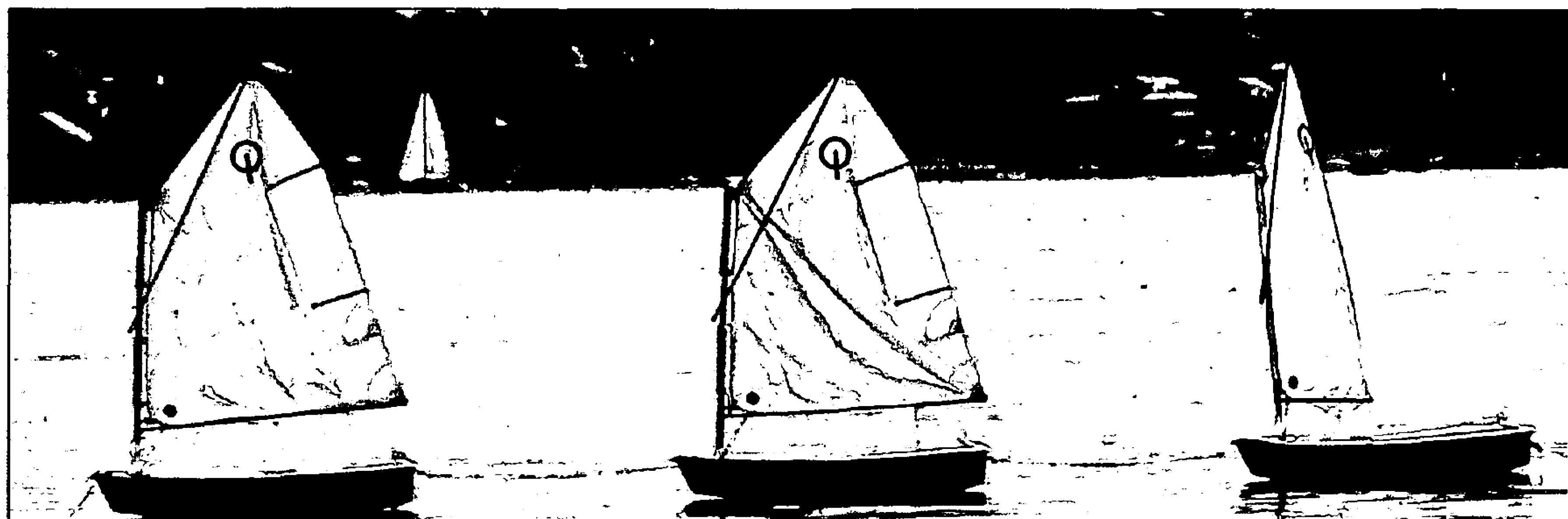
Finances, administration et économie

Au 31 décembre 2008 :

M. Melo (Présidente)

C. Miche (Vice-Président)

G. Chappatte, J.-M. Leiser, M. Marcuzzo, P. Marro,
Y. Richard, M.-J. Sauter, D. Schneckenburger.



LES FONDATIONS

Situation au 31 décembre 2008

Fondation Communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation : M. P.-M. Salamin

Conseiller administratif délégué : M. P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal :

D. Ricci, J.-C. Rothlisberger, A. Susini, R. Schneckenburger

Membres nommés par le Conseil administratif :

P.-M. Salamin, N. Muehlematter, R. Lacroix, F. Ricci.

FIVEAC

Président du Conseil de Fondation : M. R. Schneckenburger

Conseiller administratif délégué : M. P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal :

M.-J. Sauter, H. Enhas, J.-L. Sonney, C. Varonier, E. Wagner

Membres nommés par le Conseil administratif :

R. Schneckenburger, P. Schenker, H. Zanelli.

Fondation Bon-Séjour

Président du Conseil de Fondation : M. C. Graber

Conseiller administratif délégué : M. C. Lambert

Membres nommés par le Conseil municipal :

D. Schneckenburger, M.-L. Rageth, J. Schneckenburger, R. Eftimie, J.-C. Rothlisberger

Membres nommés par le Conseil administratif :

M. Pernet, C. Graber, S. Pellaton, C. Ricci.

Fondation de la crèche Fleurimage

Président du Conseil de Fondation : M. J.-C. Burdet

Directrice : Mme F. Rességuier

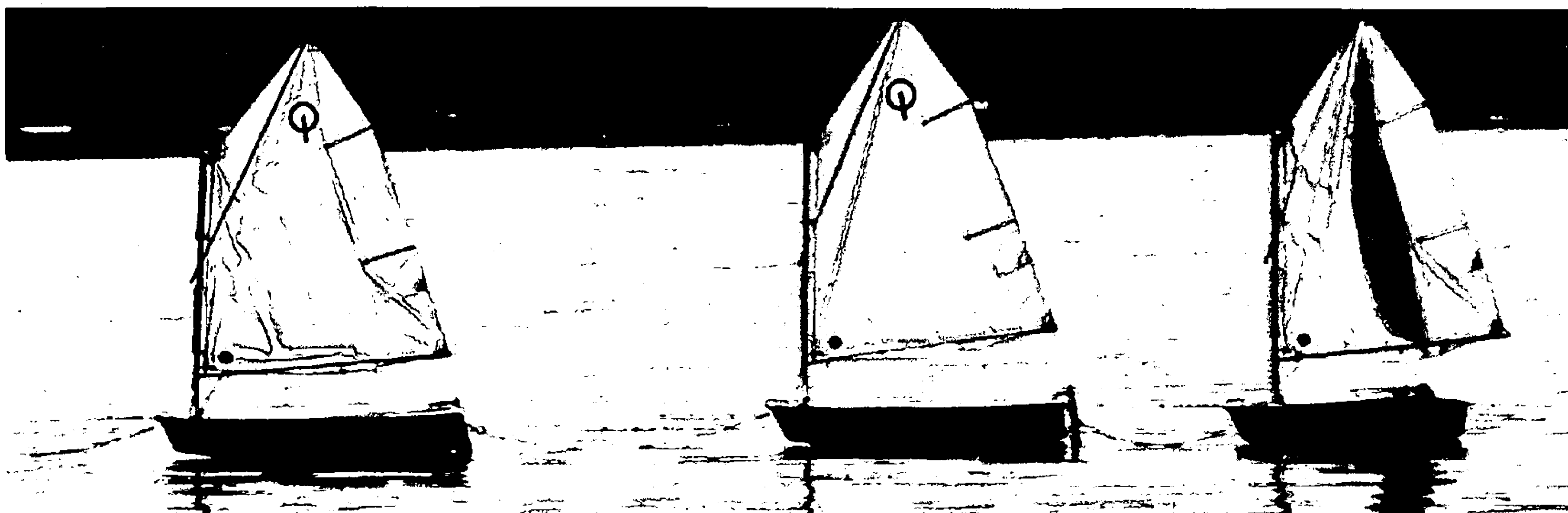
Conseiller administratif délégué : C. Lambert

Membres nommés par le Conseil municipal :

O. Enhas, J. Susini, G. Chappatte, J.-C. Burdet, M. Marcuzzo

Membres nommés par le Conseil administratif :

J. Converset, E. Simeth Di Fortunato, S. De Meris.





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Général: Frank Lavanchy

Collaborateurs:

- 1 assistante du Secrétaire Général
- 1 officière d'Etat civil
- 3 réceptionnistes
- 1 employée des ressources humaines
- 2 employés administratifs

La mission du service:

Secrétariat général

Le Secrétaire Général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil Administratif, représente la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil Municipal.

Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de la commune (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, partenariat, décès, déclaration de nom suite au divorce). Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix.

Ressources humaines

Les Ressources Humaines gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires, que des assurances sociales.

Réception

La Réception de la Mairie renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des passeports et des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, comme d'autres objets tels cartes postales, livre, etc.

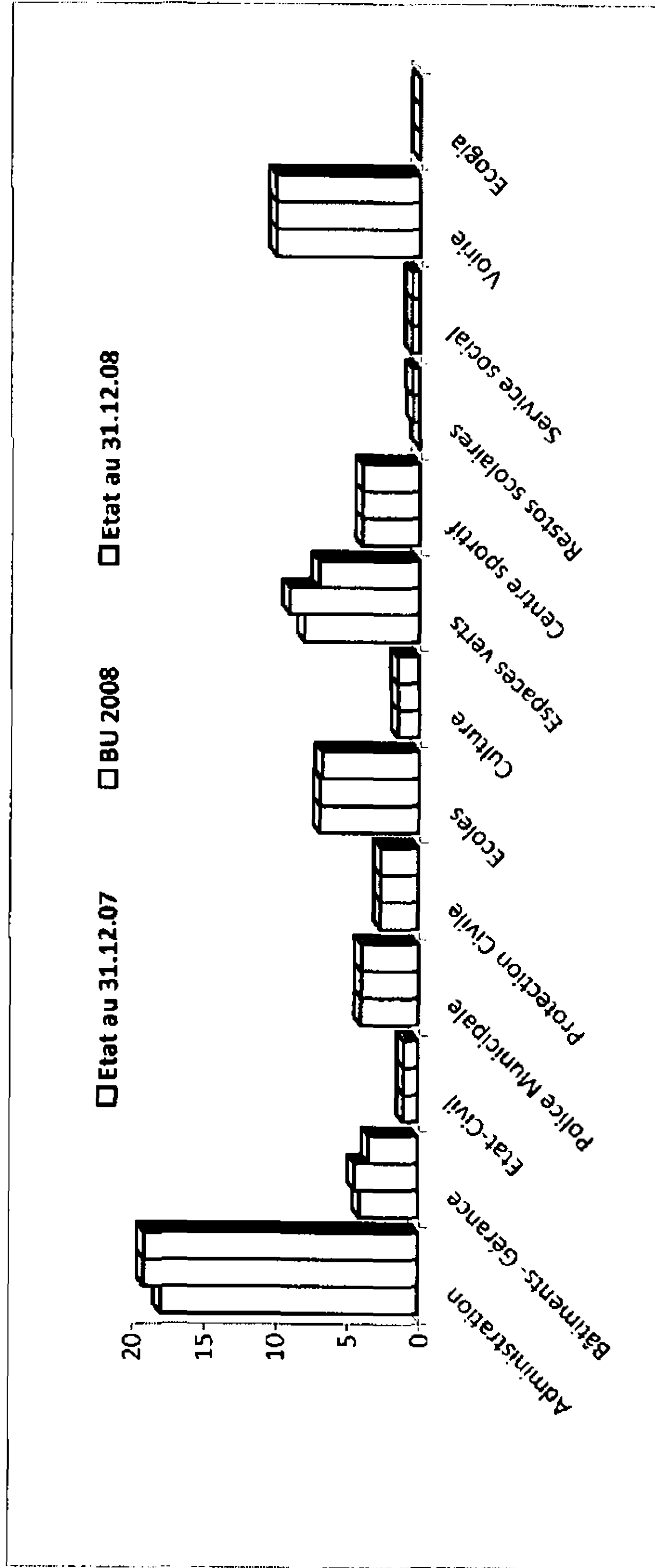
ADMINISTRATION COMMUNALE (PERSONNEL FIXE)

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

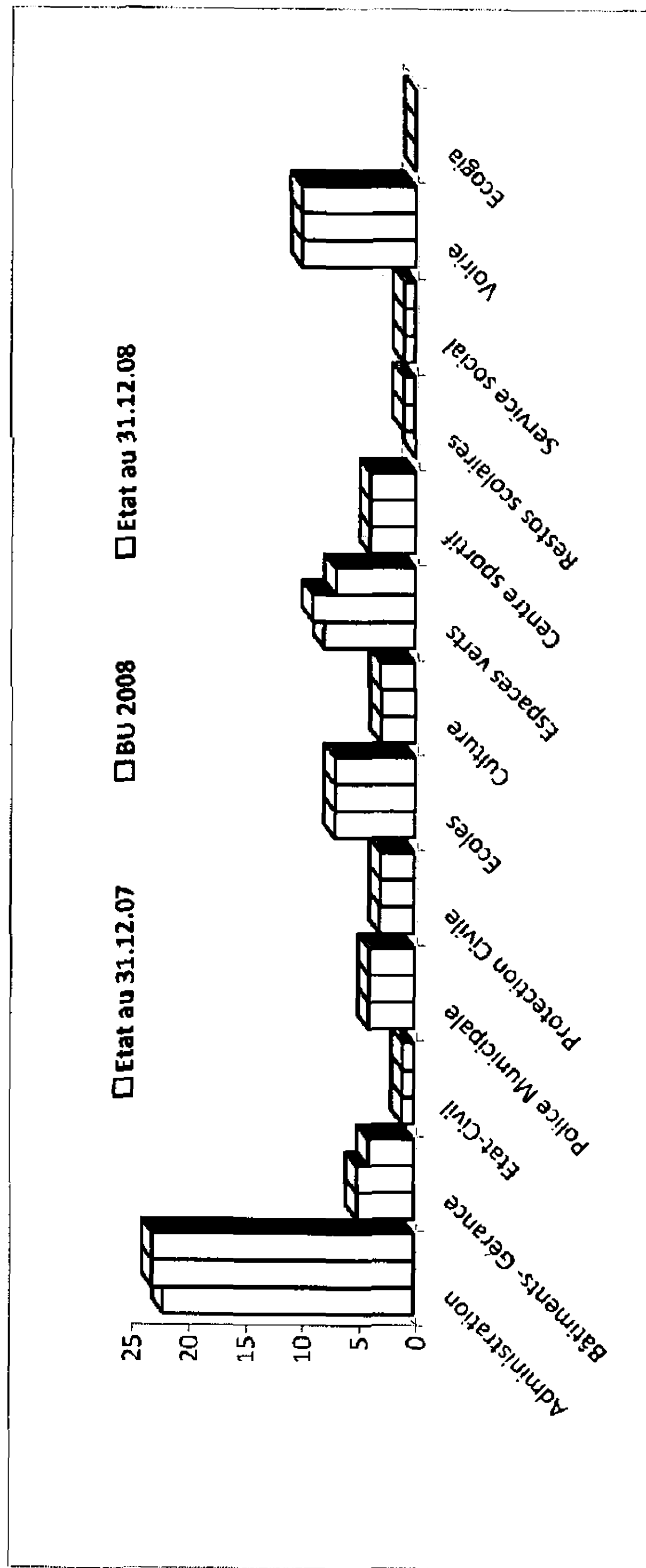
SERVICES	31.12.2007	BU 2008	31.12.2008
Administration	17.90	19.10	19.10
Bâtiments- Gérance	4.05	4.37	3.40
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	4.00	4.00	4.00
Protection Civile	2.60	2.60	2.60
Ecoles	6.90	6.91	6.75
Culture	1.50	1.50	1.50
Espaces verts	8.00	9.00	7.00
Centre sportif	4.00	4.00	4.00
Restos scolaires	0.00	0.40	0.44
Service social	0.50	0.50	0.50
Voirie	10.00	10.00	10.00
Ecogia	0.00	0.00	0.00
	60.45	63.38	60.29

SERVICES	31.12.2007	BU 2008	31.12.2008
Administration	22	23	23
Bâtiments- Gérance	5	5	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	4	4	4
Protection Civile	3	3	3
Ecoles	7	7	7
Culture	3	3	3
Espaces verts	8	9	7
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	0	1	1
Service social	1	1	1
Voirie	10	10	10
Ecogia	0	0	0
	68	71	68

POSTES



PERSONNES



1 : Dans le cadre de l'élaboration du budget 2008, les autorités de Versoix ont validé les augmentations de postes suivants : 1 poste Administration, 1 poste STVE, 0.4 poste réparti dans d'autres services de manière à leur apporter des ressources.
Les économies de postes relevées entre le BU 2008 et l'Etat à fin 2008, s'expliquent par le fait que des postes à repourvoir (budgétisés ou démissions) n'ont pas été ouverts de suite et des remplacements ont été organisés en recourant à du personnel auxiliaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE (PERSONNEL AUXILIAIRE)

ETAT DU PERSONNEL AUXILIAIRE EN TERME DE SALAIRES (Frs)

SERVICES	31.12.2007	BU 2008	31.12.2008
Administration	31'440	50'531	61'976
Bâtiments- Gérance	59'532	54'088	73'425
Votations	2'985	0	0
Etat-Civil	2'658	0	6'056
Police Municipale	58'511	68'136	64'022
Protection Civile	0	0	0
Ecoles	11'878	11'248	14'066
Culture	21'873	58'559	65'584
Espaces verts	17'088	13'270	48'412
Centre sportif	205'239	212'252	221'090
Restos scolaires	61'846	71'214	85'023
Aide sociale	0	0	0
Voirie	27'533	13'688	73'048
Ecogia	13'590	15'158	17'139
	514'172	568'144	729'841

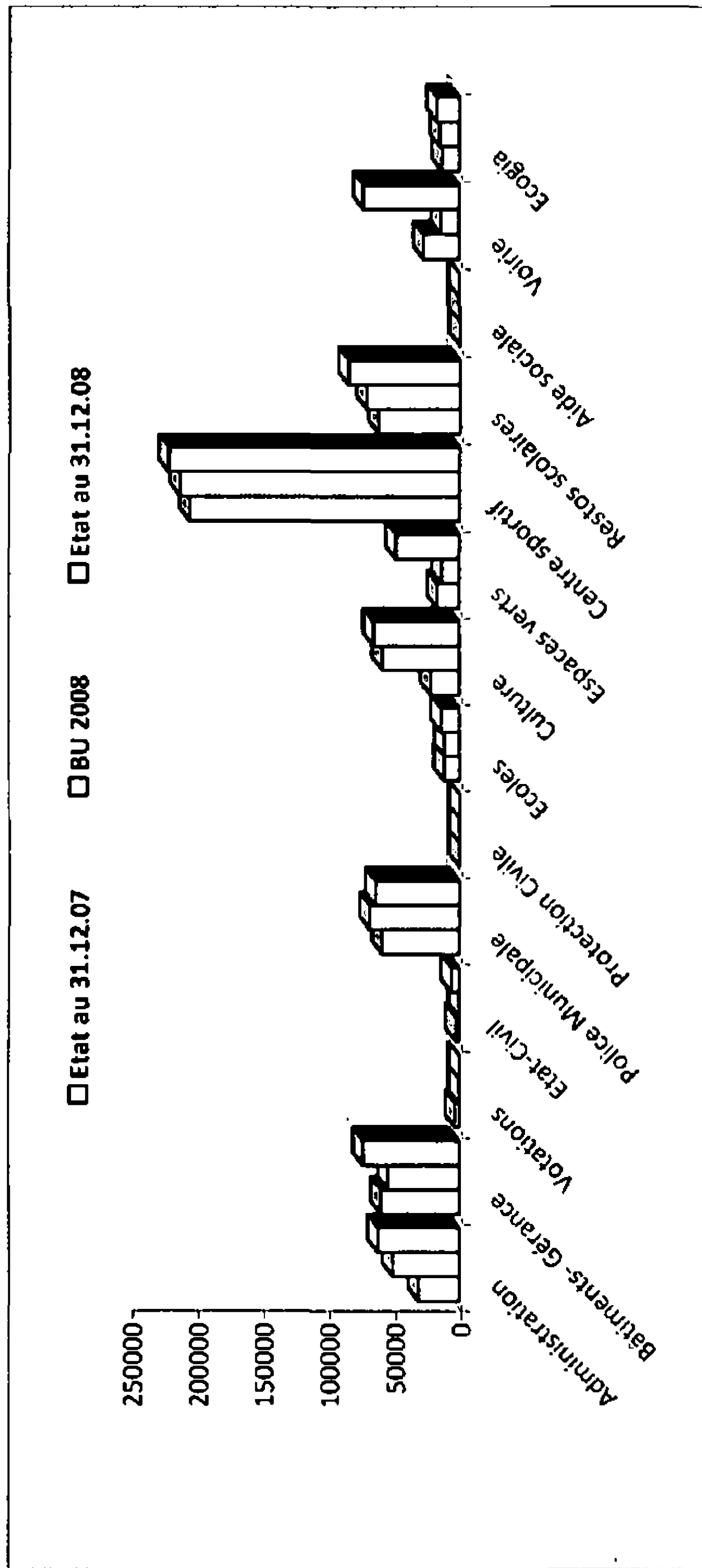


2 : L'écart entre le BU 2008 et le réalisé 2008 comme déjà mentionné au point 1 ci-dessus, s'explique par le fait que des postes fixes ouverts (budgétisés ou démissions) n'ont pas été repourvus de suite et des remplacements ont été organisés en recourant à du personnel auxiliaire.

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNE 2008 SONT RELEVES CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	1	1.00	Poste budgétisé repourvu au service Gérance
Administration	0	0.10	Augmentation taux activité service SSJ
Bâtiment	-1	-0.65	Départ en retraite service Gérance
Ecole	0	-0.15	Baisse taux activité service Gérance
STVE	-1	-1.00	Démission au STVE
Restos scolaires	1	0.44	Passage du statut d'auxiliaire en poste fixe SSJ
Administration	0	0.10	Augmentation taux activité service Compta

CH Frs



ÉTAT CIVIL

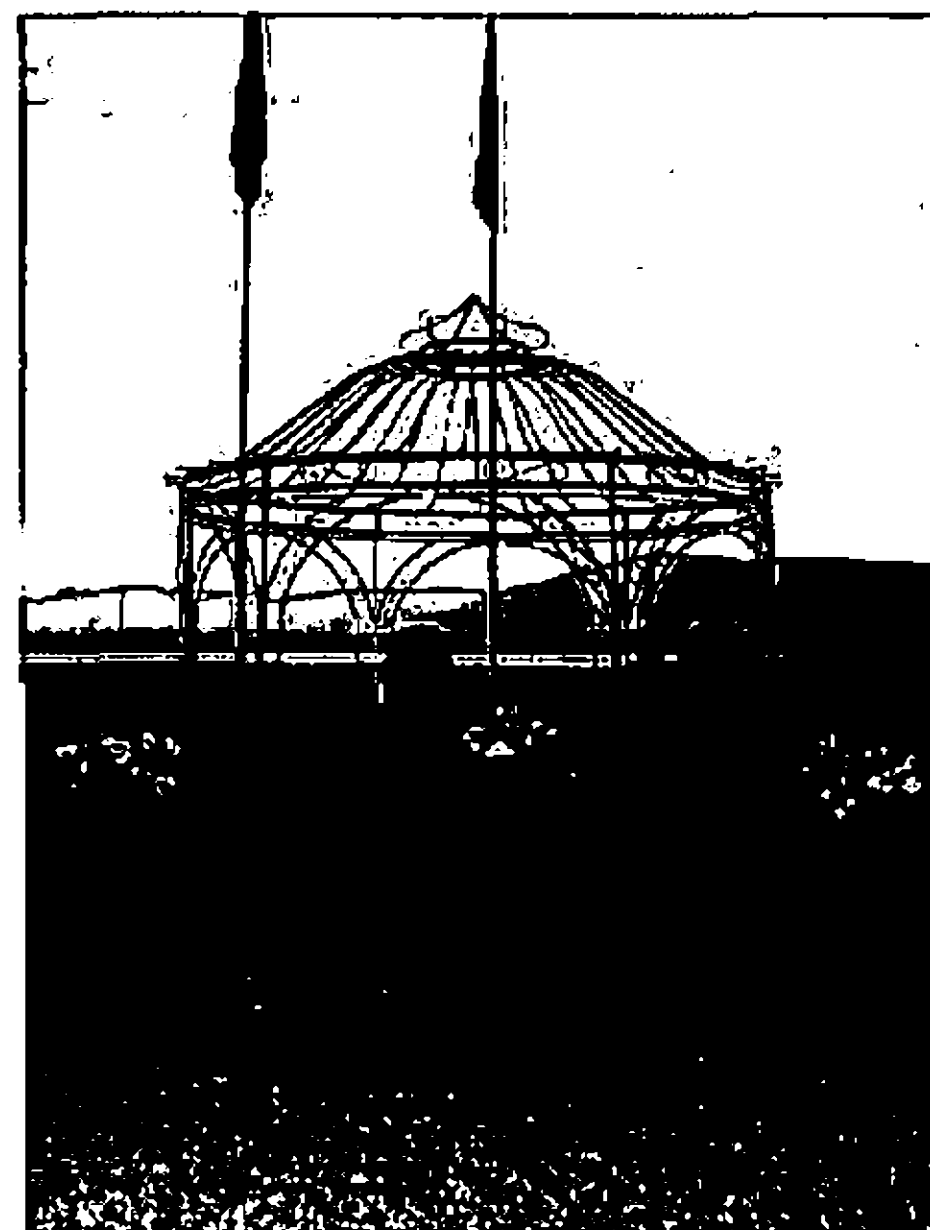
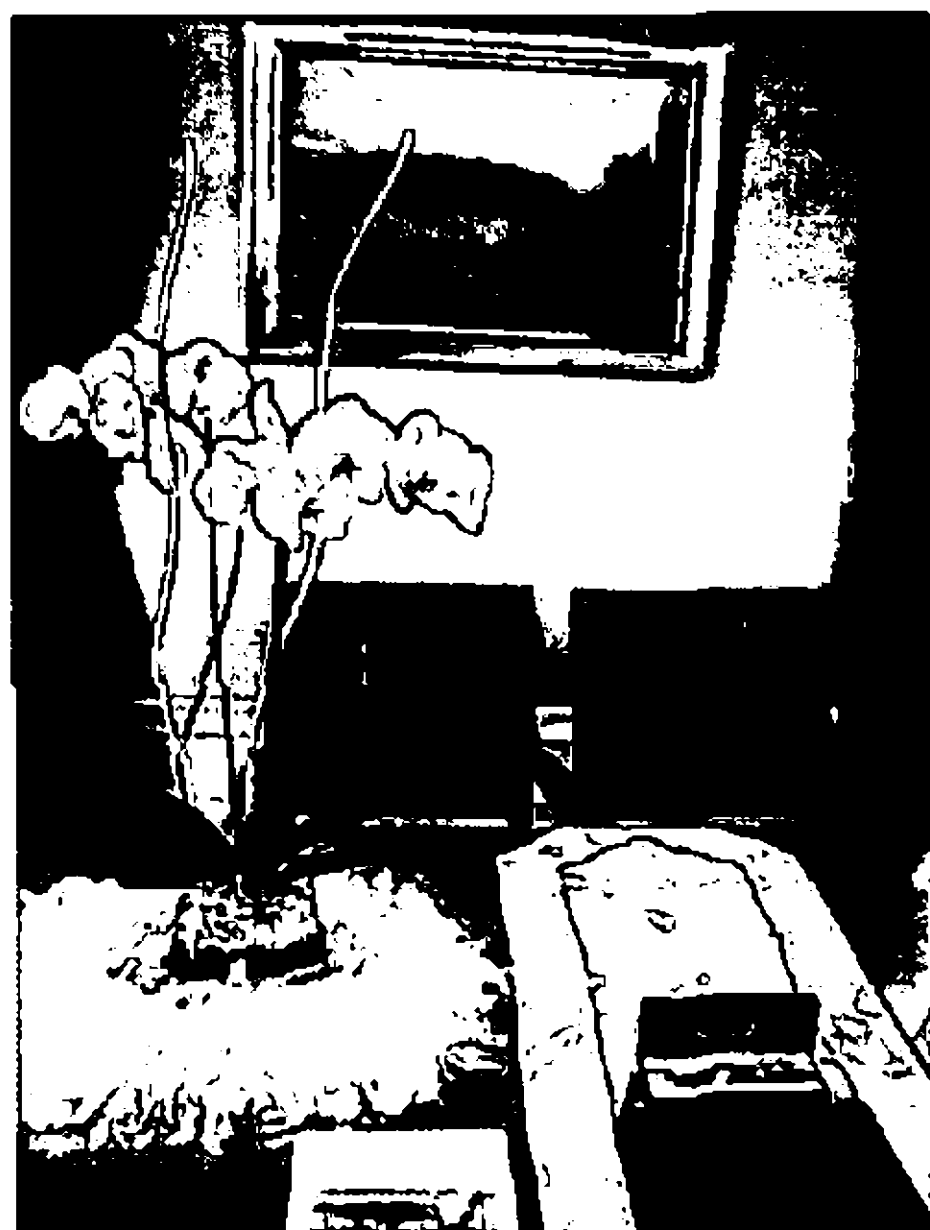
Le service de l'état civil de l'arrondissement de Versoix/Céligny a, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, traité et enregistré dans le système informatisé de l'état civil suisse « Infostar » :

- 77 procédures préparatoires au mariage
- 97 célébrations de mariage
- 1 procédure préparatoire d'un partenariat
- 1 enregistrement d'un partenariat
- 1 naissance
- 11 reconnaissances
- 39 décès
- 9 déclarations de nom suite au divorce
- 80 naturalisations d'étrangers

Durant cette même période, 548 actes ont été délivrés, soit :

- 460 actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès)
- 88 actes d'état civil extraits du registre informatisé des personnes originaires de Versoix et Céligny (certificat individuel d'état civil, acte d'origine et certificat de famille)

Infostar est un registre informatisé des personnes commun à tous les offices d'état civil en Suisse. Pour alimenter cette banque centrale de données depuis 2005 et permettre l'enregistrement des événements, les personnes concernées doivent être transférées du registre des familles dans le système. Cette tâche importante incombe à l'office de l'état civil du lieu d'origine. A fin 2008, l'état civil de Versoix a terminé le transfert de toutes les personnes en vie figurant dans les registres des familles de Versoix et Céligny, soit environ 3400 personnes. Les événements (naissance, mariage, partenariat, décès) qui ont lieu sur le territoire de l'arrondissement de Versoix concernent également les personnes étrangères, il sera donc toujours nécessaire d'enregistrer des personnes (sur la base de documents d'état civil étrangers) si leurs données personnelles ne sont pas disponibles dans le système.



TRAVAUX, VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

Chef de service: Michel Armand-Ugon

Collaborateurs: 1 adjoint au chef de service
2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement
Voirie: 1 chef d'équipe, 9 cantonniers, des auxiliaires saisonniers
Espaces Verts: 1 chef d'équipe, 1 suppléant, 6 horticulteurs, 1 apprenti, des auxiliaires saisonniers
Centre sportif: 1 chef d'équipe, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers

La mission du service :

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien.

Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :

Les travaux: de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux sont effectués sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau, les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

La voirie: les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et des nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

Les espaces verts: les jardiniers s'occupent entre autres de l'entretien des espaces verts communaux, de l'entretien de la végétation, des décorations florales, de l'entretien et de créations diverses comme les massifs floraux et des décorations des manifestations communales.

Le Centre Sportif (CSV): trois personnes entretiennent les terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif.

L'environnement: si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer des nuisances sonores.

TRAVAUX

Eclairage public et défense incendie

CHF 65 000.– ont été nécessaires à l'entretien des 850 points lumineux et 220 points d'eau pour la défense incendie. Cette année le chemin de Braille a été équipé de candélabres.

CHF 106 000.– représentent le montant du contrat de maintenance et de consommation électrique de notre réseau d'éclairage public avec les SIG.

Eclairage événementiel

Décorations lumineuses

Après avoir établi un diagnostic en collaboration avec les différents services communaux concernés et proposé un schéma directeur adapté aux particularités de Versoix, le bureau Dar la luz, mandataire, a réalisé un plan d'éclairage événementiel qui a été présenté tout d'abord aux commissions « culture et communication » et « environnement et espaces publics », puis au Conseil municipal du mois de mai pour déboucher sur un crédit de CHF 220 000.– correspondant à une première étape de décorations événementielles à Versoix.

Les lieux décorés dans cette phase I sont :

- route de Suisse, traversée et entrées ;
- giratoires de la route de l'Etraz ;
- route de Saint-Loup ;
- accès gare et halte CFF (rampe de la Gare et Pont-Céard).

Ces nouvelles installations seront mises en place durant l'hiver 2008-2009 et remplaceront les anciennes décorations devenues vétustes et gourmandes en énergie. Ce sont donc 51 points lumineux qui illumineront le domaine public avec 2 fois moins d'énergie qu'auparavant, soit le double puisqu'aujourd'hui nous comptons 23 décorations.

PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)

Entretien des cours d'eau, fontaines et canalisations

Assainissement

Durant l'année 2008, tout comme en 2007, la phase I du PGEE a accaparé la majeure partie du temps. Cette étape devrait être terminée en 2009, il s'agit de faire le diagnostic complet du réseau d'assainissement et d'établir l'ensemble des rapports et cartes « diagnostics » (= inventaire) du réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées, et des cours d'eau communaux: canal de Saint-Loup, Nant-de-Braille, Nant-de-Crève-Cœur, Creuson et bief de Pont-Céard.

Ces documents nous permettront de programmer et de planifier, durant les années à venir, les interventions d'entretien et de renouvellement des installations et des canalisations existantes, mais également les nouvelles constructions à réaliser pour maintenir le réseau en bon état (qualité, valeur, etc.).

L'exécution des derniers ouvrages nécessaire à la mise en séparatif à 100 % de la Commune sera définie après la réalisation de la phase I du PGEE.

Rappel : 95 % de la Commune en séparatif.

Comme en 2006 et 2007, les actions relatives aux collecteurs collectifs privés ont été poursuivies. En effet, dans certains quartiers, les canalisations communes privées n'ont pas toujours été entretenues convenablement et nécessitent maintenant, soit un entretien lourd, soit une réfection complète. A la demande des propriétaires concernés, la Commune a offert ses services en tant que « médiateur » en prenant en charge l'établissement :

- d'un constat des canalisations existantes définissant clairement leur statut ;
- d'un projet pour la remise à neuf des équipements ;
- d'une proposition de clé de répartition des frais, afin que les propriétaires puissent gérer par eux-mêmes, tant l'entretien régulier que ponctuel des ouvrages communs leur appartenant.

TRAVAUX

Renaturation de la Versoix

Après 2006 (secteur chemin de l'Ancien-Péage), les travaux de renaturation de la Versoix se sont prolongés dans le secteur du barrage des Usiniers et du chemin de Villars.

Les objectifs de ces travaux sont :

- restaurer la libre circulation de tous les espaces piscicoles de la Versoix ;
- améliorer la stabilité des talus ;
- améliorer la sécurité et garantir la protection des biens et des personnes ;
- restaurer le caractère alluvial du site.

Ces aménagements, conduits par le Canton, nous ont permis de reconstruire un collecteur d'eaux pluviales (vétuste, partiellement détruit par glissement de terrain et par des racines) desservant le chemin de Champ-Barbon, coût de l'opération CHF 20 000.-.

Le canal

Le canal de Saint-Loup fait toujours l'objet d'une attention particulière, celui-ci étant non seulement utilisé comme réserve piscicole ou promenade (cheminement pédestre le longeant), mais également comme collecteur d'eaux pluviales pour tout le bassin versant situé en amont de celui-ci. La majeure partie de son entretien est réalisée par l'équipe de la Voirie. Plusieurs interventions sont étudiées dans le cadre de l'étude du PGEE, en vue d'améliorer son entretien et d'éviter tout débordement futur.

2 interventions ont été effectuées en coordination avec les travaux de renaturation de la Versoix, du fait de la présence de l'entreprise spécialisée sur place, soit :

- amélioration de la prise d'eau du Manège (La-Bâtie) ;
- modification du lit du canal pour améliorer son écoulement, au droit de la Fontaine des Amoureux.

A la demande de nombreux concitoyens, plusieurs séances ont également eu lieu avec le Canton, afin de désigner, conformément à la convention d'entretien liant la Commune et l'Etat de Genève, une société de pêche à même d'assurer un entretien convenable du canal dans son secteur « réserve piscicole », soit de la route de La-Bâtie au chemin de Villars (ensablement important et risque de débordement). Une décision devrait être prise d'ici 2009.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Interventions effectuées par des tiers

• Curage des canalisations	CHF	14 000.-
• Contrôles par caméra	CHF	14 000.-
• Entretien annuel des sacs de routes (+ fossés et sacs du CSV) et séparateurs	CHF	19 000.-
• Interventions d'urgence (canalisations bouchées, etc.)	CHF	3 000.-
• Réparations des fosses de compteurs, fontaines, arrosage, etc.	CHF	3 000.-
• Emoluments pour pompage de l'eau du lac pour l'arrosage (Mairie et plage)	CHF	500.-
• Canal : élagage de la végétation, réfection des cheminements pédestres, modification du lit de la Fontaine des Amoureux, réfection de la prise d'eau du Manège, révision de la vanne de La-Bâtie	CHF	22 000.-
• Construction collecteur eaux pluviales en aval du chemin du Champ-Barbon et chambre de visite sur réseau privé existant	CHF	23 000.-
• Réparations : collecteur eaux pluviales de Saint-Loup, collecteur drainage de la Fernasse et collecteur eaux usées de l'avenue Marc-Peter	CHF	22 000.-

Les frais de consommation en eau de l'ensemble des 17 fontaines communales se montent à CHF 19 000.-.

TRAVAUX

Le réseau routier

L'année a été marquée par le vote des crédits de réaménagement de l'avenue De-Choiseul et du chemin Louis-Dégallier, de l'avenue Marc-Peter et du chemin de Dessous-Saint-Loup, respectivement **1^{er} zone de rencontre et 1^{er} zone 30 km/h à Versoix.**

Un crédit de CHF 900 000.– a été voté en avril 2008, non seulement pour réaménager et réfectionner l'avenue De-Choiseul, mais également pour créer la jonction piétons/vélos entre: avenue De-Choiseul/chemin du Petit-Montfleury, chemin du Pré-Colomb/chemin de Versoix-la-Ville et avenue De-Choiseul/route de Suisse.

La dernière étape du mail piétonnier «Voltaire» faisait aussi partie de ce crédit. Le chantier a démarré dans le courant de l'hiver 2008-2009, juste après la fin du réaménagement du chemin de Pont-Céard qui a été entièrement réfectionné avec un **revêtement phonique novateur** permettant de diminuer de 5 à 6 décibels le bruit de roulement émis par les véhicules, et ce pour le plus grand bonheur des usagers et riverains de cette artère.

Après un essai qui a duré plus de 2 ans et suite aux diverses démarches administratives, un crédit de CHF 400 000.– a pu être voté en novembre 2008 pour réaménager en zone 30 le chemin Louis-Dégallier (avenue Adrien-Lachenal, avenue Louis-Yung), l'avenue Marc-Peter et le chemin de Dessous-Saint-Loup. Ces travaux seront réalisés durant l'hiver 2008-2009 à la suite des aménagements de l'avenue Marc-Peter et du chemin de Dessous-Saint-Loup (votés une année auparavant), compatibles avec une zone 30.

La réfection complète des extérieurs du domaine d'Ecogia (crédit de CHF 660 000.–) a également démarré cet été (période de vacances du CICR) et devrait se poursuivre jusqu'à l'hiver.

La construction du giratoire route de l'Etraz/route de Saint-Loup visant à fluidifier le trafic et à sécuriser le carrefour a été réalisée; l'aménagement de la pastille centrale sera exécuté durant l'hiver 2008-2009.

Conformément au plan directeur des déplacements, un 2^e giratoire chemin du Biolay/route de l'Etraz devrait être réalisé en 2009.

Dans le cadre de l'entretien des chaussées, la Commune a poursuivi le gravillonnage (plus écologique et moins onéreux que le revêtement traditionnel) des chemins ruraux du Moulin-Neuf/du Calot/de La-Loutre), CHF 40 000.–.

Sans oublier que ce sont 35 km de chaussées, 6 places et 9,2 km de trottoirs communaux qui sont entretenus et embellis au fil de l'année par l'équipe de la Voirie et des Espaces Verts, soit 270 000 m².

L'entretien courant des routes et parcs est effectué régulièrement par l'équipe de la Voirie et des Espaces Verts. Toutefois, plusieurs interventions seront exécutées par des tiers. Le montant de CHF 380 000.– à disposition dans le budget «travaux routiers, emplacements, parcs» a été réparti de la façon suivante:

- Entretien ponctuel routier (goudronnage, fissures, gravillonnage, etc.) CHF 90 000.–
- Entretien marquage et signalisation CHF 29 000.–
- Entretien végétation et forêt (plantations, tailles, etc.) CHF 23 000.–
- Traitements divers (rats, araignées, anti-graffitis, etc.) CHF 7 000.–
- Entretien serrurerie (barrières, mains courantes, etc.) CHF 37 000.–
- Aménagements divers, réparations ponctuelles, maçonneries, bouches incendie, éclairage public, etc. CH 106 000.–
- Entretien divers par des tiers (Parc de La Bécassine, giratoires, etc.) CHF 15 000.–
- Réfection cheminement pédestre du canal, vers le Fer à Cheval CHF 22 000.–

TRAVAUX

Les installations sportives et de loisirs

Le parcours sportif du chemin des Douves a été entièrement rénové durant l'hiver 2007-2008 et a obtenu l'appellation « Parcours Vita ».

Une piste finlandaise de 1,2 km a également été réalisée cette année dans les bois, derrière le Centre sportif.

Ces 2 chantiers ont été exécutés en très grande partie par les équipes de la Voirie et des Espaces Verts, et du Centre sportif. Qu'ils soient ici tous chaleureusement remerciés.



Centre sportif de Versoix

TRAVAUX

Chantiers réalisés, en cours et à l'étude

Chantier	Travaux / Etude	Crédit	Coût au 31.12.2008	Subvention reçue	Situation
Quartier Versoix-la-Ville	Suite du Mail Voltaire, mise à ciel ouvert du bief, trottoir côté ch. du Pré-Colomb	930 000.-	600 000.-	430 000.-	En cours
Carrefour route de l'Etraz/Saint-Loup	Création (avec le DCTI) d'un giratoire. Crédit voté, mais en attente décision du Canton pour sa réalisation	275 000.-	265 000.-	0.-	En cours
PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)	Etablissement du PGEE de Versoix	510 000.-	260 000.-	220 000.-	En cours
Av. Marc-Peter	Réaménagements routiers	150 000.-	130 000.-	0.-	En cours
Piste cyclable Malagny	Création d'une piste cyclable en limite de la Commune de Genthod à la route des Fayards	250 000.-	0.-	0.-	2009
Piste finlandaise	Création d'une piste finlandaise dans les bois de la Fontaine (derrière le CSV)	112 000.-	68 000.-	0.-	En cours
Ch. de Dessous-Saint-Loup	Réaménagements routiers: création trottoir et modérateurs de trafic	300 000.-	225 000.-	0.-	En cours
Piste cyclable Malagny	Création d'une piste cyclable en limite de la Commune de Genthod à la route des Fayards	250 000.-	0.-	0.-	2009
Piste finlandaise	Création d'une piste finlandaise dans les bois de la Fontaine (derrière le CSV)	112 000.-	0.-	0.-	2008
Ch. de Dessous-Saint-Loup	Réaménagements routiers: création trottoir et modérateurs de trafic	300 000.-	0.-	0.-	2008
Chemin de Pont-Céard	Réaménagements routiers: réfection complète du revêtement et modérateurs de trafic	360 000.-	315 000.-	0.-	En cours
Av. De-Choiseul	Réaménagements routiers et réfection complète de l'avenue	900 000.-	150 000.-	300 000.-	En cours
Concept décoration événementielle	Décorations lumineuses pour fêtes de fin d'année et manifestations communales	200 000.-	0.-	0.-	En cours
Ecogia	Etude aménagements extérieurs de l'ensemble du site	66 000.-	62 000.-	0.-	Réalisée
Ecogia	Aménagements extérieurs de l'ensemble du site	660 000.-	0.-	0.-	En cours
Ch. Louis-Dégallier/ av. Marc-Peter/ch. de Dessous-Saint-Loup	Zone 30 km/h	410 000.-	0.-	0.-	En cours
Av. Adrien-Lachenal	Etude de réaménagement	80 000.-	0.-	0.-	En cours

En cours = crédit voté. Les messages ayant permis le vote des crédits de construction auprès du Conseil municipal peuvent être consultés sur notre site www.versoix.ch (travaux).

VOIRIE ET ESPACES VERTS - CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Structure et fonctionnement

Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2008 grâce à leur efficacité et à leurs multiples compétences.

Les diverses compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non bâti notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.

Répartition du personnel

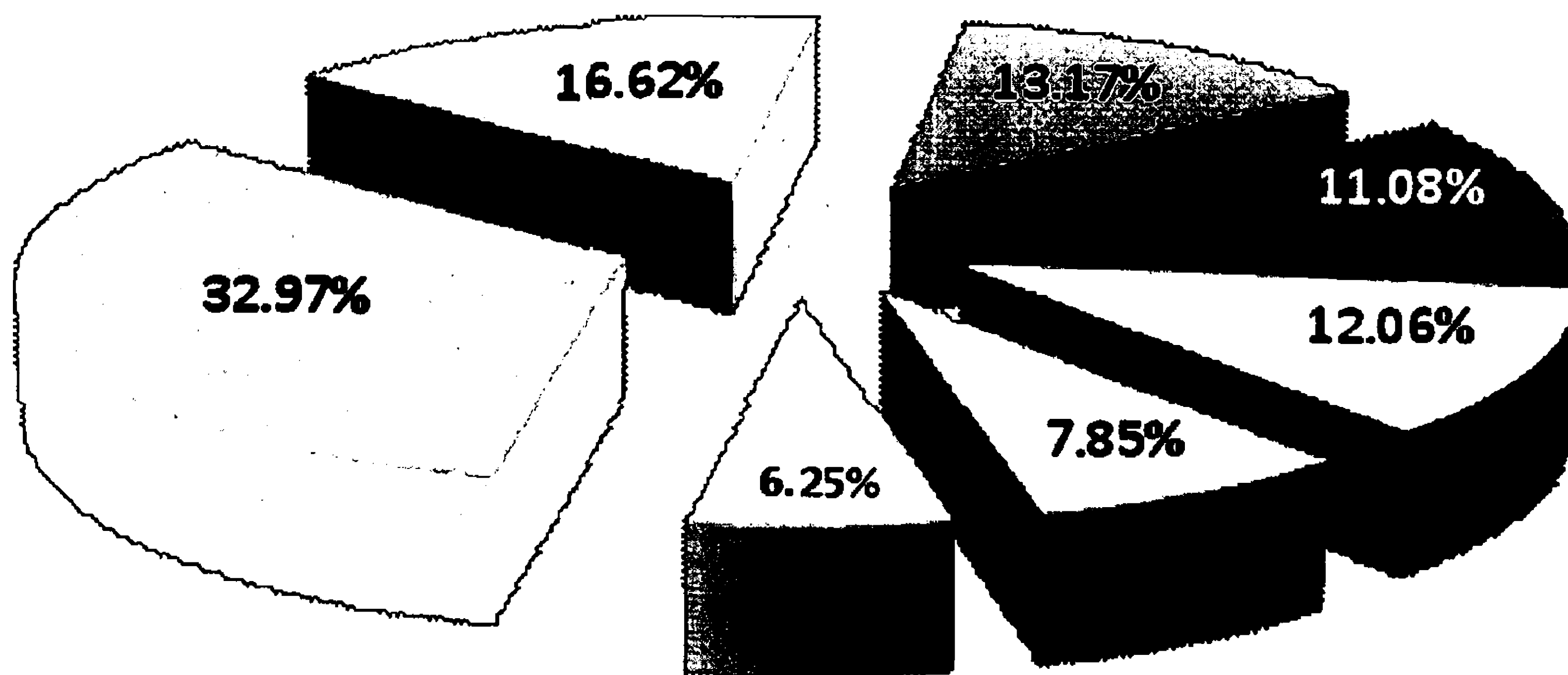
Administration	2.5
Voirie	9
Atelier mécanique:	1
Espaces Verts:	7
Apprenant:	1
CSV	3
Total	23.5



Défi rame

VOIRIE

Répartition des activités



- Entretien parcs & chaussées
- Entretien machines & engins
- Manifestations
- Divers & Bureau
- Entretien divers
- Tournées trihebdomadaires
- Entretien du matériel

Entretien parcs & chaussées	Entretien divers								Entretien machines & engins	Tournées trihebdomadaires	Manifestations	Entretien du matériel	Divers & Bureau	Total global		
5'821.50	2'933.75								2'324.50	1'956.25	2'129.50	1'386.50	1'104.00	17'656.00		
32.97%	16.62%								13.17%	11.08%	12.06%	7.85%	6.25%	100.00%		
	Entretien cimetière	Entretien parcours sportif	Entretien cours d'eau	Entretien du dépôt	Déneigement	Entretien végétation	Entretien stade municipal	Travaux de menuiserie	Entretien du C.O.		Transports matériels manifestations	Tente communale	"Sapin de Noël"	Divers / Bureau	Votations	"Environnement"
	628.75	431.50	507.75	182.75	116.00	184.75	2.00		75.00		1322.75	593.25	213.50	765.00	44.50	274.50
	3.56%	2.44%	2.88%	1.04%	0.67%	1.05%	0.01%		0.42%		7.49%	3.36%	1.21%	4.45%	0.25%	1.55%

VOIRIE

Comparatifs 2007-2008

	Entretien parcs & chaussées	Entretien divers	Entretien machines & engins	Tournées trihebdomadaires	Manifestations	Entretien du matériel	Divers & Bureau	Total global
2008	6'821.50	2'933.75	2'324.50	1'956.25	2'129.50	1'386.50	1'104.00	17'656.00
	32.97%	16.62%	13.17%	11.08%	12.06%	7.85%	6.25%	100.00%
2007	5'349.50	2'901.75	2'228.75	1'961.50	1'896.25	1'557.75	781.00	17'333.25
	31.03%	16.74%	12.86%	11.32%	10.94%	8.99%	4.51%	100.00%

Nombre de jours ouvrés en 2008

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2008 se sont élevés à 287.

Incivilités et actes de vandalisme

Le STVE a dû à plusieurs reprises déposer plainte suite à divers actes de vandalisme et d'incivilités survenus en 2008. En effet, sur les 24 plaintes déposées durant cette année-là, 12 ont été émises par le STVE.

Les déprédations constatées ont touché essentiellement du mobilier urbain. Les réparations ou remplacements

induits par ces comportements ont été à chaque fois entreprises en interne grâce à la polyvalence des équipes du STVE.

Rappelons encore que le choix par le STVE des différentes pièces de mobilier urbain, et de leur implantation, est notamment conditionné par la solidité et la facilité des équipements à installer sur le domaine public versoisien.



Mise en place abri vélos chemin de Pont-Céard par la Voirie



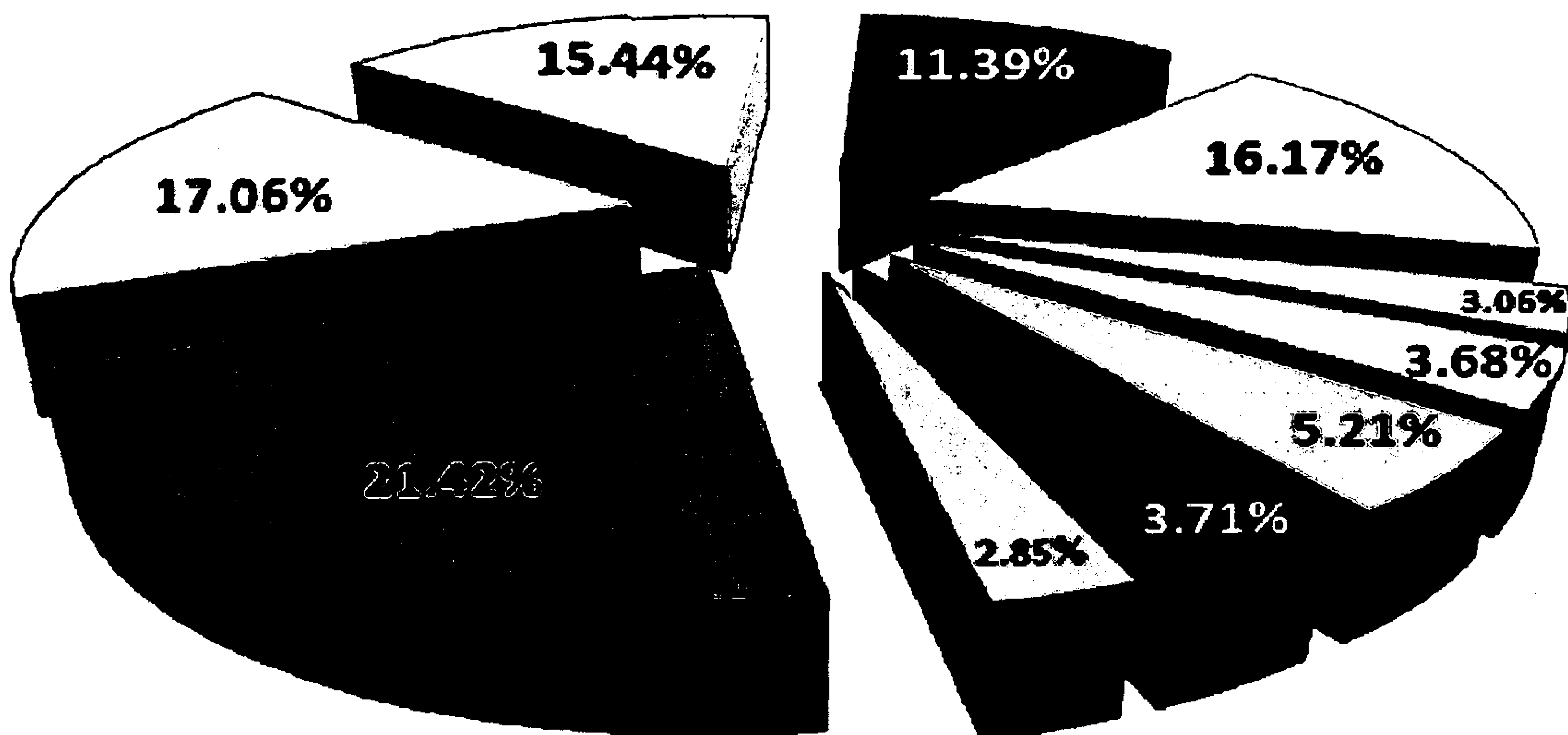
Réfection passerelle parcours Vita par la Voirie



Mise en place passerelle quartier de Pont-Céard par la Voirie

ESPACES VERTS

Répartition des activités



- Végétation entretien
- Ecogia
- Transports
- Divers & Bureau
- Plantation & Entretien
- Travaux pour 1/3
- Arrosage
- Producton
- Entretien machines & engins
- Formation

Végétation entretien		Plantation & Entretien		Production		Ecogia		Travaux pour 1/3		Entretien machines et engins		Transports		Arrosage		Formation		Divers & Bureau		Total	
2737.00		2180.00		1973.00		1455.00		2066.00		391.5		470.25		665.00		473.50		364.00		12775.25	
21.42%		17.06%		15.44%		11.39%		16.17%		3.06%		3.68%		5.21%		3.71%		2.85%		100.00%	
Taille				Production atelier jardiniers						Pose et dépose des bennes				Courant (arbustes et fleurs)			Apprenti				
Tonte				Production serre						livraison				Ponctuel (gazon, haies, argès et massifs)			Collaborateurs				
Ramassage de feuilles				Braille						Achal							SB				
Elagage																					
1091.00				1239.00						282.50				420.00			366.00				
957.50				452.50						104.50				245.00			92.25				
366.00				281.50						83.25				366.00			15.25				
322.50																					

ESPACES VERTS

Comparatifs 2007-2008

	Végétation entretien	Plantation & Entretien	Production	Ecologie	Travaux pour 1/3	Entretien machines & engins	Transports	Arrosage	Formation	Divers Bureau	Total
2008	2737.00	2180.00	1973.00	1455.00	2066.00	391.5	470.25	665.00	473.50	384.00	12'775.25
	21.42%	17.06%	15.44%	11.39%	16.17%	3.06%	3.68%	5.21%	3.71%	2.85%	100.00%
2007	3197.90	2211.00	2204.25	1638.75	833.50	663.25	568.50	528.50	478.50	391.00	12'715.15
	25.15%	17.39%	17.34%	12.89%	6.56%	5.22%	4.47%	4.16%	3.76%	3.08%	100.00%

Nombre de jours ouvrés en 2008

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2008 se sont élevés à 235; pour des raisons techniques, plusieurs rapports journaliers n'ont pas été sauvegardés.



TPI (travail productif individuel fin d'apprentissage) apprenant horticulteur-paysagiste : création de la place au chemin des Cascades



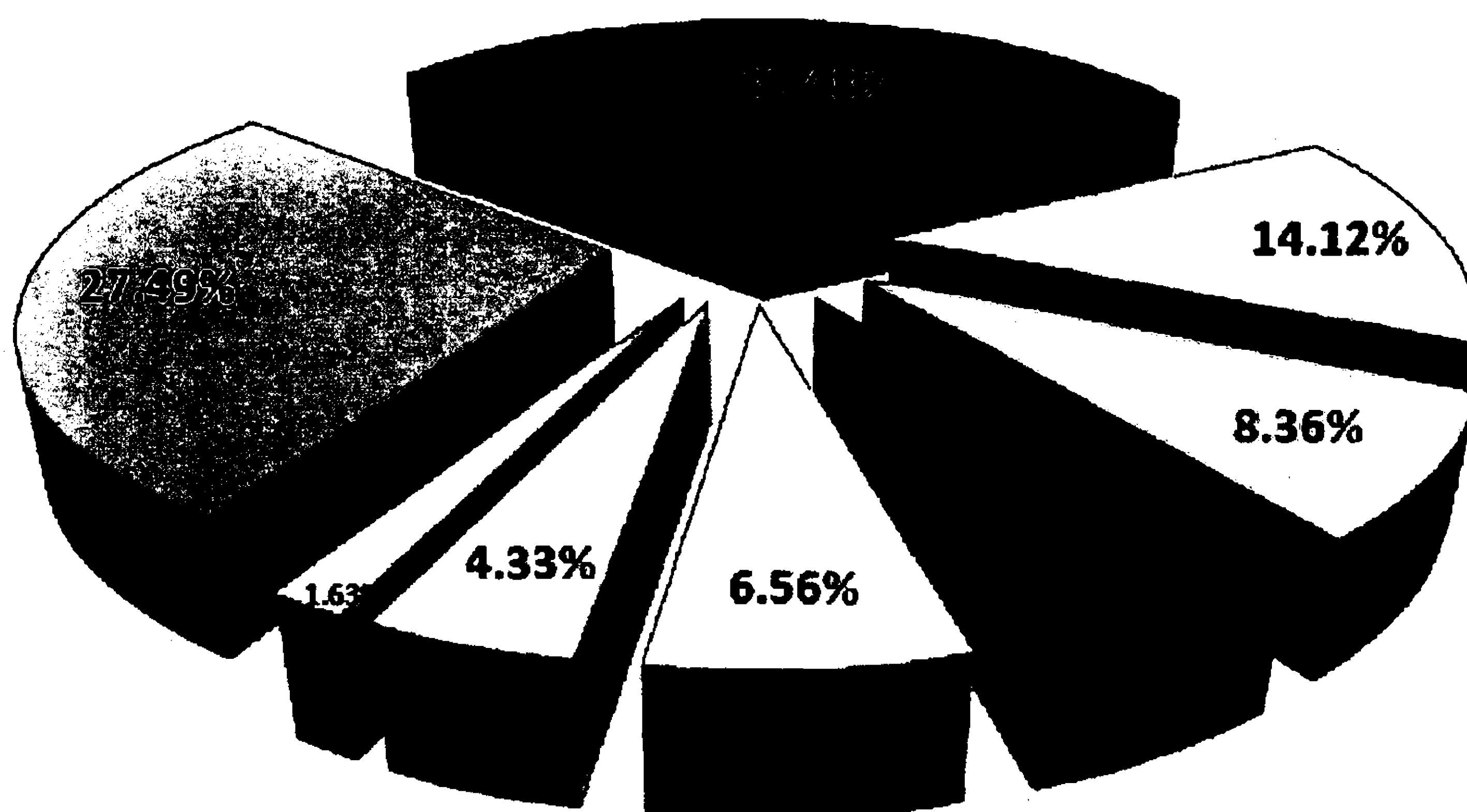
Mise en place piste finlandaise par l'équipe des Espaces Verts



Démontage arbres chemin J.-B.-Vandelle par l'équipe des Espaces Verts

CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Répartition des activités



- Entretien aménagements extérieurs
- Entretiens divers
- Tournée hebdomadaire
- Transports
- Entretiens infrastructures sportives
- Piscine
- Divers & Bureau
- Tri déchets

Entretiens aménagements extérieurs	Entretiens infrastructures sportives										Entretiens divers	Piscine	Tournées hebdomadaires	Divers & Bureau	Transports	Tri déchets	Total				
1470.75	1684.50										755.75	447.50	322.50	351.00	231.5	87.25	6350.75				
27.49%	31.48%										14.12%	8.36%	6.03%	6.56%	4.33%	1.63%	100.00%				
Entretiens aménagements extérieurs	Totales et élagages	Entretiens des cannelles canalisations et fosse	Entretiens stade Louis-Yung	Entretiens terrain C	Entretiens terrain A	Entretiens halle tennis	Entretiens terrain athlétisme	Entretien piste athlétisme	Entretiens terrain synthétique	Arosage terrain Louis-Yung	Entretiens beach-volley	Arosage terrain C	Arosage terrain A	Entretiens courts extérieurs tennis	Arosage terrain athlétisme	Machines & Engins	Matériels & Locaux	Travaux pour STE	SonMco de la Góranco	Entretiens terrain	Arosage pelouse
1145.00	211.75	114.00	317.00	328.50	289.25	189.00	257.00	77.25	80.25	32.50	11.00	22.00	12.50	35.50	32.75	554.50	163.25	33.00	5.00	446.00	1.50
21.40%	3.96%	2.13%	5.92%	6.14%	5.41%	3.53%	4.80%	1.44%	1.50%	0.61%	0.21%	0.41%	0.23%	0.66%	0.61%	10.36%	3.05%	0.62%	0.09%	8.34%	0.03%

CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Comparatifs 2007-2008

	Entretiens aménagements extérieurs	Entretiens infrastructures sportives	Entretiens divers	Piscine	Tournées hebdomadaires	Divers Bureau	Transports	Tri déchets	Total
2008	1470.76	1684.60	766.75	447.50	322.60	361.00	231.5	87.26	6360.78
	27.49%	31.48%	14.12%	8.36%	6.03%	6.56%	4.33%	1.63%	100.00%
2007	1732.00	1657.00	834.60	482.00	330.60	327.00	247	0	6610.00
	31.43%	28.26%	18.15%	8.76%	6.00%	6.93%	4.48%	0.00%	100.00%

Nombre de jours ouvrés en 2008

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2008 se sont élevés à 259.

Remarque 2008

La saisie des heures consacrées au tri des déchets n'a débuté qu'à partir du 4 février 2008.



Entretien du terrain municipal, avenue Louis-Yung par l'équipe du CSV

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (STVE plus loin dans le texte) appuie son activité inhérente à la gestion des déchets sur rapport *Gestion des déchets 2007 plan des activités 2008* approuvé par le CA et la commission Environnement & Espaces Publics (CEEP plus loin dans le texte) durant le premier semestre de l'année dernière.

Ce rapport constitue officiellement pour le STVE son «*Plan directeur pour la gestion des déchets à Versoix*».

Véritable exception au principe de causalité imposé par la Confédération en matière de gestion des déchets; le Canton de Genève et son Conseil d'Etat décidaient il y a une dizaine d'années de ne pas suivre l'application du principe de causalité en matière de gestion des déchets. Alors que dans les 25 autres cantons suisses, le sacro-saint principe du pollueur-payeur a été appliqué par la mise en place de taxes diverses et variées, l'exception genevoise s'est traduite en une politique incitative génératrice d'une forte croissance du taux de recyclage des déchets urbains communaux et d'entreprises ces dix dernières années.

Au niveau cantonal, cette politique a pu être concrétisée grâce au plan de gestion des déchets, dont le deuxième déploiement s'est achevé fin 2007. Cet outil opérationnel décrit l'organisation et les infrastructures à mettre en place pour maîtriser la problématique des déchets à Genève.

L'objectif assigné par le plan de gestion des déchets du Canton de Genève 2003-2007 (ci-après PGD) pour le taux de recyclage des déchets urbains communaux et des déchets urbains des entreprises avait été fixé à 45 % au niveau cantonal.

Même si le taux de 45 % pour le recyclage de ce type de déchets n'a pas été atteint à la fin 2007 (50 % au niveau suisse en 2006), force est de constater que l'implication et l'application des entreprises et des ménages privés n'étaient pas loin d'y arriver avec un taux d'environ 42 %.

Avec près de 36 % (35,92 %), 2008 entre dans la fourchette de résultats qu'il est raisonnable d'attendre eu égard aux moyens dont le STVE dispose en matière d'infrastructures de recyclage et de communication. Le recul apporté sur les quatre dernières années nous permet de constater que ces moyens ne suffiront pas à l'avenir pour réaliser des avancées significatives sur le taux de recyclage.

Si la réalisation de l'ambitieux projet Versoix Centre-Ville permettra à notre cité d'asseoir définitivement son statut de Ville, 2008 et 2009 devraient permettre au STVE

d'accompagner cette croissance avec des outils adaptés aux quatre piliers fondamentaux d'une gestion moderne des déchets sur notre Commune formés des équipements, du service, de l'information et des contrôles.

Pour passer le palier des 40 % et rejoindre à terme le seuil des 45 % ces quatre piliers devront être renforcés.

Du côté des équipements, le STVE poursuit le maillage des points de récupération (PDR ci-après). Ce lien entre taux de recyclage, proximité des infrastructures de recyclage et stagnation du taux de recyclage est corroboré par le STVE et différents rapports du service cantonal des déchets.

Rappelons que le calcul du taux de recyclage au niveau cantonal et fédéral comprend les déchets urbains communaux (déchets incinérables + déchets recyclables + déchets de cuisine + déchets de jardin) ainsi que les déchets urbains des entreprises (déchets incinérables + déchets recyclables + déchets de cuisine + déchets de jardin).

La Commune de Versoix aura un effort conséquent à fournir pour se rapprocher de l'objectif fixé par le nouveau PGD, puisque le taux de recyclage versoisien moyen est d'environ 36 % depuis cinq ans.

En évacuant les déchets dits organiques (déchets de cuisine et déchets de jardin) du calcul du taux de recyclage cantonal et communal, et sans faire preuve d'une quelconque autosatisfaction, nous pouvons tout de même constater que le taux de recyclage de Versoix des déchets urbains communaux est égal, voire supérieur (25,16 % en 2007), au taux de recyclage moyen du Canton de Genève (25,07 % en 2007; voir statistiques).

L'effort réel de recyclage des Versoisien(ne)s doit être calculé sans y inclure les tonnages de déchets dits organiques (pour Versoix uniquement des déchets de jardin), puisque la collecte de ceux-ci est induite par les implacables et incontournables forces de la nature.

N'oublions pas que le principe affirmé et constaté par le Département du Territoire affirme que «**l'obstacle décisif au tri réside dans la distance qui les sépare des centres de tri, à la charge des communes. Mieux ils couvrent le territoire, plus les ménages ont tendance à trier**».

Le chemin qui permettra à la Commune de Versoix de se rapprocher le plus près possible, voire d'atteindre les objectifs des PGD devra donc passer par une augmentation du nombre des PDR, mais aussi par une modification des levées des déchets liée à une nouvelle offre de recyclage et certains choix en matière de communication.

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Nous retrouvons ainsi les **quatre piliers fondamentaux d'une gestion moderne des déchets sur notre Commune formés des équipements, du service, de l'information et des contrôles.**

Conformément au document **Gestion des déchets 2007: plan des activités 2008** approuvé par le CA et la Commission Environnement & Espaces Publics au début de l'année dernière, voici les actions effectuées en 2008.

Evolution et gestion des points de récupération (PDR)

Renforcement des tournées mensuelles d'entretien

Renforcement contrôle PDR par surveillance privée

Mesures concernant la gestion des déchets

Projet conteneurs enterrés place du Bourg (suivi recours)

6^{ème} journée cantonale de la propreté (samedi 17 mai 2008)

Envoi guide gestion déchets lors des mani

Contrôle du respect application règlement manifestation

Pointages réguliers des levées déchets urbains auprès des entreprises

Perception taxe forfaitaire annuelle déchets Chf 100.00 entreprises

Lancement révision complète règlement communal gestion déchets

Démarche vers GESDEC pour recycl

Poursuite déploiement des caninettes

Etude sur faisabilité et opportunité levée déchets cuisine

Communication vers habitants

Action recyclage avec pré-ados et ados

Exploration des différents modes de communication poten

Campagne affichage contre déjections canines

Création et distribution calendrier Voirie 2009

Rédaction articles sur thème recyclage dans *Versoix Région*

Communication vers les entreprises

Organisation 2^{ème} apéro dînatoire pour concierges à Ecogia

Tournée des concierges d'immeubles d'habitation privés

Soulignons encore qu'une grande partie de la communication en matière de gestion des déchets est concentrée dans le calendrier de la Voirie 2008, en passe de devenir un document de référence en la matière pour les habitants de Versoix.

Pour les habitants vivant dans des habitats verticaux, lesdits calendriers sont distribués depuis décembre 2006 en très grande majorité par les concierges d'immeubles privés grâce à leur collaboration étroite avec le STVE et leur conviction de l'importance du recyclage.

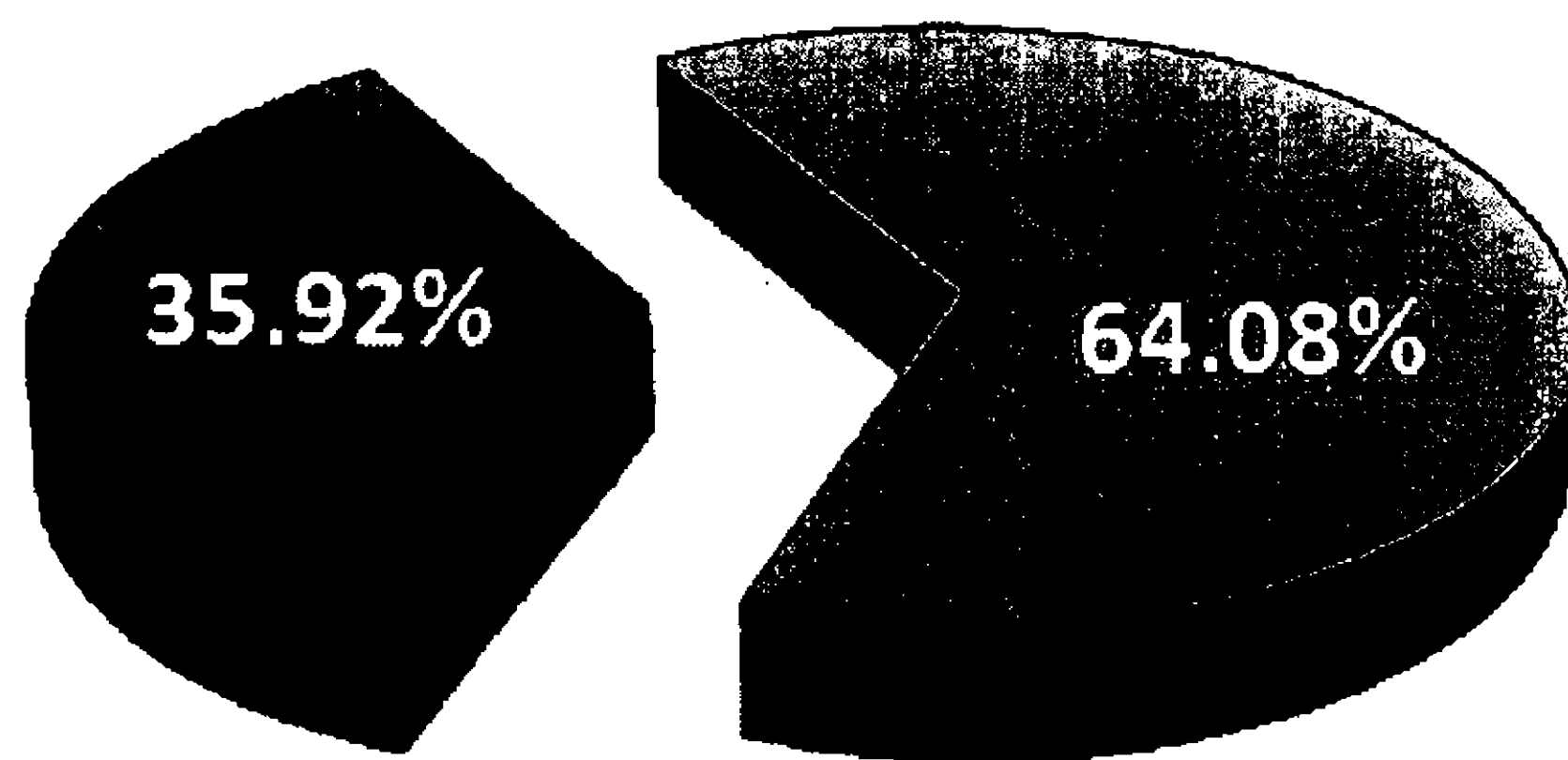
ENVIRONNEMENT

Statistiques pour Versoix en 2008

Statistiques des déchets en kilos pour l'année 2008

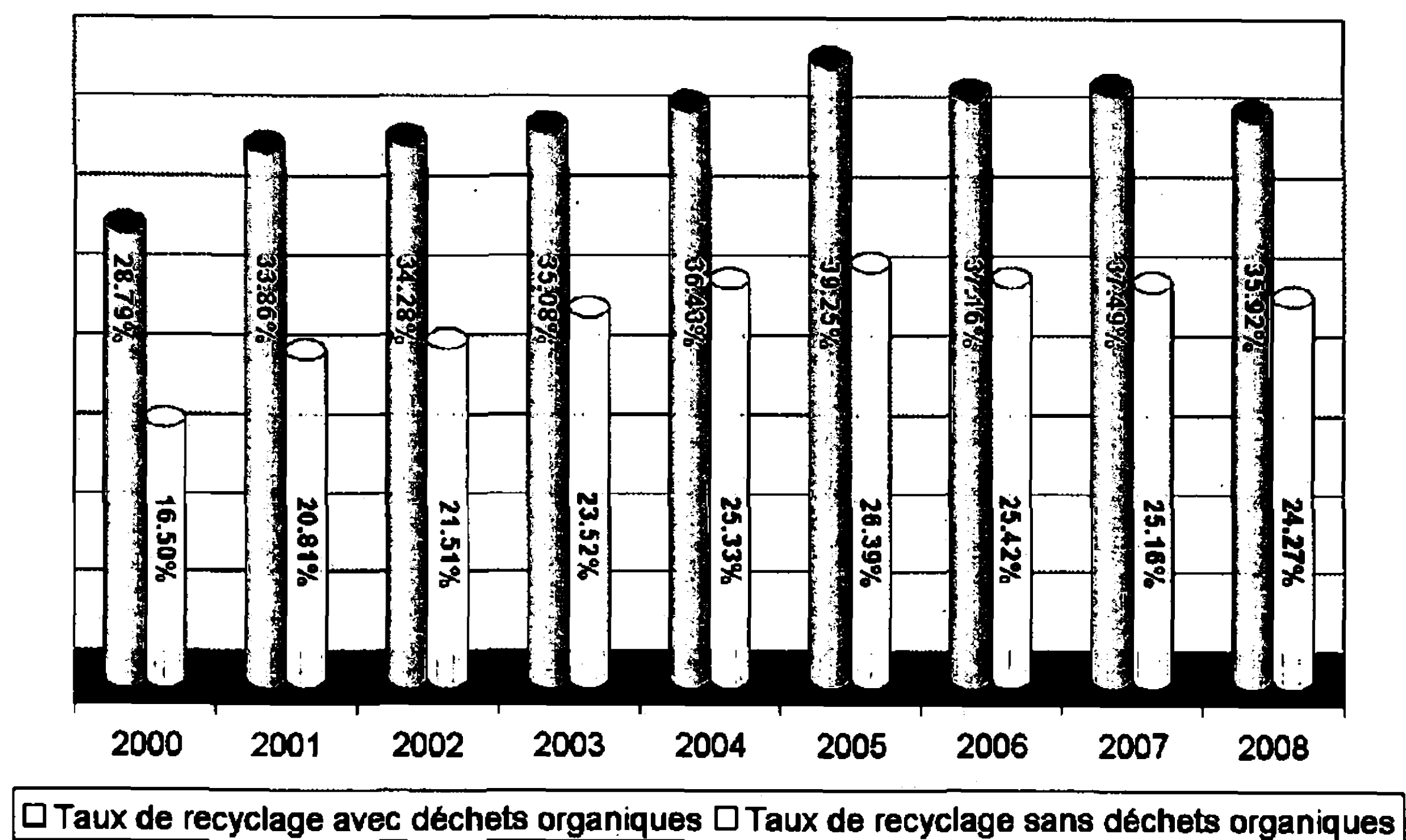
	2008	2007
Taux de déchets recyclés sur la Commune de Versoix:	35.92 %	37.57 %
Quantité de déchets par habitant:	411.01 kg	438.39 kg
Quantité d'ordures ménagères issue de la consommation par habitant:	263.38 kg	273.70 kg
Quantité des déchets recyclés issue de la consommation par habitant (nombre moyen en 2008: 12'634):	147.63 kg	164.69 kg

Proportion des différents déchets produits pour 2007, y compris ordures ménagères (OM)



■ Déchets recyclés □ Ordures Ménagères

Evolution du taux de recyclage 2000-2007 avec et sans les déchets de jardin



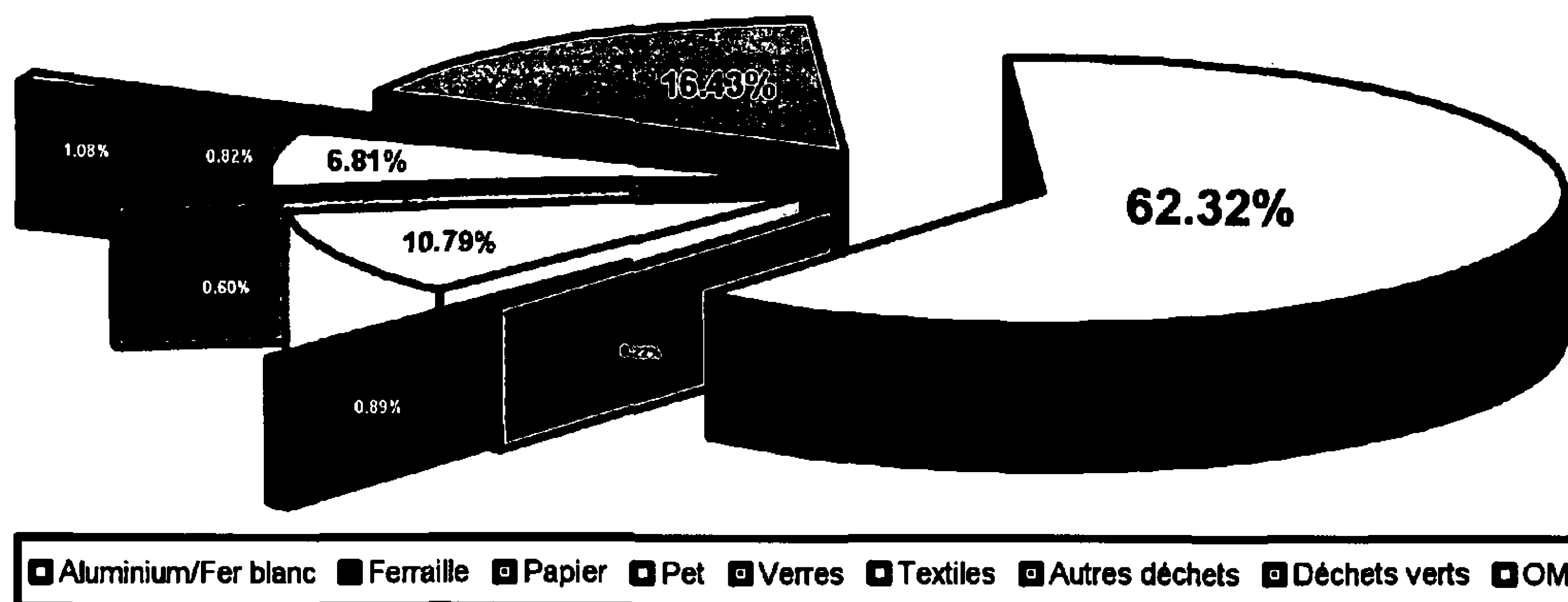
ENVIRONNEMENT

Statistiques pour Versoix en 2008

Statistiques des déchets en kilos 2008

Nombre d'habitants 2008	Aluminium/Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verres	Textiles	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Ordures Ménagères (OM)	Déduction OM Industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
12'634	12'350	49'777	529'770	32'240	371'575	44'104	26'424	798'900	1'865'140	3'463'560	135'940	3'327'620	5'192'760	35.92%
Kilos par habitants	0.98	3.94	41.93	2.55	29.41	3.49	2.14	63.23	147.63			263.38	411.01	
Proportion de déchets recyclés	0.66%	2.67%	28.40%	1.73%	19.92%	2.36%	1.42%	42.83%						
Proportion des différents types de déchets	0.24%	0.96%	10.20%	0.62%	7.16%	0.85%	0.52%	15.38%	35.92%			64.08%		

Proportion des différents déchets produits pour 2008, y.c. OM



OM = ordures ménagères



ENVIRONNEMENT

Statistiques pour Versoix en 2008

Coûts par habitant pour la levée et le traitement des déchets

Désignation	Tonnages 2007	Coûts 2007	Coûts par habitant 2007	Tonnages 2008	Coûts 2008	Coûts par habitant 2008
LEVÉE & TRAITEMENT DES DECHETS						
TOTAL CHARGES		CHF 1'891'573.05	Produit par ménage 2007		CHF 1'772'955.04	Produit par ménage 2008
TOTAL REVENUS		CHF 80'140.00	12 371		CHF 808'009.41	12 634
levée ordures ménagères	3369.17	CHF 440'473.83	CHF 35.90	3327.62	CHF 449'897.90	CHF 35.70
levée déchets recyclables	1150.87	CHF 209'816.28	CHF 17.10	1066.34	CHF 224'154.69	CHF 17.80
levée déchets de jardin	886.22	CHF 113'783.54	CHF 9.30	798.90	CHF 806'045.83	CHF 6.40
traitement ordures ménagères	3369.17	CHF 874'928.66	CHF 71.40	3327.62	CHF 871'460.35	CHF 70.60
traitement déchets recyclables	1120.87	CHF 37'053.60	CHF 2.90	1066.34	CHF 320'44.58	CHF 2.90
traitement déchets de jardin	886.22	CHF 90'724.55	CHF 7.40	798.90	CHF 78'590.55	CHF 6.20
Coût total par habitant pour l'année 2008:			CHF 143.60			CHF 140.70
taxe déchets prélevée auprès des entreprises		CHF 37'201.80			CHF 37'191.80	
traitement déchets - participation tax		CHF 37'053.60			CHF 71'676.61	
Revenus générés par le gestion des déchets		CHF 80'140.00			CHF 808'009.41	

Déchets urbains des entreprises

Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets ordinaires (déchets urbains d'entreprises) de CHF 100.00 en 2008

Nombre de sociétés assujetties au paiement de la taxe forfaitaire annuelle 2008 de Chf 100.00 pour la production de déchets en petite, voire très petite quantité, ou difficilement quantifiable:	324
Nombre de sociétés ayant un accord particulier avec la Mairie de Versoix, sous forme d'un forfait annuel:	8
Nombre de sociétés dont les déchets sont levés et facturés par Transvoirie SA:	84
Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets:	Chf 37'191.80

Evolution du taux de recyclage 2000-2007 avec et sans les déchets de jardin

Masse totale des déchets urbains levés auprès des entreprises versoisiennes en 2008:	403'140 kg
---------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Ce tonnage correspond à la masse (267 200 kg) des déchets urbains levés, en dehors des jours de levée dédiés aux ménages privés (soit le mardi et le jeudi) auprès des entreprises versoisiennes contractuellement liées avec notre sous-traitant Transvoirie SA (TSA plus loin dans le texte), ditonné au tonnage (135 940 kg) des déchets urbains levés auprès des entreprises le même jour que les ménages privés.

Le tonnage de 403 140 kg correspond au 12,11 % du tonnage des déchets urbains communaux produits par les ménages privés versoisiens et incinérés en 2008.

SOCIAL, JEUNESSE, SÉCURITÉ, SPORTS ET TRANSPORTS

Chef de service: **Christiane Bernath**

Collaborateurs: 1 secrétaire

1 assistante sociale

1 apprenti

Restaurants scolaires: 5 employées

Sécurité municipale: 1 chef de poste, 1 appointé (remplaçant du chef de poste), 2 agents

Patrouilleuses scolaires: 8 patrouilleuses

Protection civile: 1 responsable

Restaurants scolaires: 8 patrouilleuses

La mission du service:

Social-jeunesse

Le service propose des activités et offre des prestations de soutien pour tous les âges de la population.

Il développe l'accueil à la petite enfance en lien avec les différents intervenants de la petite enfance et selon différents modes de garde (crèche, garderies, accueil familial de jour).

En accord avec les directeurs (-trices) des établissements scolaires, le service planifie et aménage les infrastructures scolaires et apporte une aide financière pour les sorties scolaires.

Il gère les quatre restaurants scolaires de la commune en étroite collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et le fournisseur des repas.

Au sein des différents quartiers urbains de la commune, le service met à disposition des enfants et des adolescents des activités et un appui socioéducatif assurés par des animateurs, des moniteurs et des travailleurs sociaux hors murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASc) qui sont également soutenus par le monde associatif (Centres de loisirs, Villa YoYo, etc.).

En relation avec les différents intervenants sociaux cantonaux (Hospice général, FSASD, Office de la jeunesse, Office de la formation et de l'orientation professionnelle) et locaux (assistante sociale), l'action sociale communale octroie subsidiairement des aides financières individuelles et familiales tout en développant un travail en réseau au service de la prévention et de l'aide communautaire au cœur des quartiers.

Il organise également à l'intention des aînés une grande sortie annuelle ainsi que la fête des jubilaires pour les couples fêtant leurs 50 ou 60 ans de mariage ainsi que pour les nonagénaires et centenaires. Il suit également l'évolution de la fondation communale pour le logement des personnes âgées.

La commune consacrant 0,7 % de son budget de fonctionnement à l'aide au développement, le service prépare les dossiers, pour partie avec l'aide de la fédération genevoise de coopération (FGC), de manière à soutenir des projets dans les pays les plus pauvres de la planète.

SOCIAL, JEUNESSE, SÉCURITÉ, SPORTS ET TRANSPORTS (SUITE)

La mission du service :

Sécurité

Le Service de la sécurité municipale met en œuvre une politique de sécurité basée sur la prévention, l'application de la loi et l'action de proximité.

Il soutient un dispositif de sécurité proche du citoyen (Agents de Sécurité Municipale, patrouilleuses scolaires, sapeurs-pompiers, sauvetage du lac, samaritains, etc.) et intégrée dans une plateforme de sécurité cantonale et régionale, Gendarmerie, garde frontière, sécurité incendies et secours (SIS), gardes de l'environnement, office régional de protection civile.

Il développe des initiatives coordonnées de prévention et de médiation dans les quartiers avec les différentes instances.

Il est également en charge du respect de l'occupation du domaine public et de l'affichage des procédés de réclame.

Sports

Le Service des Sports s'occupe des subventions allouées aux clubs sportifs (encouragement de la pratique du sport chez les jeunes par le « mouvement junior » et aides financières ponctuelles) et de l'étude de projets d'investissements en infrastructures sportives.

Transports

Le Service des Transports est en charge des relations avec les prestataires en transports publics partenaires de la Commune tels que les transports publics genevois (TPG), Noctambus et la Compagnie générale de navigation (CGN).

Il négocie et gère les contrats de prestations, notamment dans les cas de renforcement de certaines lignes de transports collectifs. En collaboration avec le Service de l'Urbanisme, il négocie les éventuelles modifications de réseaux.

Aux affaires sociales : sur rendez-vous uniquement, divers services sont proposés comme, par exemple, un soutien administratif, une aide à l'établissement d'un budget ou encore des aides financières ponctuelles (selon certains critères d'attribution).

SOCIAL, JEUNESSE

Affaires sociales

Le Service social de Versoix

Depuis deux ans, le service social de Versoix a pour objectif de se développer afin d'être un service de proximité qui travaille en réseau avec les différents services cantonaux et communaux. Il se veut complémentaire au dispositif prévu par l'Etat (CASS-Hospice Général). En 2008, ce sont 82 dossiers qui ont été suivis dont 30 sont encore actifs à ce jour.

Le Service social de Versoix offre un soutien administratif, une aide à l'établissement d'un budget, apporte des informations dans le but d'aider les gens à retrouver une certaine autonomie personnelle et financière et à recouvrer leurs droits. Dans ce cadre, et selon ses critères d'attribution, il peut octroyer des aides financières ponctuelles.

Il se veut avoir une approche généraliste et oriente les personnes auprès des services spécialisés.

L'assistante sociale Muriel Sir, reçoit sur rendez-vous ou se déplace à domicile. Celle-ci évalue, avec la personne qui demande de l'aide, les mesures que le Service social peut mettre en place avec cette dernière.

Une permanence sociale a lieu au Café Rencontres dans le quartier de la Pelotière les mardis de 14h à 17h.

Force est de constater que les gens qui font appel au Service social de Versoix sont des personnes qui rencontrent des problèmes temporaires d'ordre financier, privé (chômage, séparations, divorce, décès) mais ce sont également des personnes fragilisées, au bénéfice de l'AI, qui sont seules et qui ont besoin de soutien au niveau administratif mais aussi relationnel. Ainsi, le soutien psychosocial mais aussi le travail de réseau avec différents professionnels est une part importante du travail de l'assistante sociale davantage que l'aide administrative ou financière.

DPIG « Dialogue et prévention intergénérationnels »

Le DPIG regroupe des professionnels de la santé, du social et de la sécurité qui se rencontrent régulièrement pour se tenir informés de ce qui se passe dans la Commune. Ces séances permettent de renforcer le travail de réseau entre les différents intervenants.

Outre ces séances d'échange d'informations, le DPIG a créé deux sous-groupes de travail : le premier travaille sur les jeunes en rupture et ses membres se rencontrent régulièrement ; le second devrait prochainement plus spécialement discuter des structures d'accueil pour les enfants.

Divers thèmes ont également été abordés dont notamment les rapports filles/garçons au niveau de la sexualité, le repérage des signes d'alerte de fatigue dans le travail (ou burnout), les dangers de MSN et d'internet pour les jeunes ainsi que le bénévolat.



Rapport annuel 2008 de la Villa YoYo de Versoix

La Villa YoYo a vécu une année riche en événements et en émotions. L'accueil se fait toujours de la même manière, le goûter rythmant les allées et venues des grands et des petits. Devoirs, Trivial Pursuit, coloriages et bâtons de colle se croisent au milieu des rires et des cris.

1. Heures d'ouverture

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 16h-18h30

Mercredi 14h-17h30

Samedi 10h-12h

Ouverture durant toutes les vacances scolaires à l'exception de Noël

Total des journées de présence : 280

2. Fréquentation

• **Nombre d'enfants bénéficiaires : environ 150**

• **Nombre de visites**

Nombre de visites totales : 13021

Enfants par jour de présence : 46

Pourcentage des filles : 20

Pourcentage des enfants avec provenance étrangère : 90 %

Provenance :

Nombre de nationalités : 20

Albanie, Algérie, Argentine, Brésil, Colombie, Corée, Côte d'Ivoire, Espagne, Ethiopie, France, Ghana, Irak, Italie, Maroc, Portugal, Somalie, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Vietnam

3. Personnel

• **Personnel fixe** (Nom / taux d'activité) :

Prisca Fuchs 60 %

Marie Piacquadio 50 %

• **Stagiaires/programme de réinsertion professionnelle/service civil/bénévoles etc.**

3 personnes placées par l'Office Cantonal de l'Emploi

2 personnes placées par l'Hospice Général

1 stagiaire

SOCIAL, JEUNESSE

Affaires sociales

Les projets nouveaux qui ont vu le jour en 2008 :

De la rythmique à la Villa YoYo

En partenariat avec l'Institut Jaques Dalcroze, un projet pilote comportant trois volets a été développé pour l'année scolaire 2008-2009: cours de rythmique hebdomadaire le mercredi; formation du personnel; invitations à des concerts à l'IJD.

«Pourquoi enseigner la rythmique à ces enfants? Premièrement, pour qu'ils aient du plaisir, puis pour développer chez eux l'oreille musicale, pour élargir leurs connaissances de la musique et pour qu'ils se développent corporellement dans le sens créatif afin de pouvoir s'exprimer par d'autres manières que celles dont ils ont l'habitude». Tamaé Gennai, novembre 2008.

L'activité s'est déroulée durant toute l'année à la salle de l'AHP, fréquentée par 10 enfants, elle a donné lieu à un magnifique spectacle de fin d'année.

L'Association «Musique et Vie» a accepté de prendre en charge le coût de cette activité pour donner une chance de diversité culturelle à des enfants qui n'y auraient pas eu accès sans ce soutien financier.

«Le temps d'un YoYo»

Initié par les Unions Chrétiennes de Genève, le projet d'un reportage sur la Villa YoYo est né début 2008. Il a permis au spectateur de s'imprégner, de plonger dans ce monde éducatif et vivant au moyen de l'image et du son.

«Le temps d'un YoYo» a été réalisé par Samantha Granger et a été présenté aux habitants de la Pelotière, ainsi qu'à un plus vaste public lors d'une projection aux UCG.

Décorations de Noël

En partenariat avec le Café Rencontres et l'AHP, la Villa YoYo s'investit pour faire bouger le quartier sur les accords de Petit Papa Noël. L'idée un peu farfelue de redonner de la vie au béton est née dans leurs esprits puis s'est concrétisée entre les mains des enfants.

Plus de 200 boules de Noël ont été confectionnées à partir de papier mâché et d'aluminium. Une fois suspendues aux arbres de la place, elles ont apporté du soleil en pleine grisaille.

Les décorations ont été épargnées par le temps et par les déprédations dont parfois le sapin traditionnel était victime. Le fait que les enfants se soient appliqués à rendre la cour de la Pelotière plus festive a tout simplement imposé le respect.

Aide au développement 2008

Sur proposition de la Commission Social-Jeunesse, le Conseil administratif a attribué un montant de CHF 140 000.- réparti entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), des projets présentés par des Versoisien et le soutien traditionnel à Terre des Hommes pour la Marche de l'Espoir.

Fédération genevoise de Coopération (FGC)

- Bénin, ACCED
Scolarisation, formation et insertion socioprofessionnelle des orphelins et enfants vulnérables
CHF 52 000.-
- Guatemala, Centrale Sanitaire Suisse
Centre de formation pour les sages-femmes traditionnelles et de soins pour les femmes enceintes
CHF 52 000.-

Projets présentés par des Versoisien

- Burkina Faso, Nouvelle Planète
Participation de deux jeunes Versoisiennes à la construction d'un bâtiment pour un groupement féminin local et participation au forage d'un puits
CHF 1000.-
- Madagascar, Tafo Mena
Reconstruction école JJKM
CHF 30 000.-
- Ghana, Mme Ruby Quirighetti-Oppong Addae, présidente de l'Association Supernounou
Construction de sanitaires dans l'école d'Anomabu
CHF 4000.-

Divers

- Inde et Népal, Terre des Hommes
Solidarité avec des enfants travailleurs en Inde et des jeunes malades au Népal
CHF 1000.-

SOCIAL, JEUNESSE

Affaires sociales

Hospice général / CASS de Versoix

Le Centre d'action sociale de Versoix, sis au 12, chemin Versoix-la-Ville, délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Genthod, Bellevue, Céligny, Collex-Bossy et la Ville de Versoix

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la **loi sur l'aide sociale individuelle** et son **règlement d'exécution** du 25 juillet 2007.

Dotation

La dotation du Centre d'action sociale de Versoix (postes plein temps) pour l'année 2008 est répartie de la manière suivante :

- Service d'accueil :
0,9 secrétaire-réceptionniste
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) :
3,7 assistants sociaux
1,8 assistants administratifs

Ces postes sont occupés par 8 personnes (5 assistants sociaux, 2 assistantes administratives, 1 secrétaire réceptionniste, travaillant pour partie à temps partiel), et placés sous la responsabilité d'un responsable d'unité

Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du client
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale ou de soins aux professionnels de l'unité concernée.

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau socio-sanitaire genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

En 2008, 3297 personnes ont été accueillies à la réception. Le secrétariat a répondu à 6283 appels téléphoniques

L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social.

- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie.
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre 2008, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistants sociaux se monte à 204.

Contacts avec les partenaires et communes

Les collaborateurs sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux, dans le but d'apporter conseils et orientation aux usagers sollicitant leurs services.

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile (FSASD) - Rapport annuel septembre 2008 - septembre 2009

En 2008, l'équipe FSASD de Versoix a connu une augmentation du nombre de collaborateurs : 36 personnes au lieu de 33 précédemment ce qui correspond à 1,5 poste supplémentaire entre les engagements d'une part et les baisses de taux d'activité d'autre part.

Canicule :

Au mois d'août, la Direction Générale de la Santé a déclenché pour 3 jours consécutifs « l'alerte orange » (3^e niveau d'alerte sur un plan qui en comporte 4). La FSASD a appliqué les actions préconisées dans ce cas auprès de sa clientèle. Aucune hospitalisation et aucun décès n'a été à déplorer dans les suites de cette courte période.

Consultation hebdomadaire parents-enfants :

En une année, 161 bébés ont été vus à la consultation dont 22 « nouveaux » bébés ; la moyenne du nombre de bébés par consultation est légèrement supérieure à 3 pour une fréquentation maximale de 9 bébés et une fréquentation minimale de... 0.

2 fois dans l'année une pédopsychiatre de la Guidance Infantile a été à disposition des parents pour répondre à leurs questions.

SOCIAL, JEUNESSE

Affaires sociales

Sortie de septembre des aînés de Versoix :

Comme à l'accoutumée, la FSASD a envoyé une infirmière suivre cette sortie pour assurer le cadre paramédical.

Autour d'une table :

Le succès remporté par cette activité au restaurant de Montfleury s'est confirmé cette année avec la présence régulière d'une dizaine de personnes âgées chaque lundi encadrées par une bénévole de l'association des habitants de Montfleury (AHM).

Le projet de développer un autre lieu sur la commune a été compromis, d'abord par le manque de personnes intéressées à y participer, ensuite par la fermeture de l'auberge du Raisin, restaurant initialement prévu.

La diététicienne du service-repas de la FSASD fait actuellement des démarches auprès d'autres restaurateurs du centre-ville.

Collaboration avec l'Association des Chauffeurs Bénévoles de Versoix :

L'organisation mise en place fin 2007 a trouvé son rythme de croisière ; la FSASD a reçu en moyenne une dizaine de demandes de transport par mois (hormis juillet-août)

Grippe A H1N1 :

A ce jour, aucun cas n'est à signaler tant chez les clients que chez les collaborateurs.

La FSASD a mis en place un plan d'action en cas d'épidémie ce qui augmenterait le nombre de clients à soigner auquel s'ajouterait un manque d'effectif.

Sortie des aînés 2008

Le 10 septembre a eu lieu la sortie annuelle des aînés et la météo un peu capricieuse du début de la journée n'a pas entamé la bonne humeur des 190 participants qui visitaient le Swiss vapeur parc du Bouveret à cheval sur les trains miniatures.

Puis le soleil est revenu et, après un délicieux repas pris à la Pinte du Paradis, il suffisait aux personnes intéressées de traverser la cour pour visiter le château d'Aigle et ses musées de la vigne, du vin et de l'étiquette et aux autres de musarder au soleil.

Un grand merci à l'infirmière de la FSASD, à la présidente des Samaritains et à tous les accompagnateurs qui participent chaque année au bon déroulement de cette journée.

Travail social hors murs

Françoise Greder et Paul Lemaitre sont les deux travailleurs sociaux hors murs avec un taux d'activité de 155 % entre la Pelotière et le reste de Versoix. Certaines activités sont encadrées également par un moniteur, Nasser Vogel.

Le Café Rencontres reste un lieu très animé entre les cours de français pour adultes, les suivis individuels, les fêtes, les groupes de parole, la permanence sociale que tient l'assistante sociale de mairie une fois par semaine ainsi que l'accueil ados les mercredis et fins de journée. Les cours de soutien scolaire organisés par le cycle continuent.

Les TSHM ouvrent maintenant d'octobre à mai les caves de Bon-Séjour pour accueillir les jeunes adultes, entre 18 et 25 ans. Cette ouverture permet aux jeunes de se retrouver, regarder un match, créer du lien et parfois monter des projets ou sorties.

La salle de sport est aussi ouverte durant la même période et ce sont entre 20 et 30 jeunes qui la fréquentent. Cet outil sert également de moyen pour entrer en relation avec les jeunes.

Des sorties ou week-ends ont également été organisés pour permettre aux jeunes de sortir du béton et de leur environnement. Ces séjours sont très appréciés et permettent de gagner une confiance et une relation de qualité.

Les suivis individuels sont de plus en plus importants car plusieurs jeunes sont en rupture, tant au niveau scolaire que familial ou social. Les réseaux sont aussi essentiels dans le travail social de terrain pour avoir une vue d'ensemble et passer le relais.

Les TSHM sont également présents lors des manifestations sur Versoix, soit à travers des petits jobs, soit pour encadrer ou soutenir. Ils restent à disposition pour les demandes des différents partenaires, écoles, parents, associations.

SOCIAL, JEUNESSE

Jeunesse

L'Association pour l'accueil familial « Supernounou »

L'association pour l'accueil familial « Supernounou » organise un service de coordination des mamans de jour sur la commune de Versoix et dans les communes voisines.

Les buts de l'association sont multiples :

- Promouvoir ce mode de garde.
- Accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant.
- Collaborer et soutenir les familles d'accueil à travers leur activité.
- Offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences.
- Etre présente à différentes manifestations.
- Etre en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde...

Le placement en famille d'accueil a l'avantage d'offrir un accueil chaleureux dans un cadre familial et une plus grande souplesse au niveau des horaires d'accueil.

Supernounou assure l'organisation, le suivi et l'accompagnement des placements dans des familles d'accueil agréées. Cette structure d'accueil présente certains avantages :

- Elle agit directement sur le terrain
- Les coordinatrices diplômées gèrent non seulement les placements, mais privilégient également les contacts offrant soutien et conseils, tout en s'occupant de toute la partie administrative de la structure.

La subvention de la commune de Versoix, se monte à CHF 46000.-.

La commune de Genthod alloue également, depuis cette année, une subvention de CHF 8000.-.

Cela permet d'augmenter le temps de travail des coordinatrices afin qu'elles soient plus présentes sur le terrain. Entre 50 et 60 enfants sont accueillis chaque année chez des familles d'accueil pour tout type de garde : partiel, plein-temps, parascolaire...

Un grand merci aux membres du comité qui œuvrent bénévolement.

Crèche Fleurimage 2008

81 enfants ont été reçus, pour 60 places disponibles quotidiennement. La majorité des enfants est inscrite entre 3 et 4 jours à plein temps.

A fin décembre, 98 enfants sont inscrits en liste d'attente, dont une grande majorité d'enfants entre 1 et 3 ans. C'est avec joie et impatience que l'ouverture de la nouvelle institution est attendue.

Deux auxiliaires ont terminé leur validation des acquis et ont obtenu une équivalence d'éducatrice du jeune enfant avec laquelle elles peuvent travailler sur le Canton de Genève. Ceci permet de rester avec des quotas de diplômées suffisant malgré le manque récurrent de diplômées sur le canton. En effet, il est toujours très difficile de trouver du personnel qualifié, de plus une apprenante assistante socio-éducative a été engagée en septembre.

L'équipe éducative a suivi une formation sur une pédagogie qui vient du Canada « Jouer c'est magique ». En application depuis plus de dix ans dans les institutions de la petite enfance du Québec, ce programme est basé sur l'apprentissage actif.

En fin d'année, le Label « Fourchette Verte » a été obtenu, visant à proposer des menus et des collations variés, sains et équilibrés ainsi qu'à offrir un environnement sain en respectant la législation concernant l'hygiène et en instaurant le tri des déchets.

Une collaboration avec les Mouflets, l'Association Supernounou et la Bibliothèque de Versoix a été mise en place pour l'organisation d'une semaine du livre destinée aux enfants des institutions de la petite enfance subventionnée par la Ville de Versoix.

Compte rendu Garderie Les Mouflets pour l'année scolaire 2008-2009

La garderie des Mouflets a accueilli 112 petits Versoisien tout au long de cette année, avec une moyenne de 105 enfants par semaine, répartis en 3 groupes d'âge, les 4 mois-2 ans, les 2-3 ans et les 3-4 ans. Le taux d'occupation a été de 99 %. Les demandes ne peuvent être toutes satisfaites, surtout celles concernant les enfants de 2 ans.

Les enfants peuvent venir de 1 à 4 fois par semaine pour une matinée ou un après-midi de jeux, d'éveil et de socialisation. Si la majorité des familles opte pour une fréquentation de 2 fois par semaine, on observe une augmentation de la demande pour 3 ou 4 demi-journées, que ce soit pour

SOCIAL, JEUNESSE

Jeunesse

couvrir les impératifs de garde ou répondre à des besoins de stimulation de l'enfant. 24 enfants peuvent être reçus dans les locaux. La demande étant moins forte le mercredi, il n'y a que 18 enfants, le groupe en profite pour aller faire de la gymnastique à la salle de l'école Bon-Séjour.

6 éducatrices à temps partiel se partagent l'encadrement des petits Mouffets, que ce soit à l'intérieur de la garderie ou pour des visites extérieures (bibliothèque, promenades, visites culturelles, rencontre avec les aînés, sensibilisation à l'école, etc...).

Cette année, l'équipe a développé, en plus des activités traditionnelles, des projets pédagogiques autour de deux axes, les 5 sens et le livre. Fruit d'une collaboration interinstitutionnelle, La Semaine du Livre a été vécue intensément en mai par les Mouffets qui ont pu écouter des contes, fabriquer des livres et jouir d'une belle après-midi d'activités autour du récit.

EVE (Espace de vie infantile)

EVE accueillera une crèche supplémentaire de 60 places, la garderie des Mouffets avec 10 places supplémentaires (34 enfants), l'Association «Supernounou» et un accueil pour la parentalité.

Les travaux ont commencé et un groupe de travail étudie les plans pour que la réalisation corresponde aux besoins d'une telle structure.

Une fondation communale devrait à terme regrouper toutes les structures d'accueil de la petite enfance de la commune.

Rado 2008

La fréquentation du centre reste stable. Les problèmes de violence verbale et physique continuent à donner du souci. Il est important que deux animateurs soient présents à chaque ouverture.

Secteur enfants / Radis:

L'affectation dans les nouveaux locaux de Versoix-la-Ville a nécessité une nouvelle organisation ainsi qu'un

certain temps d'adaptation. En bénéficiant de plusieurs nouveaux grands espaces, l'aménagement des pièces a dû être minutieusement réfléchi pour le bon déroulement des activités. De plus, le partage des pièces et du matériel avec les animatrices du parascolaire a rendu la gestion du lieu un peu difficile, malgré une bonne communication entre les deux entités.

Autre grande nouvelle de la rentrée scolaire 2008-2009, l'augmentation de la capacité d'accueil du Radis. Ainsi depuis septembre, l'engagement d'un nouveau moniteur a permis d'ouvrir les portes à huit enfants supplémentaires. A ce jour, le Radis accueille donc 32 enfants tous les mercredis; malgré cela, la liste d'attente est toujours très longue.

Secteur adolescents / Rado:

30 à 60 jeunes se donnent rendez-vous cinq jours par semaine dans les locaux du chemin César-Courvoisier.

L'activité principale de l'équipe d'animation est d'élaborer et de maintenir un cadre qui permette le bon déroulement des choses; elle a pourtant rencontré des difficultés à prendre du recul face à certains jeunes et à certaines situations qui tournent généralement autour du respect des règles élémentaires, du matériel et des individus. Les animateurs ont donc dû jongler entre leur rôle d'éducateurs et/ou celui de gardiens de l'ordre.

Le fait que le Galaxy n'existe plus, toutes les activités sont maintenant organisées au Rado. Des adolescents plus jeunes profitent de cette ouverture pour faire leurs premiers pas au Rado.

Les heures d'ouvertures ont augmenté pour arriver à 23h.

Mardi: 16h00 à 19h00

Mercredi: 13h00 à 18h00

Jeudi: 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h00

Vendredi: 16h00 à 22h00

Samedi: 13h00 à 18h00

SOCIAL, JEUNESSE

Jeunesse

Le parascolaire

Ce ne sont pas moins que 45 261 repas qui ont été servis durant l'année 2008 dans les différents restaurants scolaires communaux.

La fréquentation moyenne journalière indique que 13 enfants ont fréquenté l'accueil du matin (seule l'Ecole de Montfleury propose cette prestation), 300 enfants ont mangé chaque jour au restaurant scolaire et 118 ont participé aux activités du soir qui ont lieu entre 16h et 18h.

Le restaurant scolaire sur l'ancien site du Rado à Versoix-la-Ville a ouvert ses portes après les vacances de Pâques et les enfants ont vite pris possession des lieux tant à midi que pour les activités du soir. Ce restaurant peut accueillir, chaque jour, **120 enfants** en deux services.

Tous les élèves de 6P qui mangent au restaurant scolaire se retrouvent une fois par mois au Rado pour partager un repas. Ils peuvent ainsi faire connaissance avant le passage au Cycle d'orientation et découvrir le Rado qu'ils pourront fréquenter dès leurs 12 ans.

Cette année a vu aussi les 10 ans du bonhomme hiver, manifestation organisée en collaboration avec le Rado.

Le Parlement des Jeunes

Le Parlement des jeunes (PJV) est apolitique et est composé de nombreux jeunes de 13 à 25 ans vivant à Versoix et dans les environs.

Son but est d'améliorer la vie pour les jeunes et les citoyens en général notamment au travers de différents groupes de travail: organisation du Zooloo Festival, soirées aux Caves de Bon-Séjour, amélioration des transports, etc.

Le PJV a créé la « Carte Jeunes » qui, pour un montant de CHF 5.-, permet d'obtenir des rabais auprès de certains commerçants versoisiens.

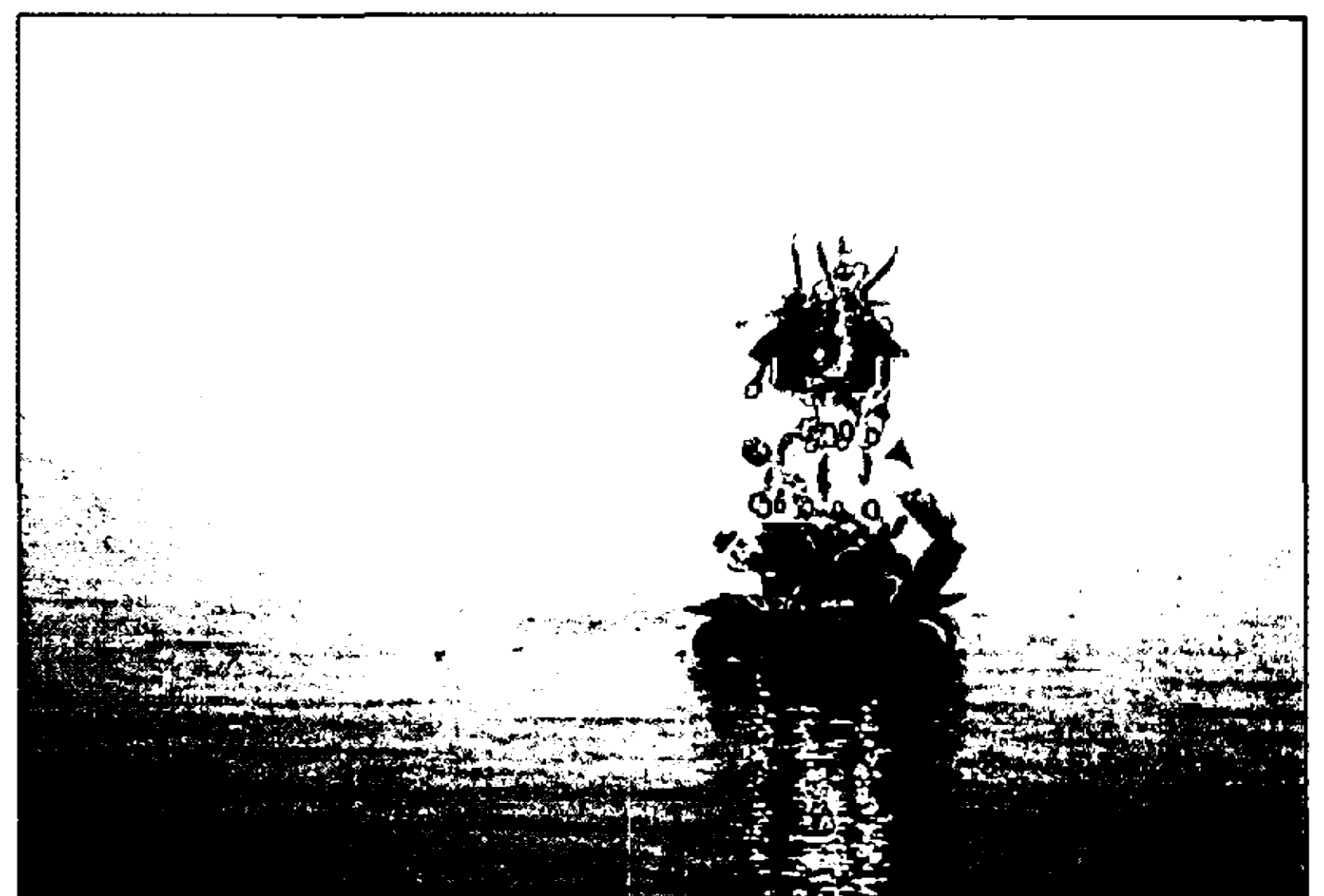
Site internet: www.pjversoix.com

Les écoles

Cette année ce sont 1142 élèves qui ont suivi les cours durant l'année scolaire 2008-2009 dans les différents établissements de Versoix, ce qui représente environ 40 enfants de plus que l'année précédente.

Le mode de fonctionnement des écoles a changé avec l'introduction d'une directrice d'établissement (Mme Calvo Cornaz pour Ami-Argand et Bon-Séjour) et de deux directeurs (M. Dupertuis pour Lachenal et M. Jost pour Montfleury et Céligny). Ce sont eux qui gèrent les établissements au niveau administratif et pédagogique, déchargeant ainsi les enseignants pour qu'ils se concentrent sur leur mission éducative.

Des conseils d'établissements regroupant les directeurs et des représentants des enseignants, des autorités communales, du parascolaire et des parents d'élèves ont également été mis sur pied dans le but d'améliorer la communication entre les différents intervenants.



SÉCURITÉ, SPORTS ET TRANSPORTS

Sécurité

Sécurité Municipale

La sécurité municipale de Versoix compte quatre agents, une secrétaire à 10 % et 8 patrouilleuses scolaires.

Son rôle premier est la prévention, le dialogue et le contact avec la population. En 2008, 1005 personnes se sont rendues au guichet de la sécurité municipale et 2592 appels téléphoniques ont été traités.

Lors de ses patrouilles, elle a effectué 212 interventions directes et a répondu à 259 réquisitions téléphoniques concernant le stationnement illicite, les infractions à la circulation routière, la sécurisation des lieux et la gestion du trafic lors d'accidents de la circulation, la tranquillité, la salubrité et la sécurité publique, l'affichage sauvage, les musiciens ambulants, la mendicité, les conflits de voisinage, la maraude, les chiens errants, la taille des haies, les feux de jardin.

L'étroite collaboration avec la Police cantonale permet d'anticiper et de prévenir toutes sortes de délits en organisant des patrouilles mixtes, en procédant à des contrôles d'identité, en menant préventivement des actions ponctuelles et intensives de surveillance en soirée.

Elle a procédé à 67 contrôles scolaires, a été engagée 40 fois avec la Gendarmerie et a effectué 39 contrôles de circulation.

En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère également le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune. Elle a engagé une soixantaine de jeunes chargés du stationnement et de la surveillance des fermetures de rues lors des festivités. Elle a établi 16 formulaires de demande d'autorisation pour manifestation et a donné 66 accords de principe pour l'occupation de la cabane des bûcherons.

Elle a délivré 69 préavis pour la tenue de stands sur le domaine public, 18 préavis pour la pose de banderoles annonçant des manifestations, 5 préavis pour l'installation de terrasses de café et 41 préavis pour l'installation de procédés de réclame.

Les agents suivent régulièrement des cours de techniques et de tactiques d'interventions ainsi que des cours de formation continue.

La participation au réseau DPIG (dialogue et prévention intergénérationnels) réunissant des acteurs travaillant dans diverses institutions permet un diagnostic local et cible les besoins ainsi que les ruptures de certains jeunes afin de pouvoir mettre en place et agir de façon à aider et suivre les cas difficiles.

Le nouveau projet de loi sur les futurs APM nouvelle appellation (Agents de la Police Municipale) est à bout touchant et devrait être accepté par le Grand Conseil début 2009. Il prévoit des mandats supplémentaires qui permettront aux futurs APM une reconnaissance et une augmentation de leurs compétences en matière d'autorité de police.

La sécurité municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99.

Les mandats de sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que les lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Sécurité municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21 h 30 à 02 h 30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets.

Le coût annuel de la sécurité privée est de l'ordre de CHF 100 000.-.

PROTECTION CIVILE - ORPC VALAVRAN

Rapport d'activités 2008

Depuis le 1^{er} janvier 2004 l'ORPC vit au rythme de la nouvelle structure armée XXI.

Les autorités communales sont informées de l'activité de l'ORPC tout au long de l'année lors des rapports intercommunaux. L'Office intercommunal établi à Versoix, Maison du Charron, rue des Moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

Au 31 décembre 2008, nos effectifs peuvent être évalués comme suit :

- Effectif réglementaire 343 personnes
- Effectif réel (personnes formées) 291 personnes
- Montée en puissance (réserve) 731 personnes

SÉCURITÉ, SPORTS ET TRANSPORTS

Sécurité

Actuellement, 16 personnes font partie de l'Etat-Major.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, les activités permanentes de l'ORPC Valavran sont :

- La formation des cadres;
- L'entretien du matériel et des constructions;
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

394 jours de service ont été accomplis durant l'année 2008.

Les cours Protection des Biens Culturels se sont succédés afin de réaliser les manuels concernant les biens répertoriés au niveau national, cantonal et communal. Pas moins de 25 objets (villas, campagnes, domaines, fermes, châteaux, presbytères, églises et autres sites), dont quatre à Versoix, ont fait l'objet d'un recensement. Le 20 novembre 2008, une première rencontre ainsi qu'une présentation a été effectuée auprès des compagnies de Sapeurs-Pompiers et des autorités des communes de leur groupement.

La FORE (formation rapidement engageable) continue son développement en personnel et poursuit sa formation et son entraînement dans le maniement de tronçonneuses, de groupes électrogènes, d'assortiment de pionnier et d'une bonne partie du matériel d'intervention.

Divers travaux ont été effectués dont l'aménagement du revêtement et des à-côtés de la piste finlandaise à proximité du Centre Sportif de Versoix.

Les Transmissions ont comme chaque année soutenu et servi de relais radio lors du Derby des Bois qui se déroule sur la commune de Versoix. Une collaboration lors de cours avec d'autres services est aussi à leur actif pour l'année 2008.

Le service d'Aide à la conduite continue son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de diverses documentations relatives à son organisation ainsi qu'un support important dans la maintenance du matériel informatique.

Le service Construction Matériel et Transport a aujourd'hui entièrement répertorié le matériel sur la plateforme «Gesmat». La mise à disposition de l'équipement personnel ainsi que le service de parc y relatif est assurée lors de chaque cours.

Pour les constructions, le service veille au maintien de l'état des constructions et assure la maintenance des

installations selon le cahier des charges ITAP/ITAS. Des équipes techniques organisent des rondes et effectuent des vérifications régulières de toutes les constructions.

Le Service Protection et Assistance a procédé à la mise à jour du plan d'attribution complet de l'ORPC Valavran. Il permet de déterminer l'affectation de chaque habitant domicilié sur le territoire de Valavran à une place d'abri. Cette planification représente une documentation de plus de 500 pages. Grâce à ce document il est possible d'informer en tout temps n'importe quel habitant des communes dépendant de l'ORPC Valavran sur son affectation en cas de mise à l'abri.

Dans le cadre des cours de répétition du Service Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement. La fréquence des dons du sang est passée de deux journées par an en 2004 à trois journées aujourd'hui grâce entre autre au soutien de l'ORPC Valavran.

Le Don du sang a lieu à la salle Lachenal à Versoix. Une campagne d'information est faite régulièrement. Nous vous invitons lors des prochaines journées de don à venir nombreux donner votre sang pour sauver des vies.

A l'automne 2008, une campagne de contrôle périodique des abris privés a été menée conformément à la législation qui impose le contrôle obligatoire des abris tous les cinq ans. Plus de 400 abris ont été visités durant une semaine de cours (soit environ un quart des abris localisés sur le territoire de l'ORPC Valavran). Près de 15 astreints ont participé à ces visites sur le terrain dans une très bonne ambiance et avec tout le sérieux requis par cette mission. Un suivi de ces visites a été entrepris dans la semaine suivant le cours afin d'exiger la remise en état des installations qui le nécessitaient. Pour ce faire un délai jusqu'au 31 décembre 2008 a été octroyé aux propriétaires.

Le Service Atomique/Chimique reste incorporé dans les actifs de son organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique / chimique. Cependant un maintien des stocks et une vérification du matériel sont effectués chaque année.

Adresse: ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, Tél./fax 022 775 66 56.

SÉCURITÉ, SPORTS ET TRANSPORTS

Sécurité

Sapeurs-Pompiers volontaires

C'est en 1823 que l'on trouve la première trace de constitution d'un corps de sapeurs-pompiers sur la commune: 2008 fut donc l'occasion de fêter le 185^e anniversaire de la compagnie.

La compagnie est forte de 35 sapeuses et sapeurs au 31 décembre 2008.

Durant l'année, elle a effectué 55 interventions. Les inondations représentent le tiers de ces interventions et les incendies le quart.

Avec le nouveau concept Pompiers XXI, la compagnie est sortie seule à 30 reprises (57 % d'inondations, 20 % destructions d'insectes et 17 % d'incendies), le reste des interventions se faisant en partenariat avec les pompiers professionnels de Genève (SIS).

La plus grosse intervention s'est déroulée le 26 juin 2008 à 13h10 au chemin Franconis pour un feu de ferme.

Cette intervention a duré plus de 3 jours et a nécessité une collaboration intense avec le SIS, le SSA (pompiers de l'aéroport) ainsi qu'avec les compagnies des communes de Bellevue, Collex et Meyrin qui ont prêté main-forte.

La compagnie effectue régulièrement des gardes de salles (salle Lachenal et Bon-Séjour) et assure une présence lors de diverses manifestations (fêtes du Chocolat, 1^{er} août, etc.).

2008 marque la création d'un groupe «Antichute» au sein de la compagnie. Ce groupe s'est spécialisé dans la prévention des accidents dans les travaux en hauteur. Une équipe d'une quinzaine de sapeurs se tient prête à intervenir sur les toits, grues ou échafaudages en cas de besoin.

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet www.pompiers-versoix.ch



SÉCURITÉ, SPORTS ET TRANSPORTS

Sports et transports

Sport - Les aides financières

Le « Mouvement juniors »

Tous les clubs entourant des jeunes reçoivent, en sus d'une subvention ordinaire annuelle de CHF 700.–, une subvention complémentaire appelée « Mouvement juniors » dont le montant est passé cette année à CHF 100.– par junior versoisien fréquentant un club. Pour 2008, c'est un total de CHF 85 300.– qui a été versé à 14 clubs.

Des subventions extraordinaires sont accordées sur demande émanant de sportifs versoisiens et de clubs.

Les réalisations

Le 4 octobre 2008 a vu l'organisation en collaboration avec la FSG d'une fête pour les 20 ans du CSV. Ont été conviés à cette manifestation tous les partenaires ayant participé à la construction de cet espace et les personnes ayant reçu une distinction sportive depuis 1976.

La remise des mérites sportifs a été associée aux 20 ans du CSV. Deux mérites collectifs ont été attribués, le premier à l'équipe des moins de 14 ans du PEPS Versoix volley-ball et le deuxième à l'équipe juniors du basket club. M. Franco Seramondi a quant à lui reçu un mérite individuel pour sa carrière dans le monde du football.

Transports

CFF

Une pétition du Conseil municipal et de la population a été déposée à la Chancellerie pour demander la cadence de deux trains par heure en soirée la semaine et le samedi ainsi que des correspondances optimales à Coppet.

Les CFF ont proposé dans leur horaire valable de décembre 2008 à décembre 2009 des trains à la demi-heure jusqu'à 22 h en semaine et de 9 h à 20 h le samedi.

TPG

Gain de temps pour rejoindre l'aéroport, Balexert et le CEC André-Chavanne grâce au prolongement de la ligne TPG 53 jusqu'à l'arrêt de Machéry.

Noctambus

Les lignes 5 et 13 continuent de desservir Versoix les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche permettant ainsi aux noctambules de rentrer tout au long de la nuit.

FINANCES

Cheffe de service: **Manuela Rabunal**

Collaborateurs: 1 aide-comptable
 1 responsable salaires, caisse et débiteurs
 1 aide administratif

La mission du service:

1) Comptabilité

- l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement
- la tenue de la comptabilité générale
- la gestion du bouclage et la publication des comptes
- la gestion de la trésorerie et de la dette communale
- la gestion des débiteurs et du contentieux
- la saisie et le paiement des factures fournisseurs
- le paiement des salaires aux collaborateurs

2) Taxe professionnelle

- de la gestion du rôle des contribuables
- de la production et de la perception (en collaboration avec la Ville de Genève)

Quelques chiffres:

Budget 2008

Charges: CHF 28'455'652
Recettes: CHF 28'459'690
Excédent: CHF 4'038

Compte 2008

Charges: CHF 28'265'856
Recettes: CHF 30'179'376
Excédent: CHF 1'913'520

Budget 2009

Charges: CHF 29'418'382
Recettes: CHF 29'453'846
Excédent: CHF 35'464

FINANCES

Tableau de bouclage des comptes 2008

Compte de fonctionnement (90)

Charges	23'498'920.56	Revenus	30'179'376.33
Amortissements	4'766'935.60		
Excédent de revenus	1'913'520.17		
	30'179'376.33		30'179'376.33

Investissements nets (910)

Investissements	3'336'584.80	Subventions d'investissements et autres recettes	406'421.60
		Augmentation des investissements nets	2'930'163.20
	3'336'584.80		3'336'584.80

Financement (911)

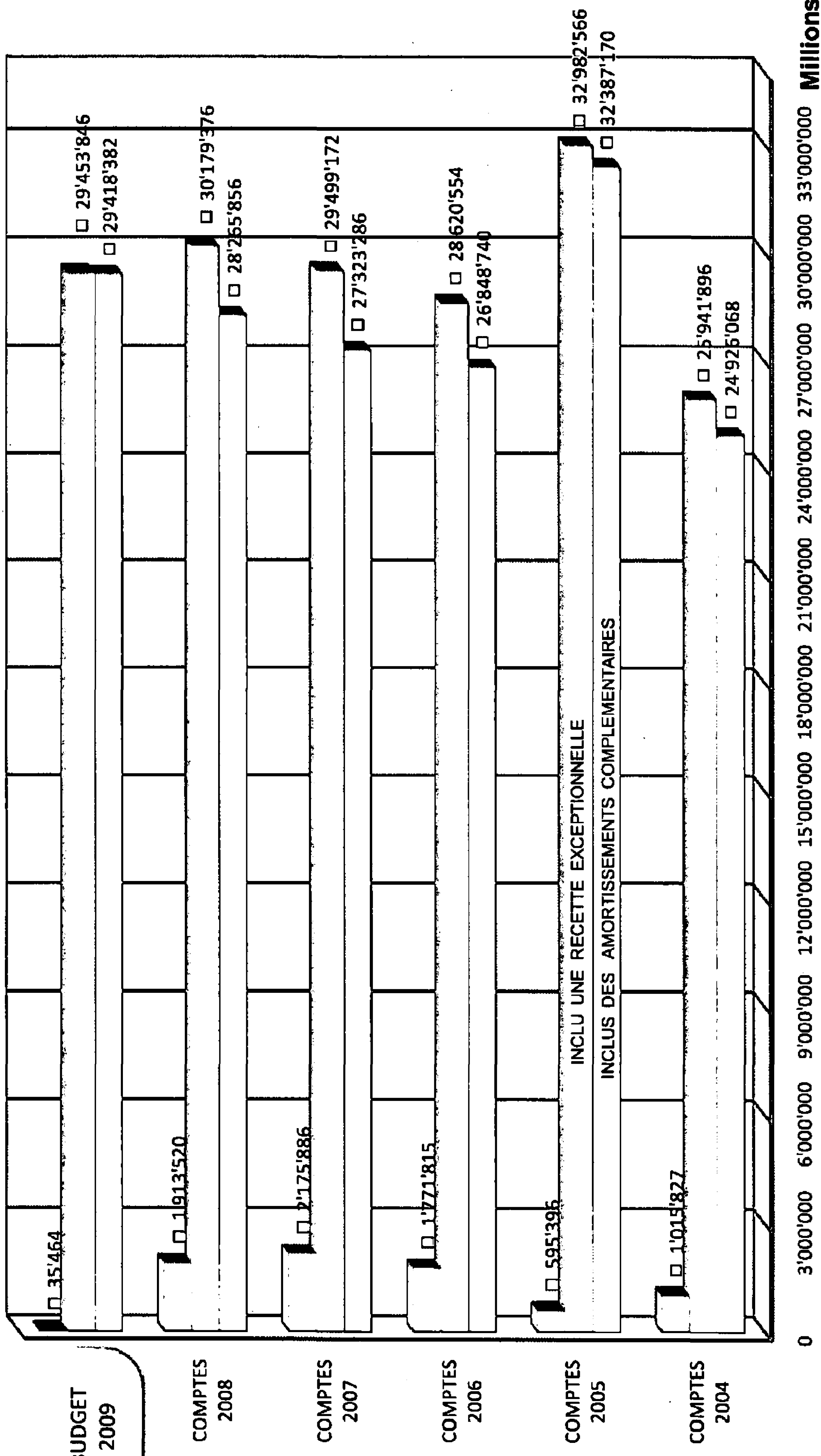
Augmentation des investissements nets	2'930'163.20	Reprise des amortissements	4'766'935.60
(*) Excédent de financement	3'750'292.57	Reprise de l'excédent de revenus	1'913'520.17
	6'680'455.77	(*) Insuffisance de financement	
			6'680'455.77

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement		(*) Excédent de financement	3'750'292.57
Report au bilan	4'766'935.60	Report au bilan	2'930'163.20
Augmentation de la fortune nette	1'913'520.17		
	6'680'455.77		6'680'455.77

EVOLUTION DES CHARGES, DES REVENUS ET DU RESULTAT PAR RAPPORT A L'ANNEE 2004

Exercices
comptables



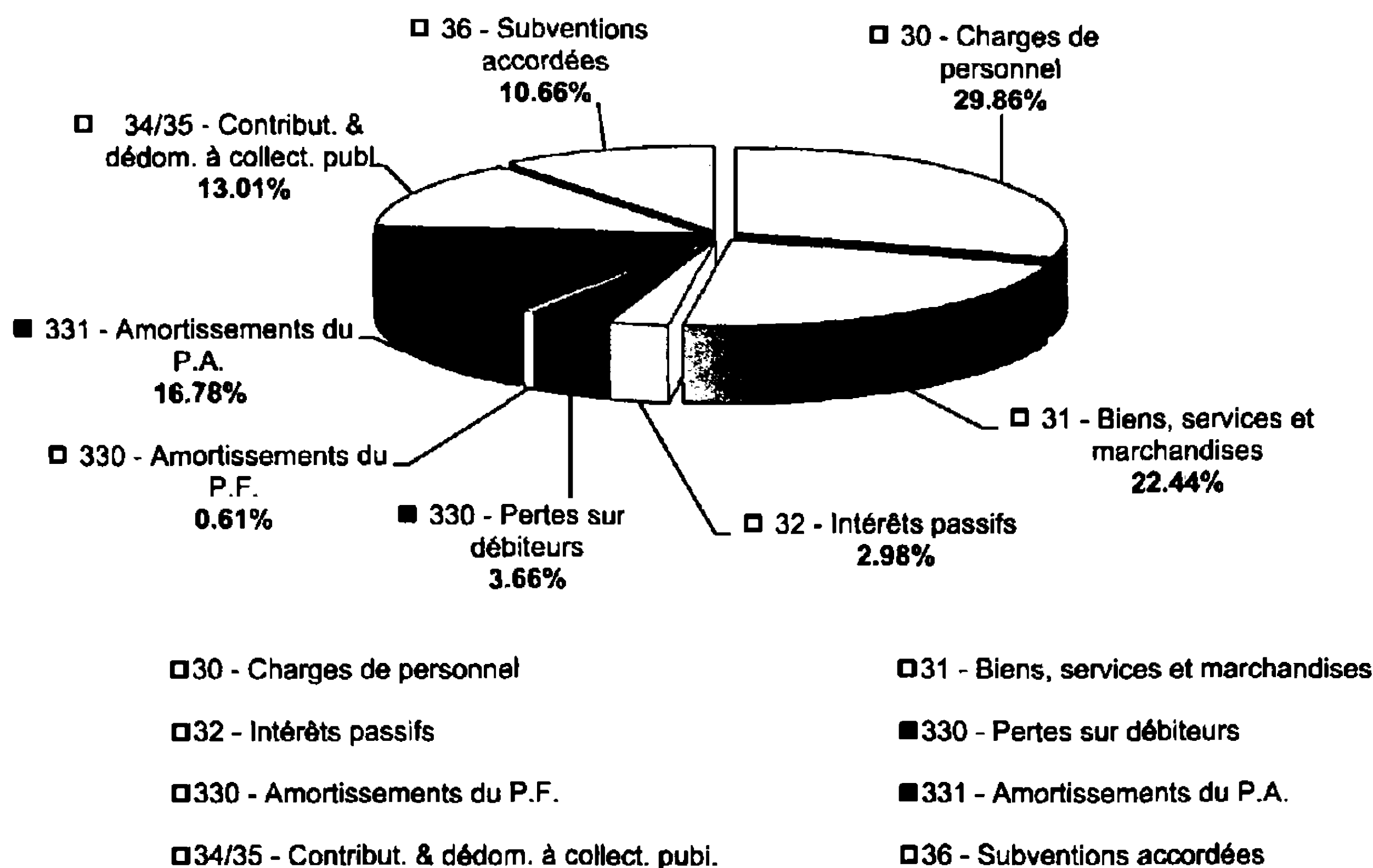
	COMPTES 2004	COMPTES 2005	COMPTES 2006	COMPTES 2007	COMPTES 2008	BUDGET 2009
RESULTAT DE L'EXERCICE	1'015'827	595'396	1'771'815	2'175'886	1'913'520	35'464
Total des REVENUS	25'941'896	32'982'566	28'620'554	29'499'172	30'179'376	29'453'846
Total des CHARGES	24'926'068	32'387'170	26'848'740	27'323'286	28'265'856	29'418'382

FINANCES

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2008

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2008	COMPTES 2008	%
30	Charges de personnel	8'504'501.00	8'439'604.36	-0.76
31	Biens, services et marchandises	6'693'762.00	6'342'467.69	-5.25
32	Intérêts passifs	1'110'000.00	841'232.00	-24.21
330	Pertes s/débiteurs	430'000.00	1'008'868.15	134.62
330	Amortissements du P.F.	174'500.00	174'500.00	0.00
331	Amortissements du P.A.	4'769'782.00	4'766'935.60	-0.06
34	Contributions à d'autres collectivités	312'255.00	326'133.36	4.44
35	Dédommagements à collect. publiques	3'256'091.00	3'352'389.45	2.96
36	Subventions accordées	3'204'761.00	3'013'725.55	-5.96
TOTAL		28'455'652.00	28'265'856.16	-0.67

REPARTITION DES CHARGES 2008



FINANCES

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2008

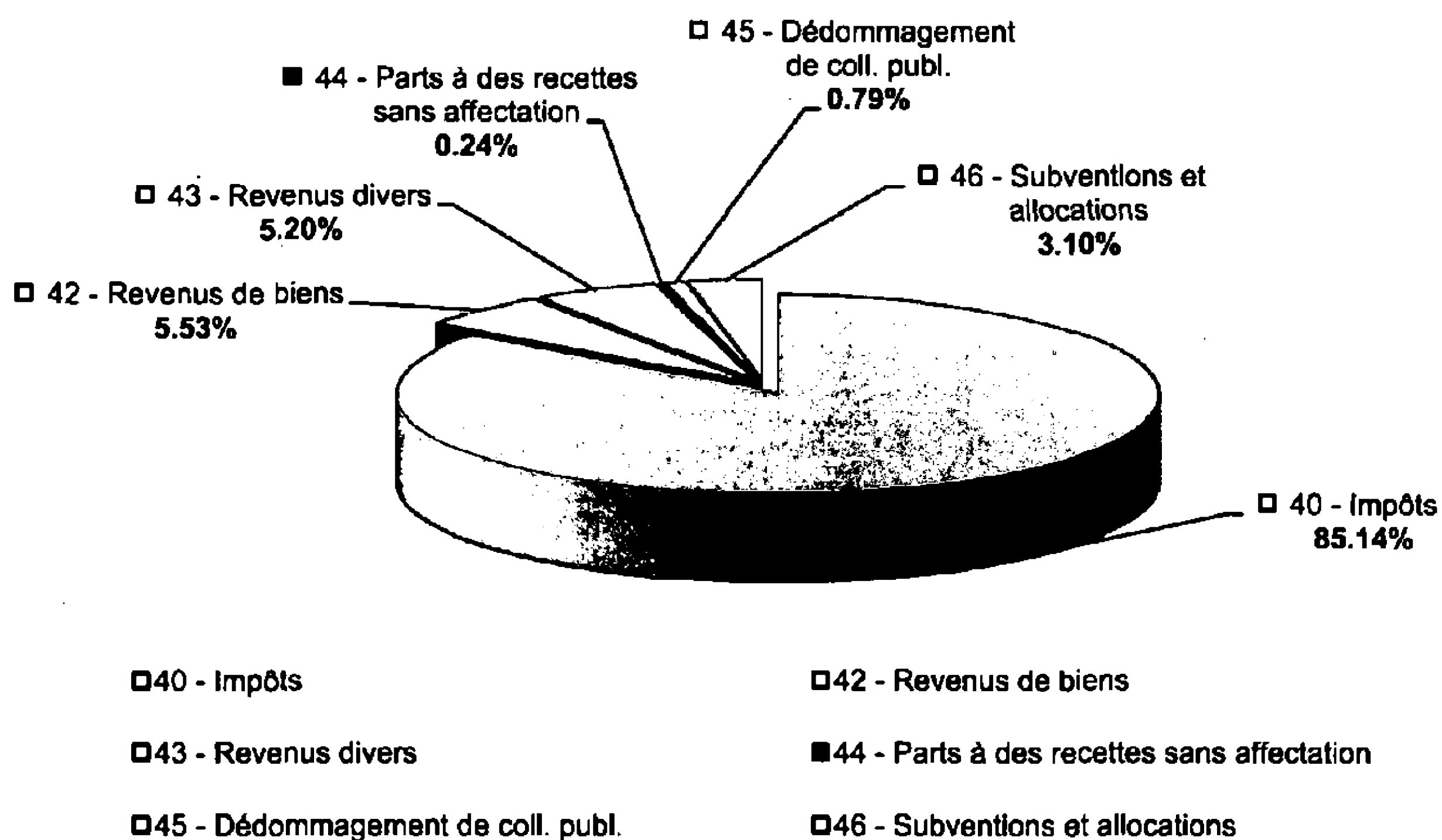
NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2008	COMPTES 2008	%
40	Impôts	24'473'374.00	25'693'477.29	4.99
42	Revenus de biens	1'530'666.00	1'670'274.51	9.12
43	Revenus divers	1'193'750.00	1'569'927.53	31.51
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	90'000.00	71'132.10	-20.96
45	Dédommagements de collect. publiques	231'900.00	239'419.15	3.24
46	Subventions et allocations	940'000.00	935'145.75	-0.52
TOTAL		28'459'690.00	30'179'376.33	6.04

RESULTATS EXERCICE

4'038.00

1'913'520.17

REPARTITION DES REVENUS 2008



DETAIL DES RECETTES FISCALES

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2008	COMPTES 2008	%
400	Impôts sur le revenu et la fortune	21'349'000.00	21'740'026.25	1.83
401	Impôts sur le bénéfice et capital	400'000.00	440'307.35	10.08
406	Impôts divers	20'000.00	27'925.00	39.63
408	Fonds de péréquation financière	2'304'374.00	2'895'602.69	25.66
409	Taxe professionnelle communale	400'000.00	589'616.00	47.40
TOTAL		24'473'374.00	25'693'477.29	4.99

FINANCES

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 2008	COMPTES 2008
300	Autorités et commissions	331'273.00	344'985.20
301	Traitement du personnel	6'465'825.00	6'438'508.45
303	Assurances sociales	534'930.00	502'976.15
304	Caisse de pensions et de prévoyance	691'343.00	720'929.10
305	Assurance-maladie et accidents	348'981.00	323'729.40
306	Prestations en nature	8'000.00	2'422.00
307	Prestations aux pensionnés	62'149.00	38'915.15
308	Personnel intérimaire	0.00	0.00
309	Autres charges de personnel	62'000.00	67'138.91
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	216'000.00	192'967.21
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	222'000.00	184'082.36
312	Eau, énergie, combustibles	1'149'500.00	958'161.74
313	Achat de fournitures et de marchandises	797'280.00	789'934.43
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'522'000.00	1'480'441.60
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	178'000.00	150'456.21
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	432'632.00	433'834.60
317	Dédommagements	145'500.00	135'271.90
318	Honoraires et prestations de service	1'875'300.00	1'838'102.74
319	Frais divers	155'550.00	179'214.90
320	Engagements courants	0.00	0.00
321	Intérêts passifs dette à court terme	0.00	0.00
322	Dettes à moyen et long termes	1'110'000.00	841'232.00
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	604'500.00	1'183'368.15
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	4'769'782.00	4'766'935.60
332	Amortissements complémentaires PA	0.00	0.00
346	Compensation financière aux communes françaises	312'255.00	326'133.36
351	Dédommagements versés au canton	2'572'814.00	2'671'212.15
352	Dédommagements versés aux communes	683'277.00	681'177.30
362	Subventions accordées aux communes	0.00	0.00
363	Subventions accordées aux institutions communales	283'606.00	184'688.25
365	Subventions accordées aux institutions privées	2'474'155.00	2'411'937.60
366	Personnes physiques	290'000.00	262'999.70
367	Etranger	157'000.00	154'100.00
	TOTAL	28'455'652.00	28'265'856.16

FINANCES

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	REVENUS	
		BUDGET 2008	COMPTES 2008
400	Impôts sur le revenu et la fortune	21'349'000.00	21'740'026.25
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	400'000.00	440'307.35
406	Impôts sur les chiens	20'000.00	27'925.00
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	2'304'374.00	2'895'602.69
409	Taxe professionnelle communale	400'000.00	589'616.00
420	Intérêts bancaires	10'000.00	29'421.20
421	Créances du patrimoine financier	0.00	85'659.32
422	Capitaux du patrimoine financier	1'000.00	53'758.45
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	420'033.00	439'370.00
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	0.00	0.00
425	Prêts du Patrimoine administratif	86'355.00	86'335.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'550.00	28'637.50
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	984'728.00	912'281.05
429	Autres revenus	0.00	34'811.99
431	Emoluments administratifs	140'000.00	135'862.50
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	407'250.00	513'166.65
435	Ventes de marchandises	366'400.00	390'650.55
436	Dédommagements de tiers	197'100.00	412'696.06
437	Amendes d'ordres	80'000.00	112'426.77
439	Autres contributions	3'000.00	5'125.00
441	Part à des recettes cantonales	85'000.00	71'132.10
444	Contributions cantonales	5'000.00	0.00
451	Dédommagements et participations cantonales	0.00	0.00
452	Dédommagements et participations communales	231'900.00	239'419.15
460	Subventions de la Confédération	0.00	0.00
461	Subventions cantonales	46'000.00	45'000.00
469	Autres subventions, Fonds d'équipement communal	894'000.00	890'145.75
	TOTAL	28'459'690.00	30'179'376.33

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Classification fonctionnelle)

FONCTION	LIBELLES	BUDGET 2008		COMPTES 2008	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	138 800.00		135 389.00	
02	Conseil administratif, maire et adjoints	308 210.00		307 252.85	
05	Administration générale	3 460 729.00	75 000.00	3 433 605.28	180 824.20
08	Immeubles du patrimoine administratif	1 960 769.00	209 160.00	1 772 153.96	223 874.10
09	Autres charges et revenus	97 000.00	599 900.00	112 025.21	547 102.60
10	Etat civil	216 695.00	146 000.00	218 918.61	143 828.35
11	Police municipale	652 042.00	130 000.00	651 015.15	152 524.92
14	Incendie et secours	752 677.00	91 000.00	694 775.26	99 980.50
16	Protection civile	300 531.00	182 000.00	305 047.25	200 023.10
21	Ecoles publiques	3 265 740.00	95 900.00	3 178 334.89	87 781.90
30	Encouragement à la culture	897 873.00	93 000.00	882 408.99	76 227.10
33	Parcs et promenades	1 073 997.00	6 000.00	963 930.91	7 666.45
34	Sports	2 433 132.00	241 268.00	2 316 114.60	270 142.75
35	Autres loisirs	63 000.00	3 000.00	66 136.00	3 000.00
54	Institutions pour la jeunesse	3 633 638.00	471 355.00	3 639 191.13	543 266.70
58	Aide sociale	353 651.00	52 500.00	335 061.85	45 480.00
62	Routes communales	2 628 940.00	36 000.00	2 653 339.73	61 834.20
65	Trafic régional	341 150.00	68 650.00	295 395.30	60 872.50
71	Protection des eaux	433 170.00	0.00	441 962.00	48 902.00
72	Traitement des déchets	1 869 200.00	60 000.00	1 829 337.24	108 808.41
74	Cimetière et crématoire	53 425.00	6 000.00	44 585.70	15 056.50
78	Autres tâches protection de l'environnement	93 100.00	0.00	80 580.33	2 000.00
79	Aménagement du territoire	25 320.00		82 522.40	
90	Impôts	1 794 621.00	24 473 374.00	2 332 557.48	25 705 840.88
94	Charges et revenus des capitaux	1 113 000.00	883 550.00	1 005 294.37	1 023 985.47
95	Immeubles du patrimoine financier	495 242.00	536 033.00	488 920.67	570 353.70
	TOTAL	28'455'652.00	28'459'690.00	28'265'856.16	30'179'376.33
	Excédent des revenus / (charges)	4'038.00		1'913'520.17	
		28'459'690.00		30'179'376.33	

FINANCES

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE AU 31 DECEMBRE 2008

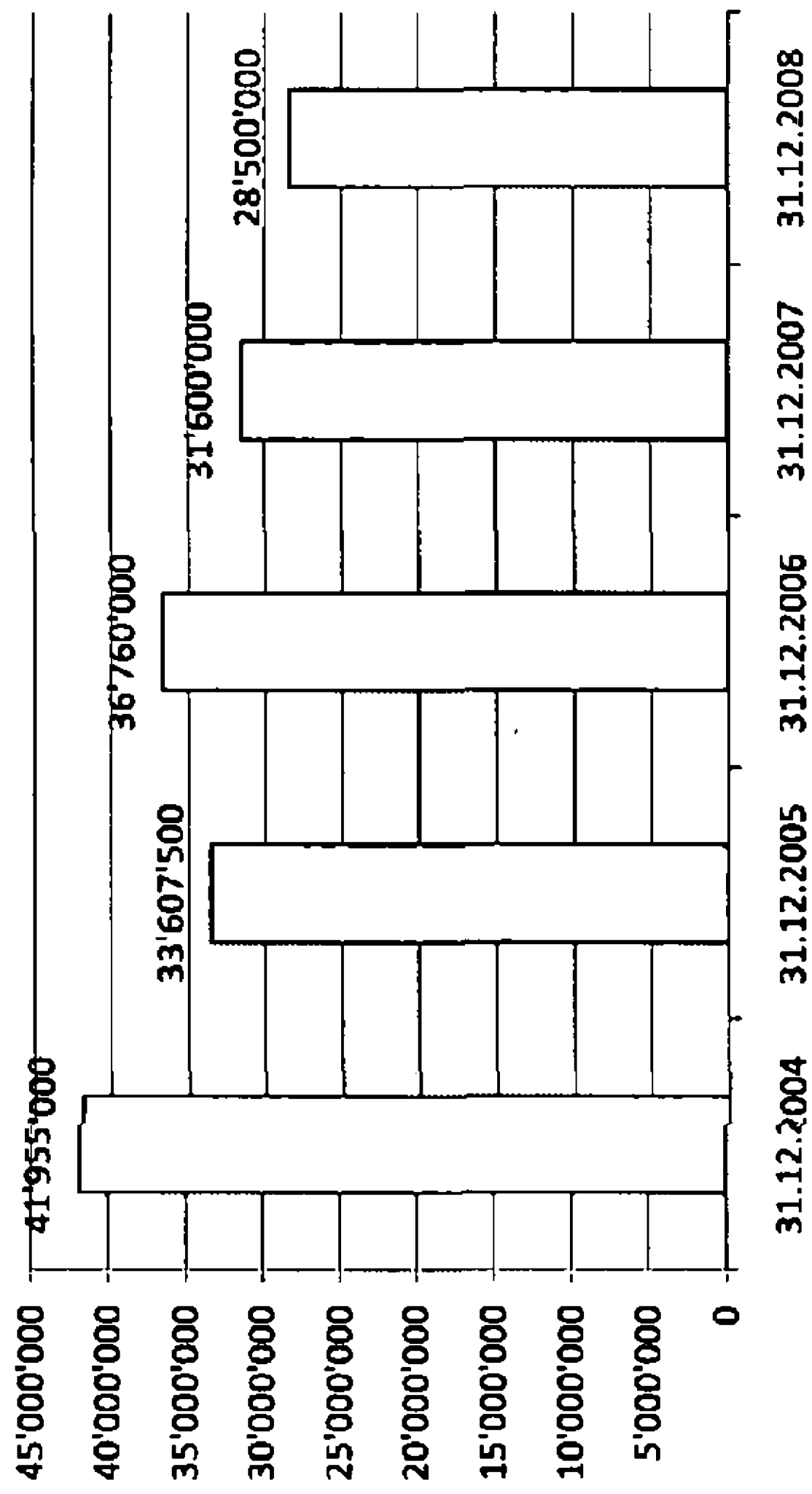
Arrêté du Conseil d'Etat du	Etablissement	Taux	Montant Initial	Solde au 31.12.2007	Amortissement en 2008	Augmentation 2008	Solde au 31.12.2008	Échéances
21.12.05	BCGE	2.40	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	27.03.2009
21.12.05	BCGE	2.525	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	27.03.2010
20.12.06	BCGE	3.77	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	26.07.2022
29.10.04	DEXIA Municip. Agency	2.89	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	29.10.2014
10.11.05	DEXIA Municip. Agency	2.535	2'500'000.00	2'500'000.00			2'500'000.00	07.12.2010
10.11.05	DEXIA Municip. Agency	2.535	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	07.12.2012
10.11.05	DEXIA Municip. Agency	2.535	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	07.12.2015
21.12.05	DEXIA Municip. Agency	2.97	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	30.10.2016
21.12.05	DEXIA Municip. Agency	2.9925	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	30.10.2017
28.01.98	SUVA	3.75	4'000'000.00	3'100'000.00	3'100'000.00		0.00	04.05.2008
15.01.04	SUVA	2.888	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	15.01.2011
22.12.04	SUVA	2.55	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	15.03.2013
TOTAL				31'600'000.00	3'100'000.00	0.00	28'500'000.00	

COMMUNE DE VERSOIX
EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE & NOMBRE D'HABITANTS & DETTE PAR HABITANT
2004 - 2008

	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008
Dette Communale	4'955'000	33'607'500	36'760'000	31'600'000	28'500'000
Nombre d'habitants	11'635	11'920	12'217	12'468	12'749
Dette par habitant	3'606	2'819	3'009	2'534	2'235

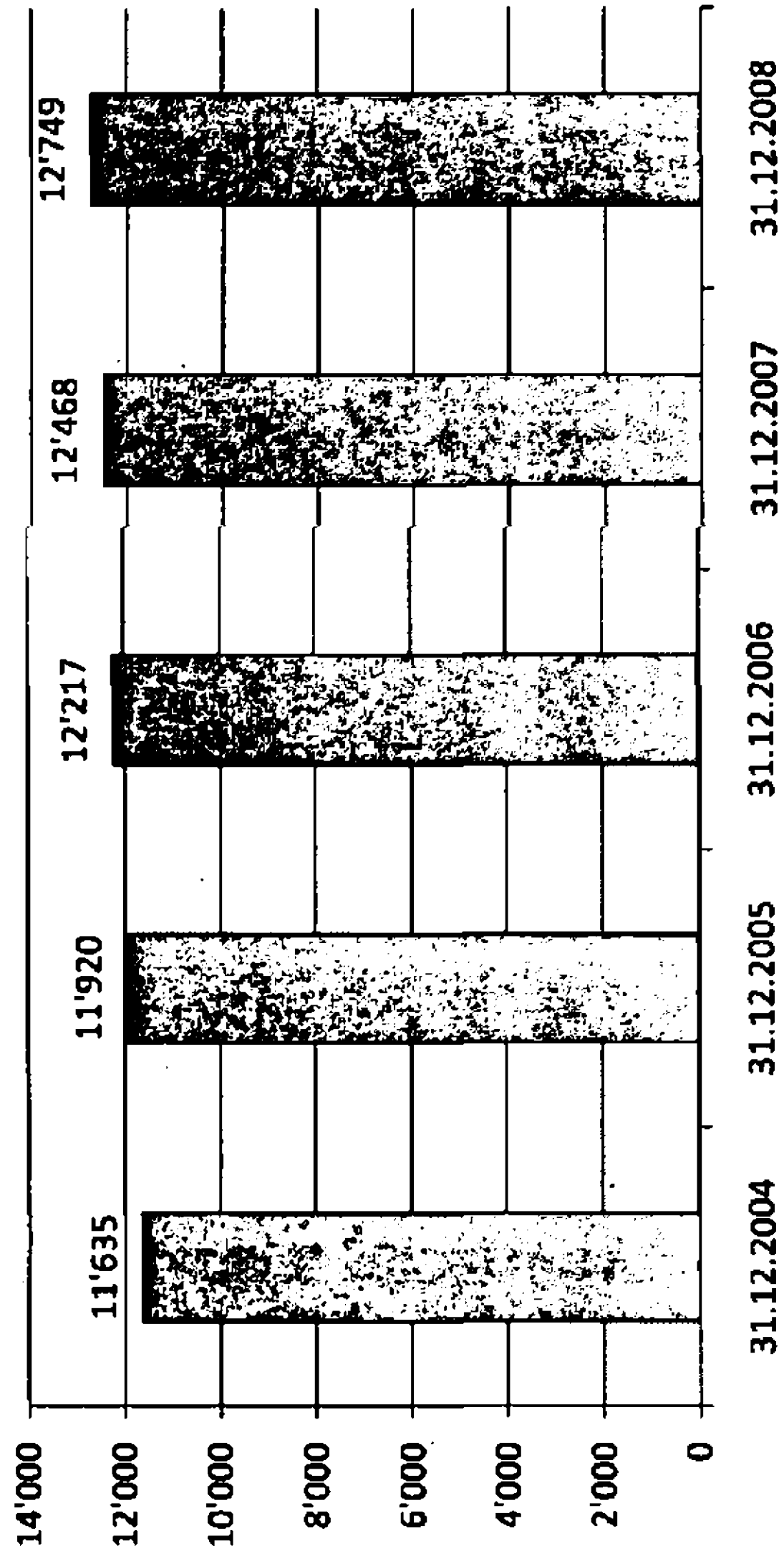
	COMPTES 2004	COMPTES 2005	COMPTES 2006	COMPTES 2007	COMPTES 2008
Taux Centimes additionnels	49	49	49	49	49
Total des CHARGES	24'926'068	32'387'170	26'848'740	27'323'286	28'265'856
Total des REVENUS	25'941'895	32'982'566	28'620'554	29'499'172	30'179'376
RESULTAT DE L'EXERCICE	1'015'827	595'396	1'771'815	2'175'886	1'913'520

Dette Communale



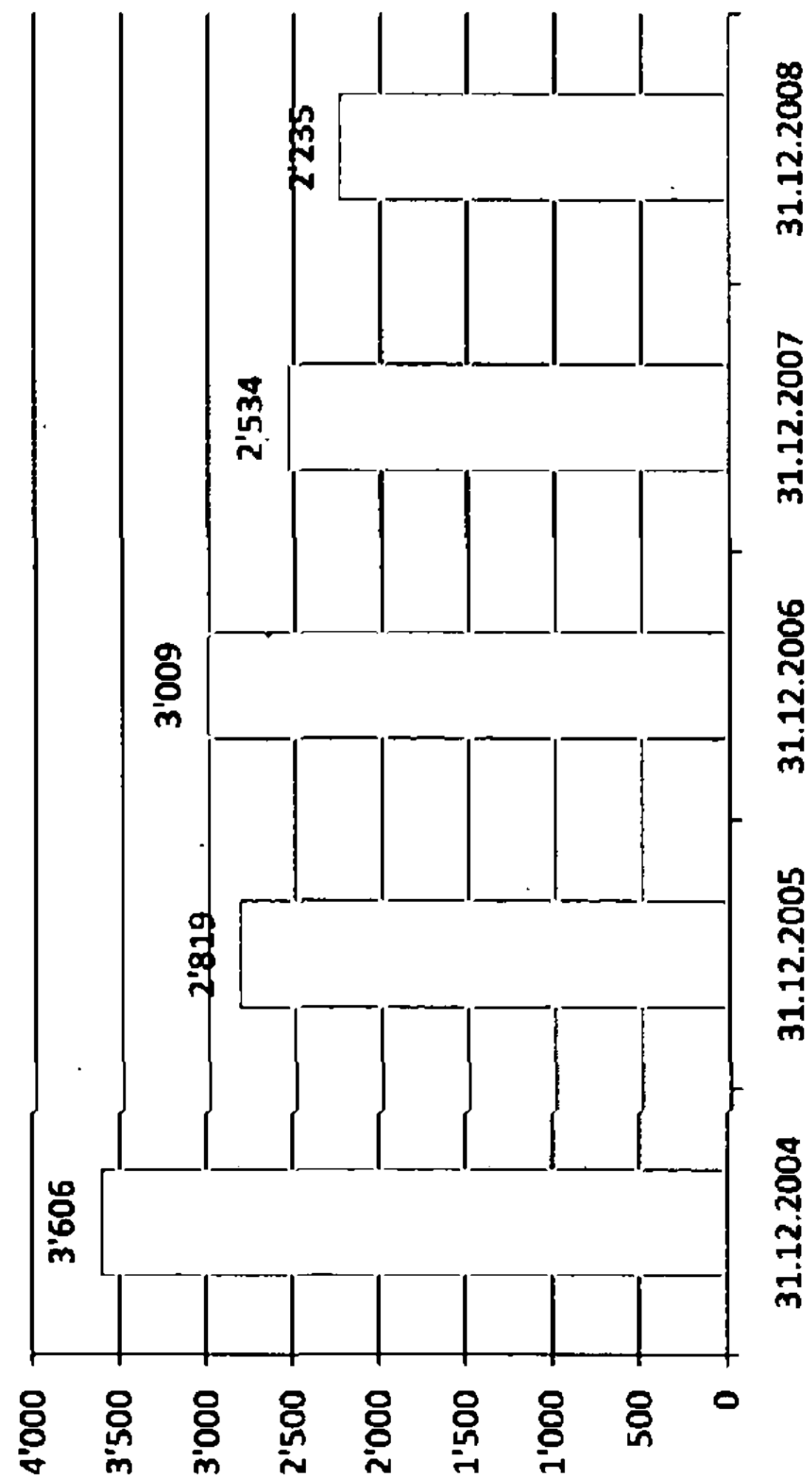
□ Dette Communale

Nombre d'habitants



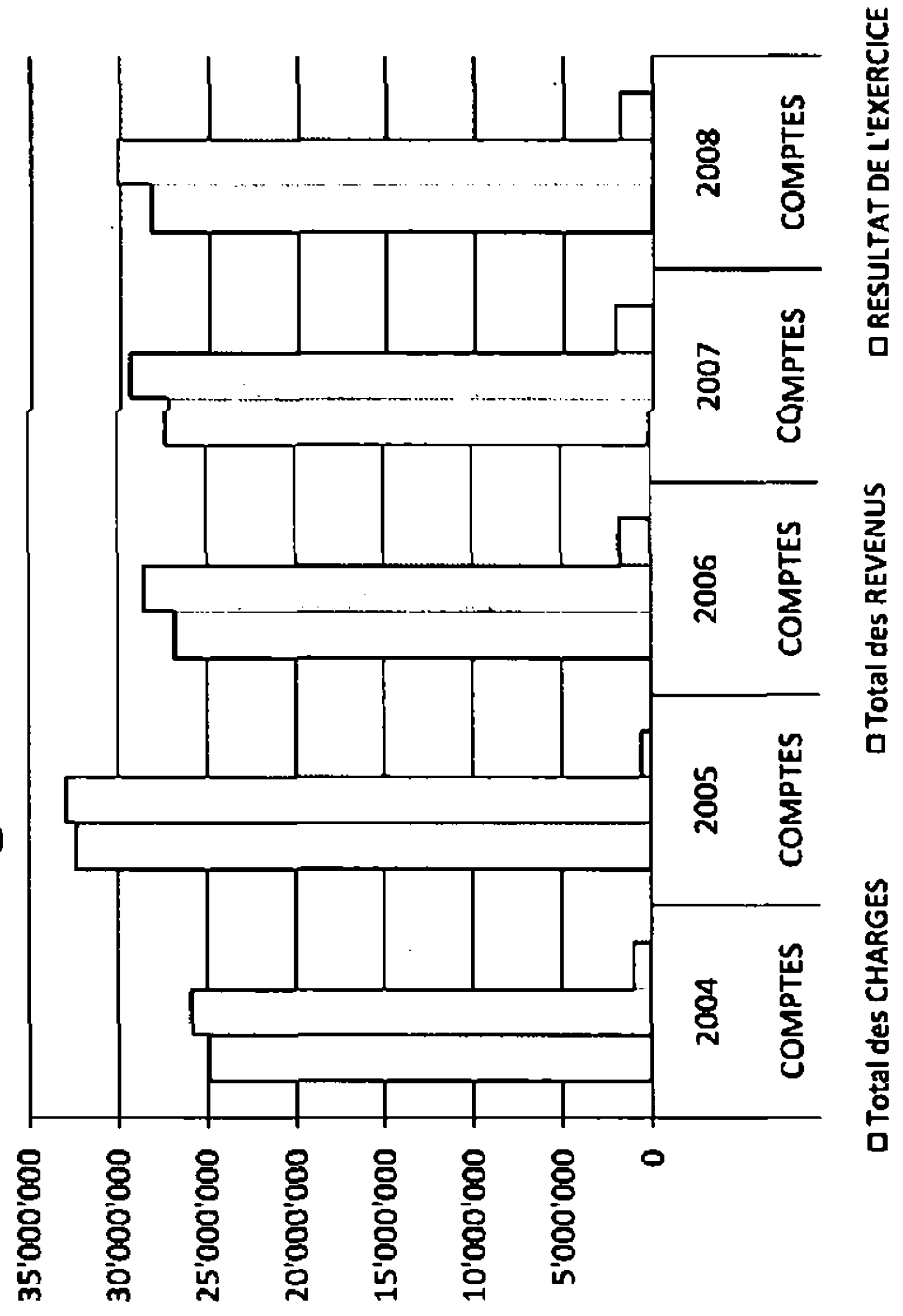
□ Nombre d'habitants

Dette par habitant



□ Dette par habitant

Charges - Revenus - Résultat



□ Total des CHARGES

□ Total des REVENUS

□ RÉSULTAT DE L'EXERCICE

FINANCES

Bilan au 31 décembre 2008 - Actif

		Bilan au 31-12-2007	Bilan au 31-12-2008
1	ACTIF	102'893'128.20	103'353'622.50
	PATRIMOINE FINANCIER		
10	Disponibilités	6'688'678.20	3'228'384.41
100	Caisses	15'524.70	7'380.70
101	Chèques postaux	538'032.13	229'371.92
102	Banques	1'776'835.95	1'469'816.10
103	Etat de Genève	4'361'274.97	1'524'815.69
109	Compte de virement	-2'989.55	-3'000.00
11	Avoirs	23'327'267.25	28'276'079.34
111	Comptes courants	5'276'583.26	5'737'761.94
112	Impôts à encaisser	14'947'696.29	14'787'871.64
113	Dédommagements collectivités publiques	0.00	0.00
115	Autres débiteurs	741'973.70	647'636.76
116	Avoirs à terme fixe	2'200'000.00	7'000'000.00
118	Compte de liaison	161'014.00	116'509.00
119	Autres créances	0.00	-13'700.00
12	Placements	21'422'116.10	22'177'723.10
121	Actions et parts sociales	5'262.00	3.00
122	Prêts	10'898.15	15'829.25
123	Immeubles	21'405'955.95	22'161'890.85
13	Actifs transitoires	239'260.93	292'402.33
130	Intérêts	960.67	8'361.11
131	Loyers	0.00	0.00
137	TVA à recevoir	0.00	0.00
139	Autres comptes transitoires	238'300.26	284'041.22
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14	Investissements	42'377'509.47	40'709'135.07
140	Terrains non bâtis	68'647.20	61'797.20
141	Ouvrages de génie civil	7'225'182.66	7'179'660.31
143	Terrains bâtis	33'643'484.81	32'040'098.36
145	Forêts	17'606.00	15'406.00
146	Mobilier, machines, véhicules	1'030'832.50	1'037'248.35
149	Autres biens	391'756.30	374'924.85
15	Prêts et participations permanents	8'838'296.25	8'669'898.25
152	Communes	170'888.25	123'790.25
153	Propres établissements	6'001'401.00	5'885'101.00
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'007.00	2'661'007.00
155	Institutions privées	5'000.00	0.00

FINANCES

Bilan au 31 décembre 2008 - Passif

		Bilan au 31-12-2007	Bilan au 31-12-2008
2	PASSIF	102'893'128.20	103'353'622.50
	ENGAGEMENTS		
20	Engagements courants	2'923'897.87	2'104'815.80
200	Créanciers	2'919'497.87	2'100'815.80
201	Dépôts	4'400.00	4'000.00
204	Subventions à verser	0.00	0.00
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	0.00	0.00
21	Dettes à court terme	0.00	0.00
210	Banques / dettes à court terme	0.00	0.00
22	Dettes à moyen et long termes	31'600'000.00	28'500'000.00
221	Reconnaissance de dettes	31'600'000.00	28'500'000.00
223	Emprunts par obligations	0.00	0.00
23	Engagements envers entités particulières	24'260.55	37'018.65
233	Fonds et fondations	24'260.55	37'018.65
24	Provisions	15'754'500.00	18'020'812.00
240	Compte de fonctionnement	15'754'500.00	18'020'812.00
25	Passifs transitoires	312'425.90	219'348.80
250	Intérêts	267'531.00	190'421.00
259	Autres comptes transitoires	44'894.90	28'927.80
	FINANCEMENTS SPECIAUX ET PREFINANCEMENTS		
28	Engagements envers les financements spéciaux	3'869'846.47	4'149'909.67
280	Taxes d'équipement	1'161'688.60	1'291'927.60
281	Taxes d'épuration	0.00	0.00
282	Taxes d'écoulement	1'389'917.95	1'449'700.95
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	517'313.11	611'432.11
285	Fonds de bienfaisance	0.00	0.00
288	Immeubles locatifs	800'926.81	796'849.01
	FORTUNE		
29	Fortune nette	48'408'197.41	50'321'717.58
290	Fortune	48'408'197.41	48'408'197.41
291	Résultat de fonctionnement	0.00	1'913'520.17
	Hors Bilan		
	Fonds divers	1'329'811.95	1'304'714.35
	Cautionnements (dès 2004)	3'000'000.00	4'550'000.00

TABLEAU DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN COURS AU 31 DECEMBRE 2008

n° comptes	Libellé	Date de délibération	Crédit Brut	Subventions Estimées	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-2007	Paiements effectués en 2008	Total dépenses au 31-12-2008	Subventions au 31-12-2008	Solde disponible (dépassement)
05.600.143.96	Véhicule administration communale / 07-11	19-06-2006	22'700.00	0.00	22'700.00	22'658.00	0.00	22'658.00	0.00	42.00
08.104.143.96	Espace exposition Charon 02-11	18-06-2001	120'000.00	0.00	120'000.00	71'632.30	0.00	71'632.30	0.00	48'367.70
08.106.143.96	Agrandissement Centre Voirie 03-32	17-06-2002	2'089'000.00	0.00	2'089'000.00	2'092'895.66	0.00	2'092'895.66	0.00	-3'895.66
08.107.143.96	Café-rencontre à la Pelotière	09-09-2003	70'000.00	0.00	70'000.00	64'775.25	0.00	64'775.25	8'000.00	5'224.75
08.108.143.96	Démolition Tennis du Levant	19-04-2004	20'000.00	0.00	20'000.00	16'595.00	0.00	16'595.00	0.00	3'405.00
08.109.143.96	Station carburant Voirie	15-11-2004	240'000.00	0.00	240'000.00	188'766.05	20'599.95	209'366.00	0.00	30'634.00
08.110.143.96	Rénovation Annexe Mairie 08-17	20-11-2006	140'000.00	0.00	140'000.00	58'701.00	472.80	59'173.80	0.00	80'826.20
08.111.143.96	Travaux été 07 gérance - BAT 08-17	19-06-2007	26'500.00	0.00	26'500.00	21'731.25	0.00	21'731.25	0.00	4'768.75
08.112.143.96	Travaux été 08 gérance - Imm. PA 09-18	19-05-2008	92'300.00	0.00	92'300.00	16'394.80	0.00	16'394.80	0.00	75'905.20
08.120.143.96	Rénovation salle de Gym. Ecogia + C. étude+ Val PF	13-12-2004	750'640.00	0.00	750'640.00	753'258.71	16'017.52	769'276.23	0.00	-18'636.23
08.121.143.96	Réfect. Locaux sapeurs-pompiers	13-12-2004	110'000.00	0.00	110'000.00	117'281.40	0.00	117'281.40	0.00	-7'281.40
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia - 07-26 + Val PF	10-04-2006	231'240.00	0.00	231'240.00	205'052.15	0.00	205'052.15	0.00	26'187.85
08.123.143.96	Rénovation Magnin-Jacquet 08-37	19-06-2007	1'540'001.00	0.00	1'540'001.00	1'57'388.10	0.00	1'57'388.10	10'000.00	1'382'612.90
08.201.143.96	Const. Bur. + vest. Voirie 07-26	15-05-2006	240'000.00	0.00	240'000.00	229'319.55	10'652.05	239'971.60	0.00	28.40
08.400.143.96	Aménagements Beau-Rivage - 07 à 16	23-01-2006	290'000.00	0.00	290'000.00	290'333.78	19'351.20	309'684.98	0.00	-19'684.98
08.500.143.96	Rén.chauff+ventil+pignon Charon	20-06-2005	111'000.00	0.00	111'000.00	112'274.90	2'673.85	114'948.75	30'000.00	-39'48.75
16.060.143.96	Rénovation PC Colombières 05-14	19-04-2004	140'000.00	0.00	140'000.00	95'163.30	0.00	95'163.30	52'803.15	44'836.70
21.037.143.96	Etude Transfo. Ancienne Préfecture	01-03-1999	28'500.00	0.00	28'500.00	16'174.00	0.00	16'174.00	0.00	12'326.00
21.050.143.96	Réfect. Salle communale Lachenal	01-03-1999	10'060'000.00	1'400'000.00	8'660'000.00	10'573'680.80	5'841.00	10'579'521.80	2'243'912.60	-1'919'521.80
21.076.143.96	Réfect. préaux groupe scolaire Lachenal	11-05-1998	320'385.00	0.00	305'385.00	202'454.15	0.00	202'454.15	60'000.00	102'930.85
21.080.143.96	Pavillon scolaire Lachenal	16-12-2002	2'360'000.00	640'000.00	2'340'000.00	2'344'938.75	700.00	2'345'638.75	796'900.00	14'361.25
21.081.143.96	Réfection Bloc F.éc. Lachenal + Cré étude	19-04-2004	3'480'000.00	1'050'000.00	3'480'000.00	2'971'228.30	7'531.10	2'978'759.40	500'000.00	501'240.60
21.082.143.96	Ref. Chauff complexe scol. Lachenal	20-06-2005	213'000.00	43'000.00	213'000.00	211'482.00	0.00	211'482.00	76'144.00	1'518.00
21.088.143.96	Crédit étude amiante 10-14	19-05-2008	44'000.00	0.00	44'000.00	44'597.75	4'486.30	4'486.30	0.00	39'513.70
21.090.143.96	Travaux été 07 gérance - ECOLES 08-17	19-06-2007	67'000.00	0.00	67'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	22'402.25
21.091.143.96	Travaux été 08 gérance - Ecoles 09-18	19-05-2008	166'900.00	0.00	166'900.00	0.00	22'486.65	22'486.65	0.00	144'413.35
21.301.143.96	Amén. Aire de jeux école BS 07-16	18-09-2006	250'000.00	0.00	250'000.00	219'001.70	411.05	219'412.75	0.00	30'587.25
21.302.143.96	Eclairage école Bon Séjour 09-18	23-06-2008	105'525.00	0.00	105'525.00	0.00	19'562.00	19'562.00	0.00	85'963.00
21.400.143.96	Assésissement chauffere courvoisier 10-19	13-10-2008	44'220.00	0.00	44'220.00	0.00	7'220.00	7'220.00	0.00	37'000.00
30.001.143.96	Crédit étude VRAC - étude contre projet 10-14	23-06-2008	100'000.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00
30.200.143.96	Concept éclairage événementiel	19-05-2008	220'000.00	0.00	220'000.00	138'977.20	0.00	138'977.20	0.00	81'022.80
30.300.143.96	Amngmt et réfection Caves de Bon-Séjour	17-11-2003	69815.00	0.00	69814.75	81'180.40	0.00	81'180.40	0.00	-11'365.65
30.301.143.96	Travaux (Site secours) Caves Bon-Séjour	17-05-2004	160'000.00	0.00	160'000.00	191'298.25	0.00	191'298.25	0.00	-31'298.25
30.302.143.96	Travaux été 08 gérance - Culture 09-18	19-05-2008	51'500.00	0.00	51'500.00	47'450.28	47'450.28	47'450.28	0.00	4'049.72
34.067.143.96	Sécretariat-buvette Tennis Club, CSV	24-04-1995	90'000.00	0.00	115'000.00	377'894.15	0.00	377'894.15	279'220.75	-262'894.15
34.077.143.96	Réaménagement entrée plage Pi-Choiseul	13-12-2004	390'000.00	260'000.00	390'000.00	355'532.66	25'421.40	380'954.06	235'483.45	9'045.94
34.079.143.96	Cré. étude trav. Entrel. Piscine CSV cf 34.079.143.96	31-01-2005	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34.079.143.96	Réfection Piscine CSV + crédit étude	20-06-2005	2'260'000.00	0.00	2'260'000.00	2'175'489.17	41'303.80	2'216'792.97	60'000.00	43'207.03
34.080.143.96	Rénovation restaurant CSV 08-17	20-11-2006	295'000.00	0.00	295'000.00	391'051.81	4'900.00	395'951.81	0.00	-100'951.81
34.081.143.96	Piste finlandaise 08-17	19-03-2007	112'000.00	0.00	112'000.00	2'394.55	65'475.34	67'869.89	0.00	44'130.11
34.082.143.96	Parcours Vita 08-17	19-03-2007	100'000.00	5'000.00	95'000.00	56'599.45	8'316.45	64'915.90	10'000.00	30'084.10
34.083.143.96	Crédit étude faisabilité piscines olympique Vx	14-05-2007	50'000.00	0.00	50'000.00	0.00	43'084.40	43'084.40	0.00	6'915.60
34.084.143.96	Travaux été 07 gérance - CSV 08-17	19-06-2007	23'000.00	0.00	23'000.00	22'829.30	0.00	22'829.30	0.00	170.70
34.085.143.96	Transfo part. vestiaires CSV 09-28	10-12-2007	93'000.00	0.00	93'000.00	0.00	88'101.61	88'101.61	0.00	4'898.39
34.086.143.96	Travaux été 08 gérance - Sports CSV 09-18	19-05-2008	95'300.00	0.00	95'300.00	0.00	30'485.25	30'485.25	0.00	64'814.75
35.004.143.96	Transformation Radio-Radi 05-24	08-12-2003	330'000.00	0.00	330'000.00	310'607.25	0.00	310'607.25	0.00	19'392.75
35.080.143.96	Espace polysportif rte des Foyards 08-17	26-02-2007	195'000.00	55'000.00	140'000.00	181'274.49	5'384.80	186'659.29	55'000.00	-46'659.29
54.100.143.96	Réalis restio Scolaire Radio/07-36+C.élu Cf 54.100.503.01	28-06-2006	2'160'000.00	0.00	2'160'000.00	1'109'876.80	981'953.30	2'091'830.10	0.00	68'169.90

TABEAU DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN COURS AU 31 DECEMBRE 2008 (suite)

n° comptes	Libellé	Date de délibération	Crédit brut	Subventions Estimées	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-2007	Paiements effectués en 2008	Total dépenses au 31-12-2008	Subventions au 31-12-2008	Solde disponible (dépeusement)
54.200.143.96	EVE - C.constr. 08-37 + C.étude1+2 (cf 54.200.503.01/m2)	23-04-2007	5865'000.00	800'000.00	5'065'000.00	161'588.40	366'480.35	528'068.75		4'536'931.25
62.123.141.96	Aménagement Choiseul	21-04-2008	900'000.00	300'000.00	600'000.00		149'412.30	149'412.30		450'587.70
62.130.141.96	Ch. piétonnier des Cascades 02-21	18-06-2001	275'000.00	0.00	275'000.00	252'404.20	47'40.80	257'145.00		17'855.00
62.132.141.96	Passage inférieur rte St-Loup	16-09-2002	925'000.00	500'000.00	925'000.00	1'030'272.40	0.00	1'030'272.40	630'800.00	-105'272.40
62.133.141.96	Réaménagement Mail Voltaire	20-09-2004	930'000.00	572'000.00	930'000.00	558'740.30	34'454.65	593'194.95	430'236.00	336'905.05
62.134.141.96	Réaménagement chemin Petit-montfleury	13-12-2004	370'000.00	250'000.00	370'000.00	306'914.90	0.00	306'914.90	250'000.00	63'085.10
62.135.141.96	Réam. av. M.PeterL.Dégallier 07-26	18-09-2006	148'000.00	0.00	148'000.00	88'982.95	42'359.40	131'342.35		16'657.65
62.136.141.96	Réam. Quai de Versaix 07-16	18-09-2006	80'000.00	0.00	80'000.00	14'418.40	77'885.85	92'304.25		-12'304.25
62.137.141.96	Piste Cyclable Malagny	19-03-2007	250'000.00	250'000.00	0.00	9'684.00	3'389.40	13'073.40	250'000.00	-13'073.40
62.138.141.96	Réfection Ch. Pont-Céard 08-37	17-09-2007	360'000.00	0.00	360'000.00	0.00	315'631.35	315'631.35		44'368.65
62.139.141.96	Crédit étude parking supplém. 70 pl VX-Centre-Ville	19-11-2007	24'000.00	0.00	24'000.00	0.00	3'957.55	3'957.55		20'042.45
62.140.141.96	Réam. Rte Dessous-St-Loup	19-11-2007	300'000.00	0.00	300'000.00	40'358.20	182'304.70	222'662.90		77'337.10
62.141.141.96	Amén. Dégallier/Mipenter/Ds St-Loup 30Km/H 10-29	17-11-2008	412'050.00	0.00	412'050.00		20'961.10	20'961.10		391'088.90
62.300.141.96	Giratoire-rtes Etroz St-Loup 07-26	23-11-2005	275'000.00	0.00	275'000.00	130'793.95	134'437.60	265'231.55		9'768.45
62.602.146.96	Véhicules STVE 08-12	19-06-2007	170'000.00	0.00	170'000.00	170'938.94	0.00	170'938.94		-938.94
62.603.146.96	Véhicules STVE 09-13	15-09-2008	175'000.00	0.00	175'000.00		89'610.20	89'610.20		85'389.80
62.800.141.96	Construction Passerelle ancien Péage	06-06-2005	265'000.00	65'000.00	265'000.00	232'990.60	0.00	232'990.60	55'000.00	32'009.40
71.127.141.96	Collect. Richellen/La-Baître	20-09-2004	850'000.00	500'000.00	850'000.00	754'585.50	0.00	754'585.50	57'613.90	95'414.50
71.200.141.96	PGEE assainissement agricole 07-11	13-03-2006	510'000.00	480'000.00	510'000.00	215'674.40	43'677.50	259'351.90	224'898.80	250'648.10
72.000.152.01	Particip. GICORD	20-09-1999	332'000.00	0.00	332'000.00	322'688.25	0.00	322'688.25	0.00	9'311.75
72.005.141.96	Déchetteries Richellen/Pt.-Céard/C.-Coeur	18-06-2001	300'000.00	0.00	300'000.00	250'899.20	0.00	250'899.20	0.00	49'100.80
72.006.141.96	Déchetteries Nvx Centre Voitè	12-05-2003	80'000.00	0.00	80'000.00	78'392.80	0.00	78'392.80	0.00	1'607.20
72.007.141.96	Conteneurs entérés Bourg 08-17	17-09-2007	46'000.00	0.00	46'000.00	0.00	385.00	385.00		45'615.00
74.001.143.96	Crypte 101 Nord 10-39	15-12-2008	311'550.00	0.00	311'550.00		1'550.00	1'550.00		310'000.00
74.044.143.96	Amngmt cimetièrè et nouveau Calumbarium	17-11-2003	531'000.00	0.00	531'000.00	476'852.00	1'800.00	478'652.00	0.00	52'348.00
78.100.143.96	WC publics gare Vx 07-16	18-09-2006	211'000.00	0.00	211'000.00	195'640.88	5'213.90	200'854.78		10'145.22
79.103.149.96	C.étud Plan direct. Dépl. Scie. Terre-Sainte	19-06-2000	120'000.00	0.00	120'000.00	106'547.75	0.00	106'547.75	0.00	13'452.25
79.104.149.96	Plan directeur communal 03-05	15-04-2002	148'000.00	0.00	148'000.00	163'279.15	0.00	163'279.15	30'000.00	-15'279.15
79.105.149.96	CI complèm.plan direc.réseaux déplacmt	16-06-2003	37'000.00	0.00	37'000.00	10'408.25	0.00	10'408.25	0.00	26'591.75
79.108.149.96	Assilance Maître Ouvrage- Vx-Centre Ville 08-12	19-06-2007	60'000.00	0.00	60'000.00	27'456.30	26'742.60	54'198.90		5'801.10
79.109.149.96	Cr.étude aménag. extér. Vx C-Ville	10-12-2007	210'000.00	0.00	210'000.00	0.00	38'378.35	38'378.35		171'621.65
79.110.149.96	AMO Versaix Centre-ville + étude Adrien-Lachenal 10-14	15-12-2008	114'570.00	0.00	114'570.00		570.00	570.00		114'000.00
95.000.123.00	ETA1 - Achat parcelle 5648 & cession 5649	26-02-2007	1'194'000.00	0.00	1'194'000.00	1'128'685.00	0.00	1'128'685.00		65'315.00
95.000.123.03	Parcelle 5342 Alessi	19-06-2006	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00		0.00
95.000.123.05	Narfhex -Echange pite 6965 par 6576+suite	26-02-2007	1'097'000.00	0.00	1'097'000.00	1'033'667.20	0.00	1'033'667.20		63'332.80
95.000.123.19	Chauferrie au bois Ecogia	10-04-2000	1'250'000.00	100'000.00	1'250'000.00	1'476'449.80	0.00	1'476'449.80	172'360.00	-226'449.80
95.000.123.24	Travaux été 07 gérance - PF	19-06-2007	91'500.00	0.00	91'500.00	55'773.15	0.00	55'773.15		35'726.85
95.000.123.27	Rénovation toiture ferme Ecogia - PF	19-06-2007	400'000.00	0.00	400'000.00		0.00			400'000.00
95.000.123.28	Cr. Étude butte antibruit Ecogia	10-12-2007	34'000.00	0.00	34'000.00		0.00			34'000.00
95.000.123.29	Aménagements extérieurs d'Ecogia	23-06-2008	663'300.00	15'000.00	648'300.00		0.00			648'300.00
95.000.123.30	Pavillon provisoire ISDC	08-10-2001	1'950'000.00	0.00	1'950'000.00	1'768'350.20	0.00	1'768'350.20	0.00	181'649.80
95.000.123.34	Cré. étude Réf. salle gym d'Ecogia cf 08.120.143.96	14-06-2004					0.00			0.00
95.000.123.35	Cré.étude Aménagement extérieur d'Ecogia	28-06-2006	66'000.00	0.00	66'000.00	37'48.95	0.00	37'48.95		62'251.05
95.000.123.36	Crépi et charpente et ferme Ecogia	13-10-2008	246'225.00	0.00	246'225.00		0.00			246'225.00
95.000.123.41	Achat p. 5157 rte de Suisse 55 - Etat de Genève	10-12-2007	81'200.00	0.00	81'200.00		0.00			81'200.00
95.000.123.42	Achat p. 1351 rte de Suisse 84 - Etat de Genève	10-12-2007	128'400.00	0.00	128'400.00		0.00			128'400.00
95.000.123.43	Achat p. 1002 rte de Suisse 50 - Etat de Genève	10-12-2007	9850.00	0.00	9850.00		0.00			9'850.00
95.000.123.44	Travaux été 08 gérance - Maison Farmer PF	19-05-2008	10'000.00	0.00	10'000.00		0.00			10'000.00
95.500.123.01	Achat parcelle chemin Dégallier	20-06-2005	275'100.00	0.00	275'100.00	264'745.20	0.00	264'745.20	0.00	10'354.80
TOTAUX			53'249'272.00	7'285'000.00	50'434'271.75	37'512'156.25	3'336'584.80	40'848'741.05	7'057'372.65	9'585'530.70

FINANCES

Rapport de la fiduciaire

Extrait du rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 2008, établi par la société de contrôle Fiduciaire révision S.A. :

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2008 :

- diminution de la dette communale de Fr 3'100'000.--, portant ladite dette à Fr 28'500'000.-- au 31 décembre 2008, soit Fr 2'235.47 par habitant ;
- excédent de revenus de Fr 1'913'520.17 pour 2008, par rapport à un excédent budgétaire 2008 de Fr 4'038.-- et un excédent de revenus de Fr 2'175'886.10.-- pour 2007 ;
- les recettes « impôts » augmentent de Fr 499'031.08, soit 1.86 % ;
- augmentation des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de Fr 1'750'000.-- ;
- augmentation de la provision relative au reliquat de Fr 400'00.-- ;
- diminution des investissements nets de Fr 460'667.62.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2008 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions. D'autre part, les directives du Département du territoire, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 2008 qui vous sont soumis.

CULTURE ET COMMUNICATION

Chef de service: Pascal Clément

Collaborateurs: 1 secrétaire
Bibliothèque: 3 bibliothécaires
Les Caves: 1 auxiliaire

La mission du service:

Le service de la culture est structuré en cinq secteurs, les affaires culturelles, la bibliothèque, les manifestations communales, les Caves de Bon-Séjour et la communication.

Affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels

Manifestations communales

Soupe du 1er janvier, Festival du Chocolat, Fête du Printemps, Sérénade au Maire, Fête des promotions, Fête Nationale du 1er août, Marché de Noël et diverses manifestations ponctuelles.

Bibliothèque communale

Elle se situe au 2 Rampe de la Gare, 1290 Versoix, tél. 022 775 66 80. La bibliothèque offre un large choix de prêts de livres, de revues, d'émissions de TéléVersoix, etc.

Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet.

Elle organise également des animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

Les Caves

Situées dans la Salle de spectacle au 6, route de Sauverny, Les Caves sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration avec l'aide de particuliers et de sociétés locales à vocation culturelle.

Communication

Les activités relatives à la communication sont: la gestion du site internet communal, les informations publiques (conférence, soirée d'information), les inscriptions dans les documents officiels, les communiqués de presse, la gestion des informations dans les pages communales du Versoix Région, les relations avec les médias locaux, dont Téléversoix, la réalisation et l'envoi de tous-ménages.

CULTURE ET COMMUNICATION

Affaires culturelles

Initiative culturelle du VRAC

Suite à l'aboutissement de l'initiative populaire intitulée «**Créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre, d'arts et de cinéma**» lancée par l'association versoisienne VRAC (Versoix Rencontre Art Cinéma), la Commission communale culture et communication a été nommée par le Conseil Municipal pour étudier les tenants et les aboutissants de l'initiative et effectuer des propositions sur les suites à y donner.

Ce travail a été basé sur la prise de connaissance de différents documents, mais également fondé sur des auditions, des visites et des expertises qui ont fait l'objet de présentations et de discussions au sein de la Commission culture et communication. Les conclusions de cette étude ont été consignées dans un document intitulé «**Rapport de la Commission culture et communication**», accompagné d'un second document intitulé «**Argumentaire résumé et prise de position**».

En résumé, il ressort de ces documents, que les activités proposées dans l'initiative du VRAC, particulièrement la réalisation d'un cinéma permanent de deux salles, sont accompagnées d'un argumentaire, qui, d'une part ne tient pas compte des indicateurs récents relatifs à l'exploitation et à la fréquentation des cinémas en Suisse et à Genève et, d'autre part, ne traduit pas un projet réalisable financièrement et pratiquement, compte tenu des conditions de réalisation du projet de Versoix Centre-Ville et des prévisions d'investissement supportables à moyen terme par l'état des finances communales.

Au mois de juin 2008, sur recommandation de la Commission culture et communication et du Conseil administratif, le Conseil Municipal refuse l'initiative populaire «**Créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre, d'arts et de cinéma**» et décide de lui opposer un contre-projet pour lequel il ouvre un crédit d'étude au Conseil administratif.

Le contre-projet proposé par le Conseil Administratif et la Commission culture et communication est dépendant de la future décision du Conseil Municipal sur le choix d'acquérir, ou non un immeuble dans le cadre du projet Versoix Centre-Ville.

Il s'inscrit dans l'intention de proposer un développement d'activités socioculturelles dans ce secteur central, rejoignant ainsi partiellement le but de l'initiative. Cependant, il propose une solution alternative à la demande des initiants d'y implanter deux nouvelles salles de cinéma à fonction permanente en allouant un soutien financier à la rénovation des équipements de la fonction cinéma à l'Aula du Cycle d'orientation des Colombières où le Ciné-Club «**CinéVersoix**» présente

un cinéma original et divertissant depuis une trentaine d'années dans le cadre des activités de l'Association Ecole et Quartier Versoix (AEQV).

Le contre-projet se présente ainsi en deux volets principaux :

1er volet: proposition de programme intégrant des activités socioculturelles dans le nouvel immeuble communal situé à Versoix Centre-Ville.

2° volet: participation financière de la Commune à la rénovation des infrastructures à disposition du Ciné-Club «**CinéVersoix**» (Aula du Collège des Colombières).

Le programme du nouvel immeuble a fait l'objet de nombreuses séances du groupe de travail collaboratif rassemblant le bureau d'architecte De Giuli & Portier Architectes SA, mandaté par la Commune, le Conseiller administratif délégué à la culture, le Président de la Commission culture et communication, le Secrétaire général ainsi que les services communaux de la culture et communication, de l'aménagement et urbanisme, des bâtiments et des finances.

Pour assurer la faisabilité financière de l'implantation du programme d'activités socioculturelles dans le futur bâtiment, il a été décidé d'une répartition équilibrée des surfaces entre les activités socioculturelles (50 %) et commerciales (50 %) de manière à atteindre une balance budgétaire supportable pour les finances communales.

La partie socioculturelle occuperait donc 50 % des surfaces d'affectation du futur bâtiment et se décomposerait en quatre pôles :

1. Un café en tête de l'immeuble ouvert sur la future place de la gare.
2. Un redéploiement de la Bibliothèque municipale.
3. Une galerie d'expositions.
4. Une salle polyvalente à disposition pour des conférences, des animations, des réunions associatives.

Le programme proposé a été consolidé par le Conseil administratif in corpore le lundi 17 novembre 2008, puis validé par celui-ci le mercredi 26 novembre 2008.

Concernant le 2° volet, dans le cadre du partenariat entre le DIP, la Commune de Versoix et l'«**Association Ecole et Quartier Versoix**», le contre-projet propose de soutenir la présence de l'activité cinématographique à Versoix, en permettant à «**CinéVersoix**» de poursuivre ses activités dans de meilleures conditions de projection, de confort, tout en offrant l'occasion d'une programmation plus importante, sans toutefois atteindre une programmation commerciale permanente qui serait contraire aux objectifs déclarés de l'AEQV.

CULTURE ET COMMUNICATION

Affaires culturelles

Sur la base du contre-projet présenté par le Conseil administratif, le **Conseil municipal de la Ville de Versoix, dans sa séance du 15 décembre 2008, décide d'approuver le contre-projet «Espace Culturel Versoix» par 25 oui et 1 non.** Le 16 décembre 2008, la Mairie annonce au Service de surveillance des communes avec copie au Service cantonal des votations le résultat du vote du CM et demande au Conseil d'Etat l'autorisation de passer l'initiative en votation le 17 mai 2009.

Concept d'éclairage événementiel

Suite à une étude lancée en 2006 par le service des travaux de la voirie et de l'environnement en vue de changer le matériel de décoration de fin d'année, un plan d'éclairage événementiel adapté aux particularités de Versoix a été réalisé par la société Dar La Luz, spécialiste dans la lumière urbaine et architecturale.

Ce plan a été élaboré sur la base d'un diagnostic effectué en collaboration avec le service de la culture et de la communication. Il propose de doter la ville d'une infrastructure de matériel d'éclairage et de décors lumineux dédiés à l'accompagnement des événements festifs se déroulant sur la Commune de Versoix et pas seulement lors des fêtes de fin d'année.

Le concept est établi sur la base d'un graphisme constitué de formes sinusoïdales présentes dans les armoiries de Versoix. Cette forme symbolise aussi bien la rivière que

les vagues du lac Léman. La forme est simple et peut facilement prendre de l'espace en plan ou en volume sans offrir de prise importante au vent. La gamme chromatique de base est constituée du bleu et du blanc argent représentant les couleurs de Versoix pour les fêtes de fin d'année.

Présenté et accepté aux commissions «culture et communication» et «environnement et espaces publics» lors d'une séance commune le 6 février 2008, la demande de crédit de CHF 220 000.- en vue de réaliser une première phase est acceptée par 19 oui et 3 non lors de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 2008.

La première phase comprend l'installation des décorations en priorité sur la route de Suisse, mais également aux entrées de Versoix sud (Fayards/route de Suisse), place Simond, entrée de Versoix Nord (Montfleury), giratoire route de Sauverny/route de l'Etraz, giratoire route de l'Etraz/route de Saint-Loup, route de Saint-Loup (salle Lachenal), accès gare de Versoix/halte de Pont-Céard.

Ainsi, au début du mois de décembre 2008, les Versoisien ont pu découvrir les toutes nouvelles décorations spécifiques à Versoix.

En parallèle, un concours de décoration de vitrines des commerçants de Versoix a été lancé par l'ADER sur le thème du bleu et du blanc pour accentuer encore un peu l'effet festif.



CULTURE ET COMMUNICATION

Affaires culturelles

Patrimoine

L'année 2008 a été riche en événements organisés par l'association Patrimoine Versoisien. Un mélange de conférences et d'expositions aux sujets divers et variés ont été proposés au public.

La saison a débuté par une conférence donnée par Monsieur le professeur Léopold Pflug, qui nous a parlé de nos ancêtres «**Les Burgondes**». Un mois plus tard, Monsieur Michel Mégard venait à son tour présenter l'histoire de ses aïeux, en particulier «**la Famille Mégard à Versoix**». Monsieur Gérard Miège, historien, était de retour parmi nous pour nous parler d'une période troublée de notre histoire avec «**La Révolution balaie l'ancienne Confédération**».

La première exposition de l'année nous a fait découvrir, sous le titre «**L'encrier, de l'utilité à la fantaisie**», la collection d'encriers et d'objets liés à l'écriture réunis par Madame Inge Vouilloz, de Mies. Il y a 15 ans, les restes du Président de la Pologne, M. Ignacy Moscicki, étaient transférés du cimetière de Versoix à Varsovie. Cet anniversaire a été l'occasion d'une «**Quinzaine Polonaise**» organisée en partenariat avec l'Association Polonaise de Genève et les différents acteurs culturels de Versoix.

Le programme comprenait l'exposition «**Ignacy Moscicki: de l'Université de Fribourg à la Présidence de la Pologne**», présentée en collaboration avec la Bibliothèque universitaire de Fribourg; Anna Karyoti, artiste peintre, et Agnieszka Gorla-Bajszczak, sculptrice, ont présenté leurs œuvres à la Maison du Charron. Une conférence donnée à la Bibliothèque, des films présentés par Ciné-Versoix et un concert aux Caves ont permis au public de découvrir différents aspects de la vie culturelle de ce pays.

«**Louis-Auguste Brun, peintre de Marie-Antoinette**» tel était le titre de la conférence donnée par Madame Martine Hart. Cette présentation nous a renseignés sur l'œuvre de ce personnage illustre de notre Ville dont quelques œuvres sont exposées au Musée d'art et d'histoire.

Monsieur Gérard Miège est venu nous présenter un autre volet de l'histoire suisse qu'il affectionne. «**De la République Helvétique à l'Acte de Médiation**» nous a été conté avec la passion qu'on lui connaît.

L'année 2008 était l'année des anniversaires. Maurice Blanchet a disparu il y a 30 ans. Grâce à l'appui de Madame Jeanne Blanchet, son épouse, de Olivier

Bodmer et Vincent Germond de l'association Contact Castor, nous avons pu présenter l'exposition «**La Versoix, un royaume pour les castors**». Les enfants ont particulièrement apprécié cette exposition didactique.

Pour clôturer l'année, M. Léopold Pflug est venu nous parler «technique» avec une conférence illustrée: «**De Pascal à Pacific 231, histoire de la vapeur**».

Cette année fut aussi l'occasion, pour quelques membres de l'association Patrimoine Versoisien, de se transformer en archéologues-restaurateurs. C'est en effet au mois de février que les travaux de remise en valeur du site de l'**ancienne Papeterie à la Bâtie** ont débuté. Nous en reparlerons en 2009!

Il faut souligner également le travail de notre trésorier-archiviste, Monsieur **Bernard Borneman**, qui répertorie, enregistre et classe tous les documents et objets qui nous sont confiés. C'est ainsi que sont archivés plusieurs dizaines d'objets: photographies et documents, livres et cartes que chacun peut consulter sur demande. Les membres du comité ne ménagent pas leur temps pour concevoir et réaliser des animations de qualité, répondre aux demandes de renseignements et collaborer avec d'autres acteurs de la sauvegarde du patrimoine. Le taux de fréquentation des diverses manifestations prouve l'intérêt du public aux thèmes proposés.

Les idées ne manquent pas au sein de l'association. Le comité travaille à l'étude de plusieurs projets culturels, en particulier celui de la restauration et de l'affectation de la Maison Ferrier qui pourrait devenir une Maison du Patrimoine.

Avec beaucoup de passion, les membres de l'association Patrimoine Versoisien s'activent tout au long de l'année pour contribuer à l'essor culturel de Versoix.

CULTURE ET COMMUNICATION

Affaires culturelles

Exposition d'été

La 5^e exposition d'été à la Maison du Charron est consacrée au sculpteur sur bois Dino Ostan, un amoureux du bois, né à Venise en 1939.

Découvert lors de l'exposition collective 2007, ce sculpteur vit discrètement, depuis plus de trente ans dans la commune voisine de Genthod, pour laquelle il a réalisé un bas relief, mariant sculpture et couleur pour la salle de gymnastique.

L'exposition remporte un vif succès en accueillant 218 visiteurs entre le 21 juin et le 10 août 2008.



Versoix Expo 08

exposition collective qui met en valeur le travail des artistes versoisiens et des communes limitrophes, s'est déroulée du 30 octobre au 2 novembre 2008 à la salle communale.

Les artistes suivants ont participé à l'exposition :

Boisseau François, Bontean Robert, Caillat-Tillmann Danielle, Décosterd Monique, Ducrest Julien, Falquet-Maison Manika, Girod Ruth, Hiew Jacqueline, Imhof Antje, Koller Irène, Labathe Francine, Lehmann Olivier, Lenoir Marianne, Lucot Anne-Virginie, Mostafavi Kachani Andisheh, Ngo Hac-Team, Perrot Simone, Pretto Flora, Reday Irène, Regamey Françoise, Rességuier Alain, Roll Jean, Siebold Micha, Weber Louise.

Commissaire de l'exposition : Alain Rességuier

Gardiennne de l'exposition : Lisa Mazzone

Portraits

Une dernière exposition s'est déroulée aux Caves entre le 12 et le 22 novembre 2008. Elle était consacrée à des « Portraits » réalisés par la jeune artiste de Tannay, Ornella Domini.

CULTURE ET COMMUNICATION

Bibliothèque

L'activité de la Bibliothèque montre une progression de fréquentation et d'emprunts, ce qui est réjouissant. La demande de livres avec CD et DVD est forte et le fonds riche en histoires kamishibai (46) reçoit un écho très favorable auprès du public.

Les animations ont été le point fort de l'année 2008 avec plusieurs collaborations (Résidence Bon-Séjour, Patrimoine, Expo08) et la participation active à la Semaine du livre de la petite enfance.

La Bibliothèque en quelques chiffres

La Bibliothèque a acquis 1750 livres et revues en 2008, soit 95 ouvrages de plus qu'en 2007. Ces 1655 documents se répartissent ainsi :

- 850 documents pour le secteur jeune (J);
- 846 documents pour le secteur adulte (A).

38 276 documents ont été prêtés à 9421 usagers.

Multimédia

Les 120 livres de Bibliomedia (BD adultes, romans en allemand, en anglais et en espagnol) ont suscité 492 prêts à 233 usagers; ce sont les BD qui remportent le plus de succès. Les livres accompagnés d'un CD ou d'un DVD ont permis 495 prêts (soit 158 de plus qu'en 2007). D'autre part, 303 adultes et 95 jeunes ont consulté Internet depuis la bibliothèque pour un total de 194 heures.

Collaboration avec les écoles

La Bibliothèque a accueilli 67 groupes d'enfants: des classes des écoles enfantines et primaires (de la 1^{re} E à la 5^e P), Fleurimage, Les Moufflets, Eole, La Maison Bleue et le Parascolaire de Lachenal. Françoise Wicht s'est rendue régulièrement à Ami-Argand pour raconter et lire des histoires. Un moment de lecture (album, kamishibai, conte) est offert, suivi de la découverte de la Bibliothèque et des livres.

Anne-Marie Cominetti et Patrizia Nascivera ont reçu chaque mois une classe de 1^{re} E pendant l'année scolaire; Françoise Wicht a assumé les autres accueils de classes.

Bibliothèque – Désherbage

Le désherbage, également appelé «élimination sélective» est une opération permettant d'évaluer le fonds d'une bibliothèque et à retirer les documents qui, pour une raison ou une autre (obsolescence intellectuelle, détérioration

matérielle, etc...), n'ont plus leur place dans les collections. Face au vieillissement du fonds et au manque de place, le désherbage a été poursuivi en 2008, plus particulièrement dans le secteur géographie adulte avec la suppression d'un peu plus de 1000 livres. Ce travail permet d'offrir continuellement des collections de qualité, variées et vivantes.

Nouveau secteur adolescents

Mademoiselle Anne-Valérie Crettenand, étudiante bibliothécaire versoisienne, a réalisé son travail de diplôme à la Bibliothèque de Versoix, avec comme sujet: «Etude des critères de choix pour la réorganisation et l'acquisition de bandes dessinées et mangas dans le secteur jeunesse». Ce travail a demandé la rédaction d'une liste de critères de choix pour les bandes dessinées et mangas, par type de public et par catégorie d'âge. Ceci a permis de réorganiser le fonds jeunes et adultes, et de créer celui des adolescents (tri, sélection, désherbage) en déterminant un lieu spécifique. Des concepts de valorisation ont été imaginés, un tourniquet à BD, des BD et mangas achetés.

Ceci a été un grand et long travail qu'Anne-Valérie a effectué avec vaillance, accompagnée par l'équipe des bibliothécaires.

Animations

Le budget animations de CHF 4000.- (augmenté de CHF 1000.-) a permis des animations plus conséquentes: Pour les adultes: trois animations en soirée, dont la participation à la «Semaine polonaise» et une après-midi littéraire au sein d'Expo08, filmée par TéléVersoix.

Pour les jeunes:

- six «Bébé bouquine!»
- deux moments de conte
- la participation à la «Semaine du livre de la petite enfance»
- une nouveauté: un atelier de scrapbooking animé par le magasin Scraphorizon
- une rencontre à la Résidence Bon-Séjour autour du prix Chronos
- l'initiation à l'art avec l'exposition de «Marcel le Singe»
- le calendrier de l'Avent durant le mois de décembre
- venue d'EXEM à l'occasion du travail de diplôme de M^{lle} Anne-Valérie Crettenand



CULTURE ET COMMUNICATION

Manifestations

Comme les années précédentes, 2008 a été rythmée par de nombreuses manifestations communales qui, dans la plupart des cas, sont organisées en collaboration avec des sociétés locales, sans l'aide desquelles aucune fête ne pourrait avoir lieu. Voici un résumé des différentes manifestations qui ont jalonné 2008 :

La **Soupe du 1^{er} janvier** a accueilli ses administrés à la salle communale. La soupe a été préparée par les bons soins d'une délégation du Sauvetage de Versoix.

La quatrième édition du **Festival du Chocolat** bat tous les records avec environ 19 000 visiteurs le 8 mars 2008. Le Valais est l'hôte d'honneur de ce 4^e Festival durant lequel la Chocolaterie Cartier fondée en 1858 à Versoix fête son 150^e anniversaire. Animant la Place du Bourg avec un tea-room, un atelier de confection d'œufs en chocolat pour les enfants, une fontaine au chocolat, la projection d'un film retraçant l'histoire du chocolat, Cartier fait également déguster différentes fondues composées avec de grands crus de chocolat et lance, en première, un chocolat sans sucre. Sous la même tente, les épicuriens peuvent expérimenter une dégustation de vins et de chocolat.

Pour la 3^e année consécutive, Favarger ouvre à nouveau les portes de sa fabrique au public. A l'intérieur, les visiteurs peuvent assister à la confection d'une statue en chocolat créée avec la collaboration de M. Philippe Pascoët, confiseur à Carouge et présent également au Salon des Artisans.



Avec la participation des chocolatiers suivants :

Brocard Pâtissier Chocolatier	(France)
Cartier Chocolatier	(Versoix - Genève)
Chocolats Rohr	(Carouge - Genève)
Confiserie Boillat	(St-Prex - Vaud)
Confiserie Jacqueroz	(Martigny - Valais)
Confiserie Maier	(Morges - Vaud)
Confiserie Rapp	(Prangins - Vaud)
Confiserie Taillens	(Crans-Montana - Valais)
Confiserie Wenger	(Le Noirmont - Jura)
Confiserie Wodey-Suchard	(Neuchâtel)
Confiserie Zenhäusern	(Sion - Valais)
David, L'instant Chocolat	(Crans-Montana - Valais)
Gruyent Maître Confiseur Sàrl	(Epagny - Fribourg)
Jean-Claude Hochstrasser	(Meinier - Genève)
La Bonbonnière	(Genève)
La Chocolaterie	(Sierre - Valais)
L'Épicerie de Châteauevieux	(Satigny - Genève)
Mademoiselle Zizou	(Versoix - Genève)
Noz Chocolatier	(Lausanne - Vaud)
Pâtisserie Paganel	(Genève)
Philippe Pascoët Chocolatier	(Carouge - Genève)
Vincent Kuonen Confiseur	(Crissier - Vaud)

La traditionnelle **Fête de printemps**, organisée en collaboration avec les Dames Paysannes s'est déroulée le 17 mai sur le terrain du Verger à Lachenal. Quinze stands ont été tenus par divers artisans horticoles ou en lien avec l'horticulture.

Le parc de la Mairie a accueilli, le 4 juin, **la Sérénade au Maire**, donnée par la Musique Municipale de Versoix à M. Cédric Lambert et au Président du Conseil municipal, M. Jean-Marc Leiser.

Pour la deuxième fois, le Centre sportif de la Bécassière a réuni les élèves de la 1^{re} enfantine à la 6^e primaire pour la **Fête des Promotions**, le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2008. L'APEV a organisé durant la journée du vendredi de nombreux jeux sur le terrain synthétique pour le plus grand bonheur des enfants.

Feu d'artifice et diverses animations ont eu lieu sur le quai à l'occasion de la **Fête Nationale** du 1^{er} août malgré un temps maussade.

Le **Marché de Noël** s'est déroulé les 6 et 7 décembre. Une trentaine de stands d'artisanat et gastronomiques ont occupé la Place du Bourg et ses ruelles.

CULTURE ET COMMUNICATION

Les Caves

Ouverture du 10 janvier au 25 mai et du 18 septembre au 20 décembre. Ouverture permanente du jeudi au samedi, un dimanche par mois ainsi que les mardis à partir du mois d'octobre. 145 spectacles ont été organisés en 2008, sans compter les soirées organisées par les associations versoisiennes, ni les soirées consacrées à des événements sportifs (retransmissions de la Champion's league de football, etc.).

Les objectifs pour 2008 étaient les suivants:

- Proposer une offre culturelle régulière et hétéroclite à l'ensemble de la population
- Fidéliser le public en offrant des spectacles adaptés aux attentes
- Atteindre un ratio x2 de rendement du bar des Caves
- Développer la collaboration avec les privés et les associations à vocation culturelle.

Le budget de CHF 5000.- destiné à l'acquisition de matériel durable a permis l'achat:

- d'un four micro-ondes permettant de préparer de la petite restauration,
- de deux retours de scène,
- d'un ampli pour la partie bar,
- de matériel pour la fabrication d'un meuble pour le DJ,
- de câblages et de matériel permettant d'écouter les spectacles depuis le bar
- d'un ampli pour la scène.

La programmation artistique des Caves a été effectuée par le service culturel de la Mairie avec la collaboration de Mme Brigitte Siddiqui pour la programmation de la musique classique (le dernier dimanche de chaque mois) et de M. Gérard Zihlmann pour la programmation jazz et chanson française (chaque jeudi).

D'autre part, les Caves ont été mises à disposition gratuitement à des associations versoisiennes pour l'organisation d'activités culturelles publiques à savoir:

- Les soirées TSHM, chaque mardi, à part lors des Cafés de Parents, soirées ciblées sur les jeunes, avec bar sans alcool et animations réalisées par les TSHM sous forme d'ateliers (depuis le mois d'octobre).
- Les Cafés de Parents, environ une fois par trimestre, organisés par l'APEV, conférence/débat sur des thèmes proposés par l'APEV.

- Les soirées du PJV, organisées par le Parlement des Jeunes de Versoix, le dernier samedi du mois durant le premier semestre.

La nouvelle formule mise en place en fin d'année 2007 (à savoir l'ouverture à des jours et heures réguliers) a porté ses fruits mais nécessite une plus longue période d'activité pour pouvoir tirer un bilan.

La collaboration avec les particuliers et les associations versoisiennes est bien perçue et est favorable au développement des activités culturelles des Caves. A ce jour, outre le Parlement des Jeunes, les Travailleurs Sociaux Hors Murs, l'Association des Parents d'Elèves, la Bibliothèque et Alroma, le Rado et l'association Vrockal ont d'ores et déjà annoncé leur intérêt respectif pour l'organisation de soirées aux Caves pour l'année 2009.

Concernant les infrastructures, la Commission de la culture et de la communication a demandé fin 2008 à la Commission des bâtiments de relancer le projet visant à créer un accès pour les personnes à mobilité réduite.

CULTURE ET COMMUNICATION

Les Caves - Programmation 2008



Janvier

- 10 Jam Session
- 11 DJ Hip-hop
- 12 Open Platines
- 17 La Puce qui r'nifle
- 18 Brel Unplugged
- 19 Open Platines
- 24 Michel Bastet Trio
- 25 Soirée du PJV
- 26 Ragga Dance Hall
- 27 Airs d'Opéra
- 28 Café de Parents
- 31 Agnès et les analphabètes

Février

- 01 Soirée House
- 02 Open Platines
- 07 Swing Apache Arkestra
- 08 Soirée Années quatre-vingt
- 09 Open Platines
- 14 Jam Session
- 15 Alepok
- 16 M' Georges et TJ
- 21 Pierre Lautomne
- 22 Soirée PJV
- 23 Open Platines
- 24 Récital de chant
- 28 Schwytzromand Formula
- 29 Frenchy

Mars

- 01 Funky Night
- 06 Duo Genoud-Saccon
- 07 D.O.M
- 08 Black Music DJ H
- 13 Jam Session
- 14 VoixPluriElles
- 15 El Bonche
- 18 Café de Parents
- 20 Tango Sueno
- 21 Battle Tecktonik
- 22 Charly B & Young Breda
- 27 Pepper Funk
- 28 Soirée PJV
- 29 Green Valley Orchestra
- 30 Alessio Nebiolo & Marengo

Avril

- 03 Nicole Leu
- 04 Big Band des Eaux-Vives
- 05 DJ TJ
- 10 Jam Session

- 11-12 Jacky & Roger
- 17 Atelier Chant Variété CPM
- 18-19 Jacky & Roger
- 24 Chant variété CPM
- 25 Soirée PJV
- 26 Ragga Night
- 27 Trio de flûtes traversières

Mai

- 01 Trio David Robin
- 02 Jean-Pierre Huser
- 03 DJ TJ
- 04 Véronique Mattana
- 08 Jam Session
- 09 Amnesia Memor
- 10 DJ Chill Pop
- 15 Claude Delabays Orchestra
- 16 Soirée House
- 17-18 Music Arts
- 20 Café de Parents
- 22 Severine's Vaëna 4tet
- 23 Soirée PJV
- 24 Eclectic Groove
- 25 JubiliusJuin
- 01-15 Alroma

Septembre

- 18 Jam Session
- 19 Soirée House
- 20 DJ Phidrix
- 25 Red Planet
- 26 Soirée House
- 27 DJ Chill PoP & H
- 28 Trio Paderewski

Octobre

- 02 Sand
- 03 SKIM
- 04 DJ TJ
- 09 Jam Session
- 10 Soirée House
- 11 Soirée Disco
- 16 Trio Nicodeme
- 17 PSF
- 18 Jah Tom out of Lion Youth
- 23 Pierre Losego Trio
- 24 100NON
- 25 DJ Squall & Friends
- 26 L'oiseau oublié
- 30 YMB Quartet
- 31 Soirée Halloween

Novembre

- 01 Crazy Funk Party
- 06 Compartiment Fumeur
- 07 Apéro musical
- 08 Electro Party
- 11 Café de Parents
- 12 Vernissage expo Ornella
- 13 Jam Session
- 14 Road Fever
- 15 DJ F Eclectic Groove
- 20 Blandine Robin
- 21 JC Jess et Antonov
- 22 Soirée Années quatre-vingt
- 27 Evariste Perez Trio
- 28 Carita Holl
- 29 DJ Young Breda
- 30 Lucia Albertoni

Décembre

- 04 Graines de star versoisiennes
- 05 Alenko
- 06 DJ TJ Black Music
- 11 Jam Session
- 12 The Animen & Fobi
- 13 Soirée 28 +
- 18 Gotan Jazz Quartet
- 19 The Uthopians
- 20 DJ TJ & Friends

CULTURE ET COMMUNICATION

Communication

Transfert du Mémento dans le Versoix Région

Le Mémento qui était envoyé mensuellement en tous-ménages à la population a été abandonné et les annonces des manifestations versoisiennes transférées dans une page complète du Versoix Région.

Ce transfert de support permet non seulement à la Commune de réaliser une économie mais également de toucher davantage de personnes puisque le Versoix Région est distribué dans les Communes de Bellevue, Collex-Bossy, Céligny, Genthod, Pregny-Chambésy, Mies, Chavannes-des-Bois et Versoix ce qui n'était pas le cas du Mémento (Versoix et Chavannes-des-Bois uniquement).

D'autre part, le Versoix Région a changé de format en adoptant un «grand format», du type Tribune de Genève au détriment du format «A4» de type «tabloïde».

TéléVersoix

La subvention annuelle de CHF 30 000.- a permis de continuer la collaboration établie entre les responsables de TéléVersoix et la Mairie. Plusieurs productions ont été effectuées notamment dans le cadre des manifestations communales. Les DVD des divers évènements couverts par TéléVersoix peuvent toujours être empruntés à la Bibliothèque municipale.

Site Internet

Un nouveau look du site Internet a été préparé en vue de sa mise en ligne pour la nuit de Noël. Les internautes ont pu découvrir le nouveau site le 25 décembre 2008 à 0h01. Menus simplifiés, accès direct et refonte du design, un vrai lifting de Noël.

Ville de Versoix

VERSOIX CENTRE VALLE
Cité de l'énergie

administration communales **vie pratique** **culture sport loisirs** **liens directs**

Infos mairie

ouverture :
lundi-vendredi
08h00-12h00
14h00-16h30
jeudi jusqu'à 19h30

18 route de Suisse
1290 Versoix
t. 022 775 66 00
f. 022 775 66 10
info@versoix.ch

actualités

La Ville de Versoix obtient le label "Cité de l'Énergie" [Lire la suite...](#)

Ajustement de l'effectif du service technique [Lire la suite...](#)

Cartes CFF et CGN [Lire la suite...](#)

Cartes "résidant" [Lire la suite...](#)

Chéquier Culture [Lire la suite...](#)

Démarches courantes ou urgentes avec les SIG [Lire la suite...](#)

En vente à la Mairie [Lire la suite...](#)

agenda

le jeu 2 oct 08 à 21h00
Les Caves : Sand

le ven 3 oct 08 à 20h30
CinéVersoix : GIORNI E NUVOLE - Jours et nuages (Hebdo)

le ven 3 oct 08 à 21h00
Les Caves : SKIM (rock)

le sam 4 oct 08 à 15h00
Football : FC Versoix - FC Veyrier-Sports

le sam 4 oct 08 à 21h00
Les Caves : Black Power

le dimanche 5 oct 2008
Cynodrome de Versoix : Grand Prix de Versoix

le mar 7 oct 08 à 17h30
Les Caves : Soirée TSHM

powered by PXO 3.02 © versoix.ch 1998-2008 - 4 utilisateur(s) connecté(s)

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Chef de service: Bernard Pascalis

Collaborateurs: 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et Environnement

La mission du service:

Par définition, le service a la mission de la construction de la Ville.

Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc. Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supracantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Versoix Centre-Ville

Versoix Centre-Ville

Le dossier Versoix Centre-Ville a connu nombre d'étapes importantes durant l'année 2008. Au mois de février, le Conseil administratif rédige les préavis communaux concernant le bâtiment de logement et la salle paroissiale; cela confirme l'avancement de l'îlot nord où tous les bâtiments sont maintenant en phase d'autorisations de construire. Le PLQ 29572 touchant la parcelle CFF est approuvé le 9 avril 2008 par le Conseil d'Etat. Pendant ce temps, l'étude du PLQ «îlot sud» suit son cours, il sera déposé au mois de mai auprès des Services de l'Etat pour enquête technique. Au niveau du foncier les choses évoluent également; ainsi, en votant le 21 avril 2008 la délibération autorisant la Fondation communale FIVEAC de procéder à l'achat de l'immeuble sis au 247 de la route des Fayards, le Conseil municipal permet de libérer la parcelle dite «Alessi» située dans le secteur de la crypte.

La séance du Conseil municipal du 23 juin 2008 compte un ordre du jour important pour Versoix Centre-Ville. C'est tout d'abord à cette date que le plan localisé de quartier (PLQ) n° 29574 dit «îlot sud» est voté, il s'agit du secteur situé entre l'avenue Deshusses, le chemin Vandelle, la rampe de la Gare et la route de Suisse. Le plan définit les implantations des 2 bâtiments administratifs (dont le futur bâtiment communal à vocation socio-culturelle), de l'hôtel, de la surface commerciale et du parking; il s'agit de la majeure partie du projet Versoix Centre-Ville.

Les aménagements extérieurs feront l'objet d'un concours. Le PLQ «îlot sud» sera approuvé le 29 octobre 2008 par le Conseil d'Etat.

Lors de cette même séance du 23 juin, les Conseillers municipaux refusent l'initiative «créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre d'art et de cinéma» et ouvrent un crédit de CHF 100 000.- afin d'étudier un contre-projet.

Le 15 décembre 2008, le Conseil municipal approuve le contre-projet «espace culturel Versoix» (contre-projet à l'initiative intitulée «créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre d'art et de cinéma»). Celui-ci propose un café au rez-de-chaussée en tête de l'immeuble ouvert sur la future place de la Gare, un redéploiement de la bibliothèque municipale, une salle d'exposition et une salle polyvalente pour conférences, animations ou réunions associatives. Le 2^e volet du contre-projet consiste en une participation financière de la Commune à la rénovation des infrastructures à disposition de CinéVersoix à l'aula du Collège des Colombières.

Dans la même séance le Conseil municipal décide d'ouvrir un crédit de CHF 311 550.00 destiné à la construction d'une crypte dans le secteur nommé «îlot nord» du projet Versoix Centre-Ville. Enfin, il votait également un crédit de CHF 114 570.00 destiné à des honoraires de prestations d'assistance à maître d'ouvrage (AMO) et au réaménagement de l'avenue Lachenal. Ce crédit est rendu indispensable par l'ampleur du projet Versoix Centre-Ville générant 3 plans localisés de quartier, dont 2 votés cette année. Il permet la poursuite du travail avec le mandataire qui a suivi le projet dès le départ et rend possible la réflexion à l'ouest des voies de chemin de fer, conformément au plan directeur de quartier de Versoix Centre-Ville.

Jonction autoroutière

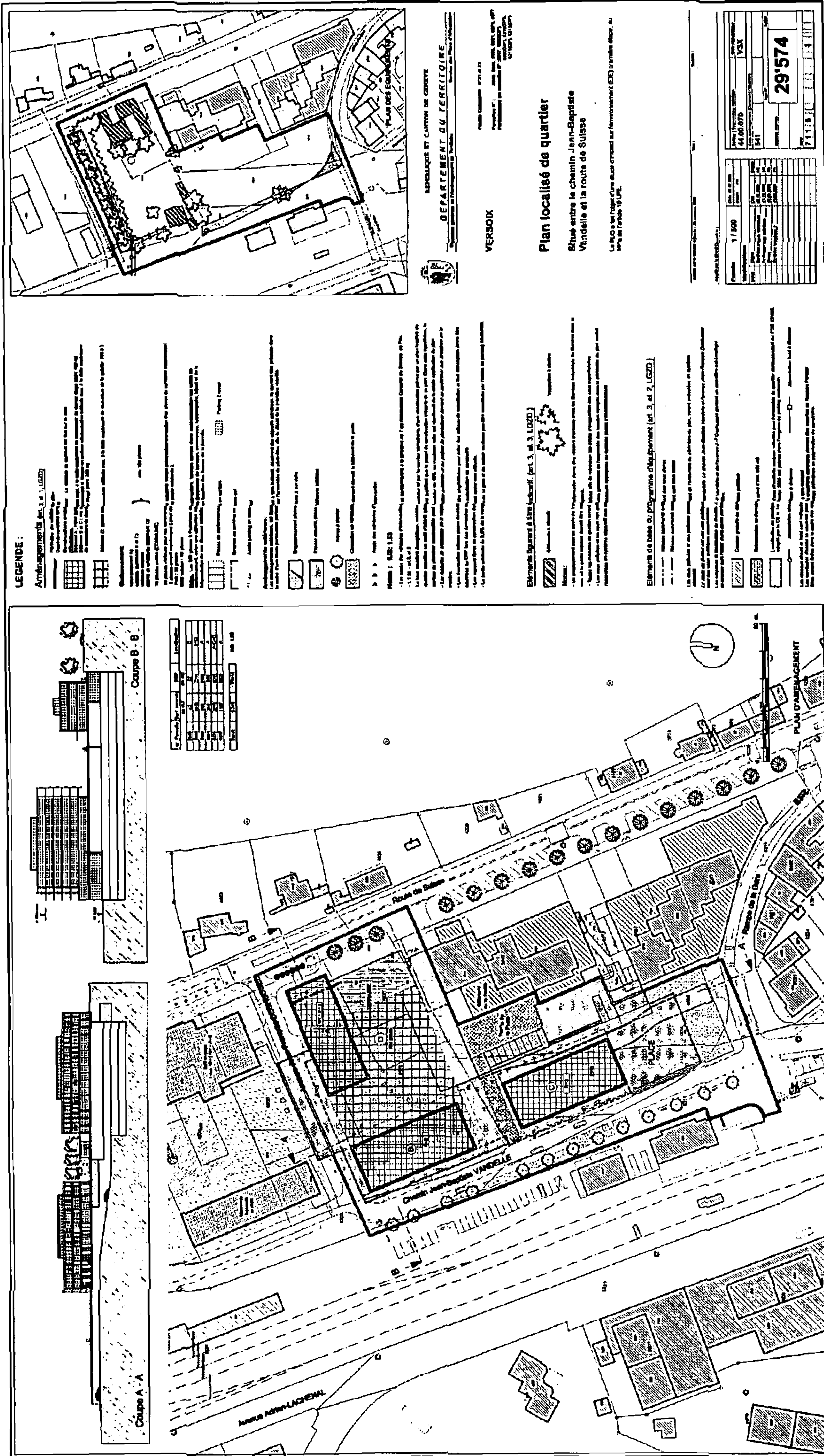
Le 10 mars 2008, le Conseil municipal vote une motion intitulée «jonction autoroutière à Versoix», celle-ci demande que le Conseil administratif de Versoix intervienne au niveau des Départements concernés du Canton de Genève afin de réaliser rapidement une jonction autoroutière à la hauteur de la route de Sauverny sur le territoire de la commune. Elle demande également que les premiers contacts pris dans le sens de la création d'un Ecoparc, voisin de la future sortie autoroutière, se poursuivent et que les études engagées pour maîtriser le trafic routier au sein de l'agglomération débouchent sur des propositions concrètes visant à éviter un surcroît de trafic devant les établissements scolaires.

Piscine olympique

Dans sa séance du 10 mars 2008, le Conseiller administratif délégué présente le projet de piscine olympique, soit l'étude de faisabilité rendue possible grâce à un précédent crédit de CHF 50 000.-. Deux communes sont intéressées par l'implantation de cet équipement, le Grand-Saconnex et Versoix. Cette étude traite du périmètre d'influence d'un tel équipement et de son accessibilité, elle propose un programme et diverses solutions d'implantation. Les communes de la rive droite se sont déjà rencontrées à deux reprises pour traiter ce sujet et comptent poursuivre les réunions pour faire évoluer l'étude. Les communes vaudoises sont également intéressées par ce projet.

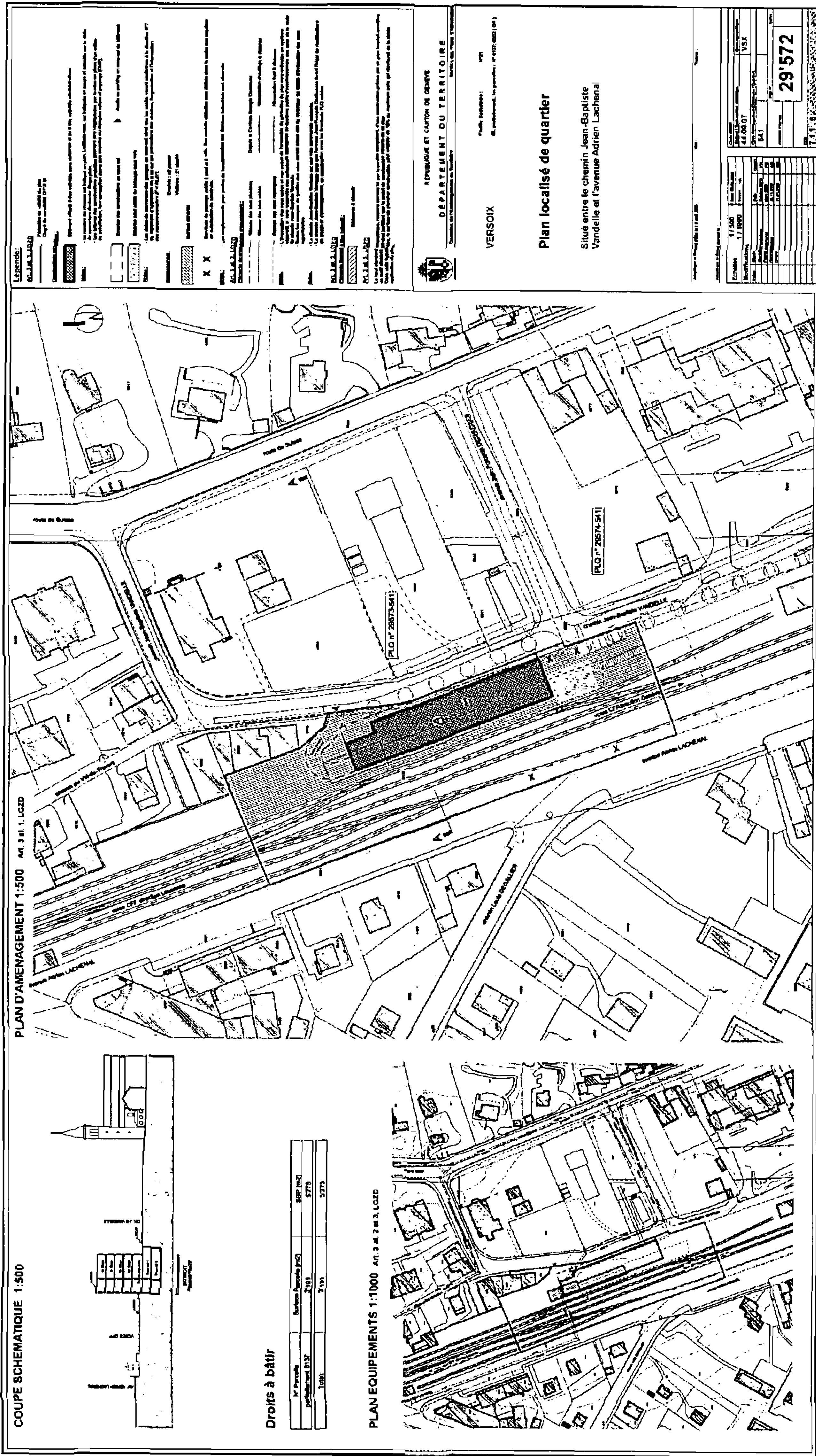
AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Versoix Centre-Ville



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Versoix Centre-Ville



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Statistique dossiers autorisations

Statistique dossiers autorisations pour l'exercice 2008 (soit du 01.01.2008 au 31.12.2008)

	2006	2007	2008
préavis donnés par la Commune	71	89	96
préavis favorables	55	69	76
préavis défavorables	16	20	20

En ce qui concerne les 76 préavis favorables accordés par la Commune, le DCTI nous a suivis 59 fois. Les 17 dossiers sans réponse du DCTI sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 20 préavis défavorables, le DCTI nous a suivis 1 fois et a donné 7 avis contraires. En ce qui concerne les 12 dossiers sans réponse, ce sont pour certains des dossiers ayant demandé des compléments en fonction desquels la Commune a donné un préavis favorable par la suite, pour d'autres ce sont simplement des dossiers trop récents pour lesquels le DCTI n'a pas encore statué.

Service de
l'aménagement et urbanisme

17.03.2009



BÂTIMENTS

Chef de service: Alfred Trummer

Collaborateurs: 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et Environnement

La mission du service:

Le Service des bâtiments s'occupe de l'entretien et de la rénovation des bâtiments de son parc immobilier. Ces tâches comprennent :

- Suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la ville de Versoix.
- Suivi des diverses discussions relatives à la commission des bâtiments.
- Suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- Proposition de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- Contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- Elaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le conseil municipal.
- Suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la ville de Versoix.
- Suivi des réalisations de bâtiments communaux, et des décompte finaux.

BÂTIMENTS

Restaurant scolaire de Montfleury (ex-Rado)

Comme prévu les travaux de réalisation du restaurant scolaire de Montfleury, situé au chemin de Versoix-la-Ville 9, ont été achevés en mars 2008. Cette réalisation, confiée au bureau d'architectes Dominique Grenier, se développe sur deux étages et permet l'accueil des élèves des écoles Montfleury 1 et 2 pour les activités parascolaires.

Villa Magnin-Jacquet

C'est au mois de septembre que le chantier a été lancé. La fin des travaux est prévue pour une mise à disposition des locaux pour la rentrée scolaire de septembre 2009. Des reprises en sous-œuvre sont prévues pour un approfondissement du sous-sol afin d'obtenir un vide d'étage adéquat pour l'aménagement des locaux destinés aux Samaritains. Une refonte de la typologie intérieure avec une nouvelle cage d'escalier sera réalisée. D'autre part, une importante amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe de ce bâtiment est prévue.

Local concierge à Ecogia

Comme prévu le local/dépôt avec grillage pour le matériel d'entretien d'Ecogia a été remis au personnel. Ce local est un réel soutien logistique pour un domaine de cette ampleur comprenant une telle diversité de travaux d'entretien à suivre.

EVE

Comme expliqué dans le CRA 2007, les demandes relatives au respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement ne sont pas prévues dans le crédit de CHF 5 440 000.– voté le 17 avril 2007. Des travaux tels que la réalisation d'un bassin de rétention, la pose de vitrages sécurisés, la protection de certains arbres et une forte augmentation du prix des armatures des bétons ont amené ce crédit complémentaire. Lors de la Commission des bâtiments et de la gérance du 9 juin 2008, un crédit complémentaire de CHF 510 000.– est voté afin de permettre le respect de ces compléments. D'autre part, l'autorisation de construire a été délivrée le 9 juin 2008. Ainsi, les travaux de construction ont débuté en septembre 2008.

Crédit expertise amiante

Le 19 mai 2008, le Conseil municipal vote un crédit de CHF 44 000.– concernant l'expertise des principaux bâtiments. Le but de cette démarche est le contrôle de présence d'amiante.

En effet, durant les années 70 à 80, les capacités physiques de l'amiante ont intéressé de nombreux industriels en raison de ses performances et de sa polyvalence technique. Par conséquent, ce produit a été introduit dans un grand nombre de matériaux utilisés dans le cadre de la construction.

Depuis 1990, ce matériau est interdit compte tenu de sa toxicité bien connue.

D'autre part, à ce jour, lors de démolition ou de transformation, la loi fait état d'un audit pour relever l'éventuelle présence d'amiante préalablement à tous travaux et nécessitant des précautions particulières pour que les ouvriers n'inhalent pas cette fibre.

Pour une mise en conformité par rapport aux recommandations cantonales, un audit sur les bâtiments datant de cette époque, mais également sur ceux étant fréquemment transformés a été lancé.

Ainsi les bâtiments suivants ont été sélectionnés :

- Ecole Montfleury 1 (fin des travaux de construction 1973)
- Ecole Montfleury 2 (fin des travaux de construction 1986)
- Ecole Bon-Séjour avec l'Ancienne Préfecture (transformation 1981)
- Ecole Courvoisier (année de construction estimée vers 1950)
- Centre Sportif de La Bécassière (inauguration 1986).

Cet audit a été mené durant les vacances d'été 2008 et les résultats sont très rassurants, aucun faux plafond ne contient de l'amiante. Une présence mineure dans les colles de certains revêtements de sols ainsi que dans les joints des tuyauteries et des serrureries de certaines chaufferies a été relevée sans nécessité de précautions. La toiture du CSV de La Bécassière, en Eternit, contient de l'amiante mais ne présente pas de risque en l'état, notamment du fait qu'elle est en plein air. Des précautions devront être cependant prises le jour où sa rénovation devra être réalisée.

BÂTIMENTS

Réfection de l'éclairage de l'école Bon-Séjour

L'évolution dans le domaine de l'électricité a été particulièrement importante durant cette dernière décennie. Ainsi, les bâtiments dont les installations datent des années quatre-vingt et avant, offrent un important potentiel d'économies d'énergie électrique.

Il y a dix ans dans le cadre de l'opération « OGURE », une première campagne, qui avait pour but des économies énergétiques, a été menée sur les bâtiments scolaires par la pose de détecteurs de présence.

En complément à cette évolution technologique, des mesures in situ ont démontré que dans la plupart des salles de cours et des salles de gymnastique la puissance des éclairages est surdimensionnée voire inadaptée à des commandes avec détecteurs de présence et à des régulateurs. Il en résulte une surconsommation et un vieillissement prématuré des tubes néons et de leurs agrégats.

Une étude a été menée et a démontré un important potentiel d'économies sur le bâtiment de l'école Bon-Séjour permettant de passer d'une puissance en service de 51 MJ/m²a et 29 MJh/a à 20 MJ/m²a et 11MJh/a.

Un crédit de CHF 105 525.- a été voté par le Conseil municipal le 23 juin 2008 et les travaux ont été partiellement réalisés durant les vacances d'été et celles d'octobre 2008, ils seront finalisés en 2009. Les premiers bilans pourront déjà être mesurés sur les consommations 2009.

Réfection de la toiture de la ferme et de la grange d'Ecogia

Le 25 juin 2007, le Conseil municipal votait un crédit de CHF 400 000.-- pour la réfection des toitures de la ferme et de la grange d'Ecogia sans aucune modification des bâtiments. L'Office des autorisations de construire, en raison des valeurs historiques de ces bâtiments et de la charpente de la grange, a demandé qu'une autorisation de construire soit déposée; cette procédure a abouti notamment à l'octroi d'une subvention par le service des monuments et des sites. Ainsi le 31 mars 2008, l'autorisation de construire pour la réfection de ces toitures est accordée. La préparation de ces travaux a impliqué une lourde étude menée avec l'aide d'un ingénieur civil pour contrôler la stabilité de la grange dont l'état a empiré avec les années. Cette part de travail s'est avérée bien plus importante que ce qui était envisagé initialement. De plus, les travaux de réfection des toitures impliquant

une installation de chantier considérable comprenant des échafaudages périphériques aux bâtiments, il a été proposé en Commission des bâtiments et de la gérance de profiter de la situation pour effectuer une réfection globale des crépissages des façades de ces deux corps de ferme. C'est le 13 octobre 2008 que le Conseil municipal a accepté un crédit complémentaire de CHF 246 225.- pour ces compléments.

Les travaux ont été engagés dans le courant de l'été 2008 et suivis pour les détails d'exécution d'un commun accord entre le Service des monuments et des sites, la direction des travaux (assurée par M. Trummer technicien communal), et les entreprises. Cette réfection s'avère très minutieuse en raison du respect historique tant de la charpente, de la toiture que des mélanges d'agrégats pour les crépissages.

Réfection de la chaufferie de l'école Courvoisier

Faisant suite à une analyse de divers sites propices à des économies de chauffage, un crédit de CHF 44 220.- est voté par le Conseil municipal du 29 septembre 2008. Ce crédit comprend la réfection de cette installation âgée de plus de 50 ans, ainsi que l'isolation des combles de ce bâtiment. La puissance de la chaudière a pu être diminuée de plus de la moitié. Les travaux ont été réalisés dans les plus brefs délais afin de profiter au plus vite des économies d'énergie; la nouvelle installation a pu être mise en service fin octobre 2008.

Transformation des vestiaires du CSV

Lors de la construction du Centre sportif de Versoix, de grands vestiaires ont été prévus pour le tennis, la société d'athlétisme et le public. Il a été constaté, en vingt ans d'activité, que ceux-ci sont très peu utilisés. En effet, la présence simultanée d'une dizaine de personnes au maximum a été observée en dehors des journées sportives scolaires. En règle générale, ces locaux ne sont utilisés que par 2 à 4 personnes en journée. C'est pour cette raison que le Conseil administratif a proposé d'aménager le vestiaire femmes « tennis/athlétisme/public » en le divisant en deux afin de créer des nouveaux vestiaires femmes et hommes, ceci dans le but de récupérer le vestiaire hommes pour le mettre à disposition du FC Versoix qui manque de place. Cette solution ne répond pas aux besoins du FC Versoix, mais permet de répondre, dans un premier temps, aux besoins des équipes de juniors. C'est également pour cette raison qu'il est important de pouvoir séparer le public,

BÂTIMENTS

composé d'adultes, des juniors. En cas de manifestation sportive, comme les journées sportives scolaires, les vestiaires foot sont ouverts pour répondre aux besoins.

Il a également été proposé dans le cadre de ce crédit une réactualisation des vestiaires piscine, avec, pour le vestiaire femmes, la pose de portes sur deux des six cabines, et, pour le vestiaire hommes, la mise en place de portes sur les deux cabines existantes.

De plus, compte tenu du grand nombre de vols, une disposition des casiers piscine a été proposée à l'extérieur du bâtiment, le long de la façade, à la vue de tous. De nouveaux casiers de petites dimensions, prévus pour les objets de valeur, ont été installés au bord du bassin.

Un nouvel emplacement fixe pour l'entrée de la piscine, avec un guichet et un tourniquet pour la sortie a également été aménagé dans le but de permettre une amélioration du contrôle des entrées et des sorties de la piscine, ce qui permet un contrôle naturel du hall intérieur par le caissier. Cette solution permet aussi la réhabilitation d'une sortie de secours qui avait été condamnée.

Un crédit de CHF 93 000.- a été voté par le Conseil municipal le 10 décembre 2007. Les travaux ont été réalisés pour les vestiaires « juniors/public » en été 2008 et pour les vestiaires piscine en automne 2008. La direction des travaux a été assurée en interne, y compris au niveau des autorisations de construire.

Crypte

Dans le cadre du projet Versoix Centre-Ville, particulièrement de l'îlot Nord, managé par la Paroisse catholique, la construction d'une crypte a été proposée à la Ville de Versoix. Depuis plusieurs années, la construction d'une crypte est demandée pour répondre à un besoin sur Versoix. En effet, lors de décès, les défunts doivent être transportés vers une autre localité comme Genève et il est difficile, si les proches le souhaitent ou encore s'ils n'ont pas la possibilité immédiate d'organiser un transport, de veiller leurs proches à Versoix. Le caractère social de la paroisse a impliqué un programme comprenant un EMS, des logements sociaux et une cure avec toutes les infrastructures nécessaires. C'est notamment ainsi qu'une crypte multiconfessionnelle s'est intégrée à ce projet.

Le 15 décembre 2008 le Conseil municipal vote à cet effet un crédit de

CHF 311 550.-. Les travaux sont prévus pour 2009 et 2010.

Divers dossiers prévus pour 2009

- Suivi des installations de chauffage notamment pour le stade Louis-Young
- Dépôt de Braille (reconstruction d'un hangar)
- Réfection de l'Ecole Montfleury 2
- Versoix Centre-Ville achat d'un immeuble et d'un parking souterrain.

Investissements

Les investissements concernant les principaux travaux et études pour les bâtiments et les installations techniques entrepris dans le courant de l'année 2008 sont les suivants :

Pour les bâtiments neufs

- EVE (CHF 5 440 000.- + CHF 510 000.-), soit CHF 5 950 000.-
- La crypte CHF 311 550.-

Pour les transformations et réfections

- Villa Magnin-Jacquet CHF 1 540 000.-
- Réfection des toitures et crépis de la ferme d'Ecogia (CHF 400 000.- + CHF 246 225.-), soit CHF 646 225.-
- Réfection de l'éclairage de l'Ecole Bon-Séjour CHF 105 525.-
- Remplacement de la chaufferie de l'Ecole Courvoisier CHF 44 220.-

Et pour les études

- Audit amiante CHF 44 000.-

Soit un investissement total de CHF 8 641 520.-.

Le budget de fonctionnement, compte 08.000.318.14, se boucle avec des dépenses pour un total de CHF 857.65 et un solde de CHF 29 142.35.

GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Chef de service: Alfred Trummer (jusqu'au 31 mai 2008)

Jean-Pierre Vulliet (dès le 1^{er} juin 2008)

Collaborateurs: 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et environnement

1 technicien

1 électricien

1 informaticien

10 concierges

1 gardien-chef plage et piscine

18 auxiliaires

La mission du service:

Le service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal ainsi que de l'informatique.

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance:

- la Mairie et ses annexes
- la salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles: Lachenal, Bon-Séjour, Ami-Argand, Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne Ecole Courvoisier
- les restaurants scolaires de Versoix-la-Ville.
- la Villa Magnin-Jacquet
- les locaux du CASS de Versoix
- la bibliothèque communale
- le Centre Sportif de La Bécassière
- le stade Louis-Yung
- la piscine de Versoix
- La villa 8, route de Saint-Loup (ex RICCI), sous mandat de régie
- La Villa FERRIER (4, Ami-Argand) sous mandat de régie
- La buvette de Port-Choiseul sous mandat de régie
- La plage de Port-Choiseul
- Ecogia: la ferme, la chaufferie, le logement du concierge, la salle multifonction d'Ecogia, la serre, l'aumônerie (mandat de gérance), le bâtiment ISDC appelé château et son annexe.
- Les abris de protection civile pour les infrastructures.

La gestion des bâtiments appartenant à la Fondation communale Versoix-Centre (actuellement Fondation communale de Versoix-Samuel May) est confiée à une régie.

Préambule

En cette année 2008, le service Bâtiment-gérance a subi une modification de sa structure, avec la création de 2 entités bien distinctes, soit le service de la gérance & informatique qui a été confié à M. Jean-Pierre Vulliet qui a pris ses fonctions au sein de la mairie le 1^{er} juin 2008, et le service bâtiments repris par M. Alfred Trummer.

GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance :

- la Mairie et ses annexes
- la salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
 - Lachenal
 - Bon-Séjour
 - Ami-Argand
 - Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne école Courvoisier
- les restaurants scolaires de Versoix la Ville.
- la Villa Argand (anciennement Magnin-Jacquet)
- les locaux du CASS de Versoix
- la bibliothèque communale
- le Centre Sportif de La Bécassière
- le stade Louis-Yung
- la piscine de Versoix
- La villa 8, route de Saint-Loup (ex RICCI), sous mandat de régie
- La Villa FERRIER (4, Ami-Argand) sous mandat de régie
- La buvette de Port-Choiseul sous mandat de régie
- La plage de Port-Choiseul
- Ecogia :
 - la ferme
 - la chaufferie
 - le logement du concierge
 - la salle multifonction d'Ecogia
 - la serre
 - l'aumônerie (mandat de gérance)
 - Le bâtiment ISDC appelé château et son annexe.
- Les abris de protection civile pour les infrastructures.

La gestion des bâtiments appartenant à la Fondation communale

Versoix-Centre (actuellement Fondation communale de Versoix Samuel May) est confiée à une régie.

Préambule

En cette année 2008, le service Bâtiment-gérance a subi une modification de sa structure, avec la création de 2 entités bien distinctes, soit le service de la gérance et informatique qui a été confiée à M. Jean-Pierre Vulliet qui a pris ses fonctions au sein de la mairie le 1^{er} juin 2008, et le service bâtiments repris par M. Alfred Trummer.

Travaux entrepris en cours d'année

La villa 8, route de Saint-Loup (ex RICCI)

Les travaux de rénovation de la villa ont été entrepris courant du 2^e semestre 2008 dans le but de mettre cet objet à la location.

Il s'agit d'une rénovation légère et sobre avec comme objectif une mise en conformité sur le plan technique et un rafraîchissement complet, inclus la réalisation d'une nouvelle cuisine.

CSV

Début des travaux de transformation consistant à scinder un grand vestiaire en 2 vestiaires, un homme un femme, ce incluant toutes les adaptations des installations techniques telles qu'électricité, sanitaires, et ventilation.

Projets validés en 2008

Plusieurs crédits liés à différents projets ont été validés en 2008 :

- Acoustique des caves de Bon-Séjour
- Remplacement de la PAC (pompe à chaleur d'Ami-Argand)
- Installation batterie de compensation au CSV (= économie d'énergie)
- Introduction eau stade Louis-Youg
- Achat d'une caisse pour le restaurant
- Vote d'un crédit lié au contrôle de l'amiante dans les écoles et au CSV
- Remplacement de l'éclairage de l'Ecole Bon-Séjour
- Etude, rationalisation des installations de chauffage.
- Acquisition de matériel électrique de nettoyage pour la salle communale et l'Ecole Ami-Argand.

GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Vandalisme

En comparaison avec l'année 2007 les coûts liés au vandalisme sont en très légère hausse, pour atteindre environ CHF 42 000.-

Un travail de sensibilisation est réalisé conjointement avec les TSHM et les ASM dans le but d'espérer globalement une baisse du vandalisme.

Energies- Développement durable

Cette année 2008, la ville de Versoix s'est vue attribuer le label cité de l'énergie.



European energy award

Cette certification n'est pas sans conséquence sur le service de la gérance qui est responsable du volet développement durable.

En effet, sous l'impulsion notamment de la commission du développement durable, plusieurs axes devront être développés courant 2009, d'une part pour respecter le programme qui a permis la labellisation, mais également afin d'être constamment en adéquation avec celle-ci.

Piscine de Versoix

Cette année 2008 fut un peu semblable en terme météorologie à l'année 2007.

Malgré cela les comptes sont équilibrés, permettant de surcroît de dégager un léger bénéfice.

Informatique

Il est décidé, fin 2008 de raccorder en fibre optique le bâtiment de la voirie.

Ce raccordement se fera en 2009 depuis la salle communale.

Entretien courant des bâtiments

Cette année 2008 peut être considérée comme une année standard, sans grandes surprises en terme d'entretien

courant. Nous n'avons pas eu à déplorer de problèmes spécifiques.

Le budget 2008 a été globalement respecté dégageant une économie au niveau des charges d'environ CHF 245 000.-

En plus de l'entretien courant, il a été procédé à différents travaux comme :

- la réfection des peintures et de certains planchers dans l'ancien bâtiment de Versoix-la-Ville 9, suite à la nouvelle attribution de ce dernier pour le parascolaire de Montfleury en lieu et place du Rado, qui pour sa part, a repris l'ancienne école de Courvoisier.
- Dans le domaine de la sécurité, il y a eu la pose de caméras de surveillance dans les caves de Bon-Séjour.

Locations de salles

Le service de la gérance s'occupe également de la location des salles mises à disposition du public.

Voici une statistique du nombre de locations de ces salles pour cette année 2008 :

◦ Salles communale Lachenal (rez et salle de spectacles)	121 locations
◦ Charron	72
◦ Ecogia	92
Total	285 locations

Le service des travaux de la voirie et de l'environnement a effectué 76 livraisons de matériel divers et 18 montages de tente.

Il a été relevé en certaines circonstances des situations critiques en terme de remises des locaux suite à des locations festives, plus particulièrement à la salle multifonctions d'Ecogia, générant de facto des interventions de nettoyage plus conséquentes, mais compensées par la retenue de la caution versée lors de l'établissement du contrat de location.

